Aujourd'hui: le temps sera ensoleillé. La nébulosité augmentera à partir de l'ouest et des pluies ne sont pas exclues.

Demain: le plus souvent ensoleillé et très doux, quelques brouillards matinaux sur le Plateau.

Lac des Brenets 751.94 m			+ 5°	Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,81 m	11°	2°	2000 m	7 h 28 / 5 h 24	18 h 04 / 13 h 31

Fête à souhaiter mercredi 21 février: Damien

Les pendules à l'heure

Hockey sur glace: Berne s'impose à Bienne

Bienne n'a pas réussi à tirer parti de sa victoire de samedi. Dans le deuxième match de la demi-finale de play-off, le CP Berne a en effet rendu la monnaie de sa pièce à son adversaire, en s'imposant 6-2 au Stade de glace biennois (lire en page 16). Les efforts des Biennois, à l'image de Roland Rüedi (photo ASL) n'ont jamais réussi à inverser la tendance.

SPORTS 11 - 13 - 15 - 16

l'Impartial

OPINION

Roubles d'or

L'or dort du sommeil du juste. C'est le signe le plus tangible que le grand remue-ménage géopolitique, amorcé l'année dernière, est plutôt ressenti comme porteur d'espoir que lourd de menaces.

L'once d'or fin a tout de même gagné 60 dollars depuis que les Allemands de l'Est sont descendus dans la rue avec conviction, au milieu de l'automne. Avant que ne tombe le Mur, les Allemands de l'Ouest ont douté et déclenché un mouvement d'achat, suivis par les Américains. Cette brève période d'indécision a fait passer l'once de 360 à 400 dollars, puis à 420, en quelques semaines.

La situation ayant évolué dans le calme, l'or a joué du yoyo autour de 415 dollars l'once et reste d'une indicible sérénité sur ce palier, à plus ou moins cinq dollars.

En Afrique du Sud, l'amorce d'un très timide changement superficiel de l'apartheid a entraîné un recul des valeurs minières en bourse, sans pour autant influencer sur le cours de l'or.

On arrache aux entrailles de la terre environ 1500 tonnes d'or chaque année, dont près de la moitié entre l'Afrique du Sud (600 tonnes) et l'URSS (280 tonnes).

Le Cap et Moscou sont les maîtres du marché. Ils ont avantage, l'un et l'autre, à maintenir un cours élevé, ce qui est difficile quand les taux d'intérêt flambent.

Les Soviétiques vendent quelque 200 tonnes d'or annuellement en Occident, sur les places de Zurich et de Londres. Ils opèrent avec beaucoup de discrétion. Ils ont appris à utiliser les nouveaux instruments de la vente à option.

Les ventes soviétiques servent principalement de régulateur financier auprès des établissements bancaires occidentaux, où Moscou a déposé 15 milliards de dollars pour assurer la trésorerie de ses règlements internationaux.

On ne doit pas s'attendre à une évolution de cette politique financière. Les Soviétiques n'ont pas besoin de vendre leur or car ils ont peu utilisé des lignes de crédit totalisant plus de 10 milliards de francs, que les banques occidentales leur ont attribuées à la fin de 1988.

Ce n'est pas demain que les touristes russes payeront leurs achats en roubles à Londres ou à New York. Mais un jour, dans dix ou vingt ans, le rouble sera convertible et d'autant plus solide si sa valeur-or est garantie.

C'est tout le mystère de cet enjeu du futur: nul ne connaît la hauteur de la pyramide d'or que les Soviétiques tiennent en réserve!

Gil BAILLOD

Des témoins, mais pas de surprise

Procès d'Elisabeth Kopp: le mari à la barre

Le mari de l'ancienne conseillère fédérale Elisabeth Kopp, l'avocat Hans W. Kopp savait depuis septembre 1988 que les frères Magharian, soupçonnés de blanchissage d'argent, avaient été arrêtés. Des neuf témoins qui ont défilé hier à la barre de la Cour pénale fédérale, le témoignage du mari d'Elisabeth Kopp, était de loin le plus attendu.

C'est Mohammed Shakarchi qui m'avait rendu attentif à cette affaire, a dit Hans Kopp. La Shakarchi ne voulait donc plus travailler avec les Magharian et deux des trois plus grandes banques suisses en avaient fait de même, a dit Me Kopp, rappelant que, lors de son mandat pour la Shakarchi, il n'avait jamais trouvé le moindre indice de recyclage d'argent.

«Je ne serais jamais resté dans un tel conseil d'administration», a déclaré M. Kopp. Le 21 octobre 88, m'étant assuré que tout était en ordre, j'avais décidé de rester à la Shakarchi.

PAR AMOUR

«Si je me suis retiré de la société le 27 octobre 1988, c'est par amour pour ma femme, car elle me le demandait», a déclaré Hans Kopp. L'appel téléphonique de ma femme a duré 2 à 3 minutes, vers 8 h 20 du matin et j'ai aussitôt accédé à sa demande, a-t-il poursuivi.

Cinq minutes plus tard, j'ai appelé la conseillère personnelle de ma femme, Katharina Schoop et ce qu'elle m'a dit – l'implication vraisemblable de la Shakarchi dans un recyclage d'argent – m'a étonné, car il y avait peu de substance». J'ai pensé qu'il s'agissait de simples rumeurs, car ses informations contenaient des erreurs, puisque Mme Schoop parlait de blocage de comptes de la Shakarchi, a dit M. Kopp.

Ces blocages de compte n'étaient qu'une mesure que je proposais, a dit le fonctionnaire du Ministère public, Jacques-André Kaeslin, dont les rapports ont déclenché toute l'affaire Kopp. «Mes supérieurs n'y ont sans doute pas donné suite, car les mesures demandées étaient trop radicales».

Ce fonctionnaire, dont une partie du parlement réclame la réhabilitation, a nié en vouloir aux époux Kopp

Le défenseur de Mme Kopp, Me Peter Hafter, a tenté de mettre en doute ses capacités de policier en relevant les erreurs de ses rapports. Le procureur, Joseph-Daniel Piller, est venu à son secours en montrant que les enquêtes demandées devaient servir à explorer les zones d'ombre.

L'ancien procureur de la Confédération Rudolf Gerber a déclaré que Mme Kopp lui avait dit ne rien savoir d'un appel à son mari, et ce le 12 novembre. Par ailleurs, il a expliqué que les dossiers du Ministère public, non marqués du sceau confidentiel, pouvaient circuler dans l'administration fédérale ou tout au moins dans le département de justice. (ats)

Mme Kopp est arrivée au tribunal accompagnée de sa fille Brigitte. (Bélino AP)

Silence rompu

Le fonctionnaire du ministère public Jacques-André Kaeslin, l'homme dont les rapports ont provoqué toute l'affaire Kopp a rompu hier le silence. Pour la première fois, il s'est exprimé devant les journalistes.

«Non, je ne suis pas un policier plus zélé que d'autres», a-t-il affirmé. Je fais mon métier de flic et je vais continuer à le faire, a-t-il déclaré, soulignant qu'il n'avait pas de problèmes spéciaux avec ses supérieurs. Il s'est en outre dit «soulagé après tous ces mois d'anxiété».

Le problème du blanchissage n'en est qu'au début selon lui, et il reste encore de nombreuses choses à entreprendre. «Je me sens moins seul maintenant, une certaine prise de conscience sur l'ampleur du phénomène ayant pu avoir lieu».

Blâmé pour avoir transmis des dossiers à Renate Schwob, Jacques-André Kaeslin reçoit aujourd'hui l'hommage de beaucoup, car il a été le détonateur de l'affaire Kopp et de ce qui a suivi, notamment l'affaire des fichiers du ministère public. (ats)

Adieu datcha, adieu Volga

Plus de privilèges pour la nomenklatura soviétique

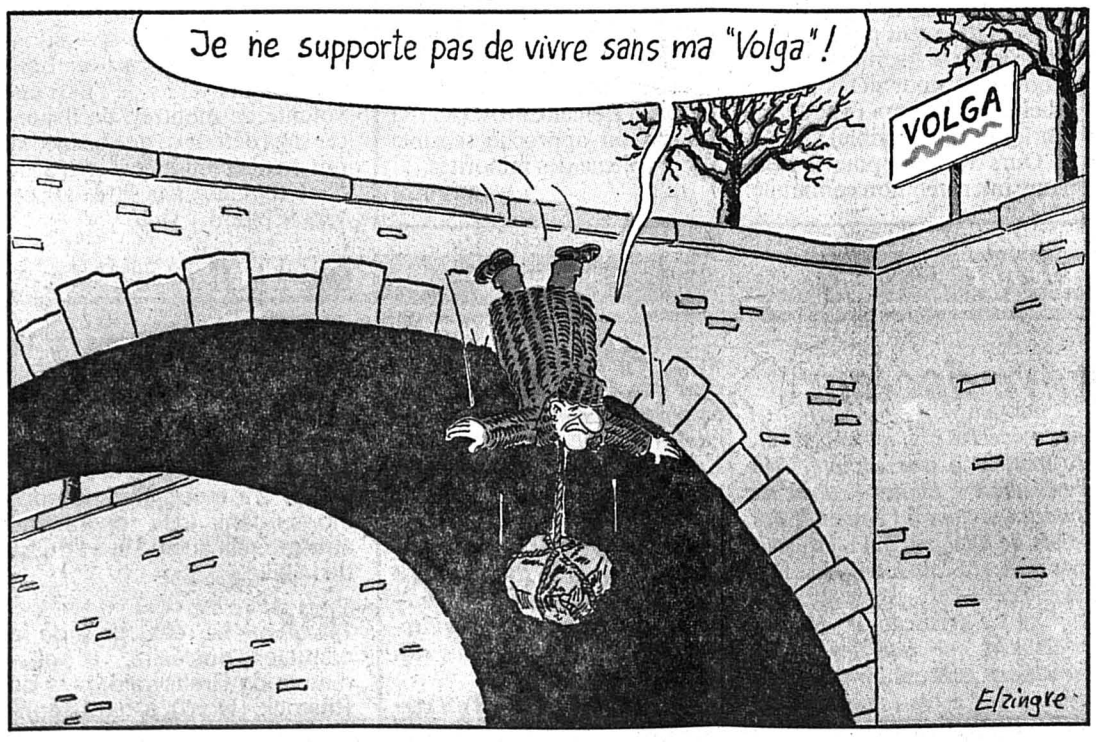

Rien ne va plus pour la nomenklatura. La classe des privilégiés soviétiques va perdre son essence, perdant ses privilèges. Elle va être pratiquement condamnée à troquer ses «Volgas» contre la marche à pied et ses «datchas» contre des logements plus ordinaires. La perestroïka a encore frappée, épargnant de peu son initiateur, M. Gorbatchev.

Le gouvernement a effet décidé que, désormais, aucun dirigeant, ancien ou nouveau, - excepté le président, Mikhaïl Gorbatchev et le premier ministre, Nikola Ryzhkov -, n'aurait droit à des privilèges, tel qu'une datcha, les maisons «de campagne» très prisées des hauts responsables soviétiques, particulièrement des membres du Politburo, -avant la perestroïka, bien entendu...

Ces petits désagréments font partie d'une offensive générale contre les privilèges de l'élite soviétique, offensive qui a notamment permis au remuant et toujours plus réformateur Boris Eltsine de se bâtir une grande popularité lors de sa campagne pour son élection au Parlement.

Certains anciens membres du Politburo, notamment le brejnévien Boris Ponomarev, n'ont pas accepté de quitter leurs datchas sans résistance. Boris Ponomarev a ainsi envoyé une lettre de protestation à la Commission, jugeant sans doute que la justice n'était plus de ce monde.

ENCORE DES SECRETS

Le secret qui entoure ces privilèges n'a tout de même pas totalement disparu malgré la «glasnost». Valery Sidorov, interrogé au téléphone, a déclaré ignorer combien de datchas seraient affectées par ces mesures et n'a pas voulu donner la liste des personnes concernées. (ap)

CESAR'S
Discothèque VENDREDI 23 FEVRIER 1990 : ELECTION DE MISS CESAR'S 1990
84, Av. Léopold-Robert. La Chaux-de-Fonds 1er PRIX : WEEK-END A ATHENES OFFERT PAR croisitour Les artisans de l'évasion

L'Impartial

Sanctions maintenues, Londres isolée

Les Douze reprendront le dialogue avec Pretoria

La Communauté européenne (CE) va envoyer une délégation ministérielle en Afrique du Sud et reprendre sa coopération culturelle et scientifique avec ce pays mais sans lever pour l'instant ses sanctions économiques, ont décidé hier les ministres des Affaires étrangères des Douze.

«Il n'a pas eu de consensus pour lever les sanctions», a déclaré le ministre irlandais des Affaires étrangères Gerard Collins qui présidait la réunion.

En réaction, la Grande-Bretagne, qui avait demandé à ses partenaires européens d'assouplir les sanctions, a laissé entendre qu'elle allait bientôt autoriser officiellement les entreprises britanniques à investir de nouveau en Afrique du Sud.

Depuis 1986 Londres, de même que ses partenaires européens, leur recommandait de s'abstenir.

«PAS ASSEZ LOIN»

Les récentes mesures prises par le régime sud-africain (libération de Nelson Mandela et légalisation de l'ANC) «ne vont pas assez loin», a estimé M. Collins. La CE, a-t-il ajouté, «pourrait revoir sa politique quand l'état d'urgence aura été levé et tous les prisonniers politiques libérés».

En attendant, les Douze vont envoyer dans les prochaines semaines les ministres des Affaires étrangères d'Irlande, de France et d'Italie (ou leurs représentants) pour évaluer sur place les efforts de Pretoria et «promouvoir un dialogue».

Ces trois pays sont les présidents actuel, précédent et suivant de la CE. Après des contacts avec toutes les forces politiques, cette «Troïka» fera ensuite rapport aux Douze.

Interrogé par des journalistes sur la possibilité pour Londres de lever unilatéralement l'embargo sur les investissements, le ministre britannique Douglas Hurd a répondu: «Cette formalité n'est pas encore accomplie.» Selon un diplomate britannique, cette initiative prendrait la forme d'une déclaration parlementaire dans laquelle Londres laisserait aux entreprises la liberté d'investir de nouveau.

ÉCHEC

M. Hurd a indiqué qu'il avait proposé en vain à ses partenaires un compromis. Les Douze se seraient engagés à lever progressivement leurs sanctions au fur et à mesure des réformes en Afrique du Sud: d'abord l'interdiction d'investir (dès la levée de l'état d'urgence), puis les autres sanctions (embargo sur les importations de fer, d'acier et de pièces d'or sud-africaines) dès l'ouverture de négociations formelles entre l'ANC et Pretoria.

M. Collins a critiqué sévèrement la volonté de Londres de faire cavalier seul: une telle initiative serait «un précédent dangereux et nuirait à la crédibilité de la coopération politique européenne», a-t-il estimé.

(ats, afp)

Hans Dietriech Genscher (à droite) et son homologue italien: l'heure est à la détente. (Bélino AP)

La dernière chance...

Londres refuse de négocier avec l'IRA

Le gouvernement britannique a rejeté hier une offre de dialogue formulée par la branche armée de l'IRA. L'armée républicaine demandait en effet d'entamer des négociations directement avec Londres sans poser de conditions préalables.

Londres, par l'intermédiaire du ministre britannique Peter Brooke a refusé catégoriquement l'ouverture de négociations avec l'IRA tant que n'auront pas cessé les violences qui ensanglantent l'Ulster depuis 20 ans.

L'armée républicaine irlandaise qui envisageait même un cessez-le-feu immédiat, a précisé que le retrait des troupes britanniques ne serait pas au centre des négociations. Toutefois, Peter Brooke a déclaré que la position du gouvernement de Londres était claire et qu'il ne sera fait aucune concession.

Le Sinn Fein (la branche politique de l'IRA) qui a perdu son crédit auprès de la population essaie par cette manoeuvre de regagner la confiance de son électorat en leur prouvant très adroitement que le combat est nécessaire. Cette décision semble pourtant refléter un débat interne entre la branche politique et la branche armée dont les actions semblent de plus en plus diverger.

Après le net refus de Londres, on assistera certainement à une nouvelle fièvre de violence en Irlande du Nord. De nouveaux attentats qui seront cette fois-ci moins durement réprimées par la grande majorité des catholiques du pays puisque leurs dirigeants ont fait preuve de «bonne volonté» en entamant le dialogue tant attendu.

Le départ des troupes britanniques ne pourra pas entièrement satisfaire la population catholique qui, privée de nombreux privilèges exclusivement octroyés aux protestants, exigera une représentation politique équitable au sein du gouvernement qui, pour sa part, n'est pas prêt de lâcher du lest.

Des paroles qui auront suffi à envenimer la situation délicate de ce pays. (ats, TC)

Le geste de George Bush

Les USA prêts à aider la Tchécoslovaquie

Le président des Etats-Unis George Bush a annoncé hier qu'il levait, dans le cas de la Tchécoslovaquie, l'amendement Jackson-Vanik qui sanctionnait la politique restrictive de ce pays en matière d'immigration, ouvrant la voie à l'octroi à Prague de la clause de la nation la plus favorisée (MFN).

Faisant l'éloge du président tchécoslovaque Vaclav Havel avec lequel il venait de s'entretenir à la Maison Blanche, M. Bush a affirmé que les Etats-Unis étaient «prêts à répondre» et à aider la Tchécoslovaquie à avancer sur la voie de la démocratie.

M. Bush a signé hier, jour de la visite de M. Havel - la première d'un des nouveaux dirigeants non communistes européens à Washington - les documents demandant au Congrès de lever pour un an l'amendement Jackson-Vanik en ce qui concerne la Tchécoslovaquie. Cette mesure permet le début immédiat de négociations pour la signature, vraisemblablement avant juin, d'un traité commercial entre les deux pays. Lorsque cet accord sera conclu, et que le parlement de Prague aura adopté une loi libérale en matière d'émigration, la Tchécoslovaquie pourra bénéficier de la MFN, ce qui lui permettra de vendre ses produits sur les marchés américains sans avoir à payer de droits de douane prohibitifs.

L'amendement Jackson-Vanik sera alors levé pour la durée de l'accord commercial, c'est-à-dire probablement trois ans.

Seules parmi les pays de l'Est, la Pologne et la Hongrie bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée. Les Etats-Unis l'ont également promise à l'URSS.

(ats, afp)

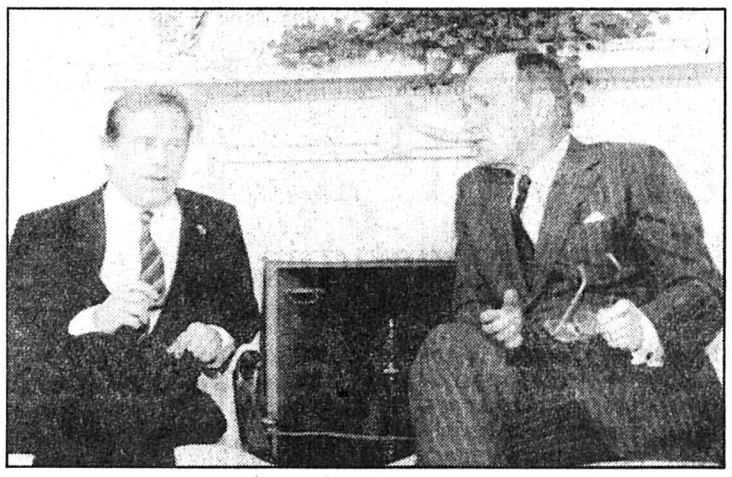

Quand Vaclav rencontre George, ou M. Havel premier dirigeant non communiste d'un pays de l'Est reçu à Washington. (Bélino AP)

A Berlin 90: compétition décevante et Forum exceptionnel

A vouloir trop miser sur les grands noms, on en est parfois pour ses frais. C'est la constatation que l'on peut faire pour la compétition de Berlin cette année.

Berlin:
Jean-Pierre BROSSARD

Almodovar, Schlöndorff, Diegues, Maselli ou Doillon proposent tous des oeuvres décevantes car très éloignées des préoccupations du moment. Seul Woody Allen et son «Crimes et délits» est comme toujours à la hauteur des grandes attentes portées sur lui, son œuvre est un délice hors-concours!

Les uniques surprises sont venues de l'Est qui ont raflé les prix à attribuer. «L'alouette sur le fil» de Jiri Menzel est un film vieux de vingt ans qui n'a pas pris une ride. Traitant du stalinisme en nous faisant entrer dans un univers totalement kafkaïen, le cinéaste avait deviné le chaos dans lequel allaient tomber les pays socialistes.

Dénonciation encore des égarements de la planification dans «Spur der Steine» de F. Beyer, véritable western avec les Daltons au pays de Karl Marx. La charge contre l'armée soviétique et ses méthodes de formation est également très forte dans «Karaul/La patrouille» de A. Rogoschkin.

Ainsi donc l'essentiel des distinctions devraient concerner ces films, si l'on ne tombe pas dans le jeu de la complaisance politique.

FORUM BRILLANT

C'est à nouveau au Forum du jeune cinéma que les cinéphiles ont fait ample provision. On a pu y voir une remarquable série de films interdits de la RDA qui traitaient aussi bien de problèmes d'éducation comme «Karla» de H. Zschoche, du pouvoir sans limites des fonctionnaires «Denk bloss nicht, ich heule» de F. Vogel ou encore une oeuvre au titre symbolique «Der Frühling braucht Zeit» de G. Stahnke. Chacune de ces réalisations dénonce l'incompétence ambiante avec virulence. Ou encore les auteurs préconisent l'évolution vers une société socialiste humaniste, comme l'a fait Jurgen Böttcher dans son très beau film inachevé «Jahrgang 45» superbe travail d'un auteur qui s'est refugié ensuite dans le documentaire.

D'URSS aussi sont venus quelques films tout à fait étonnants comme «Koma» de N. Adomenaite, entièrement tourné dans un ancien camp de travail pour femmes et qui nous fait découvrir les conditions d'existence là-bas. Autre travail étonnant «Ono» de S. Owtscharow, mais surtout «S.E.R. La liberté c'est le paradis» de S. Bodrow. C'est l'histoire d'un gamin qui s'enfuit d'une maison de redressement pour aller à la recherche de son père interné dans un camp de travail. L'odyssée du gamin nous conduit à travers l'URSS dans une visite sans complaisance.

C'est peut-être le dénominateur commun de tous ces films surprenants venus de l'Est: une volonté de montrer, de dénoncer sans détour ce que beaucoup ont malheureusement cru pendant septante ans être la voie vers le paradis. (jpb)

Le palmarès

Ours d'Or, grand Prix du Festival: Ex-aequo «Music Box» de Costa-Gavras (USA) et «Les Alouettes, le fil à la patte» de Jiri Menzel (Tchécoslovaquie)

Ours d'Argent, Prix spécial du Jury: «The Asthenic Syndrome» (Le Syndrome asthénique) de Kira Muratova (URSS)

Ours d'Argent pour la meilleure mise en scène: Michael Verhoeven pour «Das schreckliche Maedchen» (The Nasty Girl, l'Enfant terrible) (RFA)

Ours d'Argent pour la meilleure interprétation commune: Jessica Tandy et Morgan Freeman dans «Driving Miss Daisy» de Bruce Beresford (USA)

Ours d'Argent pour la meilleure interprétation masculine: Iain Glen dans «Silent Scream» de David Hayman

Ours d'Argent pour sa contribution exceptionnelle: Xie Fei pour «Black Snow» (Sang noir)

Ours d'Argent à «Coming Out» de Heiner Carow (RDA) pour «son approche sensible du problème des minorités

(ats, afp)

Kosovo: l'armée engagée

Un Albanais de souche a été tué hier soir à Titova Mitrovica (nord du Kosovo) et une dizaine d'autres ont été blessés lors d'affrontements entre plusieurs milliers de manifestants albanais et les forces de l'ordre, a annoncé l'agence Tanjug.

Dans la matinée, la présidence de l'état yougoslave a décidé de procéder à «un engagement partiel des unités de l'armée» présentes au Kosovo afin de «protéger l'ordre constitutionnel et de prévenir les violences» dans cette province.

(ats, afp)

ÉVÉNEMENT

Le mal s'aggrave docteur

La lueur d'espoir aura été de courte durée. Le bras de fer engagé entre les syndicats français de médecins et les caisses d'assurance-maladie se poursuit. Plus âprement disputé que jamais.

Pourtant, à l'issue des négociations de lundi, le président des caisses-maladie était optimiste. Il semblait en effet que les points de vue s'étaient considérablement rapprochés et qu'un accord semblait possible dans les jours prochains. Et puis hier matin, patatra. Les délégués des centres hospitaliers universitaires appellent les internes et les chefs de clinique à poursuivre la grève des soins «non-urgents» jusqu'à la fin du mois. Période qui correspond à la fin des négociations entre les deux parties.

En fait, le blocage actuel des négociations résulte d'une éventuelle mise en place d'un «numerus clausus», contenu dans les dernières propositions des caisses d'assurance-maladie, et qui réglementerait l'accès au secteur médical à honoraires libres. Selon ces propositions, dorénavant seuls 1000 médecins nouvellement installés pourraient, chaque année, entrer dans cette classe médicale très convoitée.

En pratique, sur les 4000 jeunes médecins qui, annuellement, se mettent à leur compte, cela reviendrait à limiter l'entrée au fameux secteur à l'ensemble des chefs de clinique, qui sont environ 800, et à 200 internes... d'où blocage.

Car les syndicats de toubibs réclament que tous les jeunes praticiens puissent bénéficier du libre accès à ces fameux honoraires libres. Et sans ségrégation envers les généralistes, qui seraient les plus touchés, puisqu'ils n'ont pas, par nature, accompli leur internat.

Dans un tel contexte, les pressions du gouvernement pour arriver à un accord se font de plus en plus fortes et précises. Et le ministre de la Santé, Claude Evin, de déclarer qu'il est favorable au système conventionnel proposé. Et qu'en cas de nécessité absolue, il est prêt, par exemple et comme la loi l'y autorise, à imposer une convention unilatérale. Pour montrer, bien tardivement, qu'il sait prendre ses responsabilités.

Enfin, si c'est le cas, il est certain que les médecins sauront apprécier le geste à sa juste valeur. Avec tous les riques de durcissement que cela peut comporter.

Nicolas BRINGOLF

LE MONDE EN BREF

KABOUL. – Au moins 17 civils ont été blessés mardi par des tirs de roquettes sur des faubourgs de Kaboul, a indiqué un porte-parole gouvernemental. Selon les forces de sécurité, 21 moudjahidine sont morts dans des opérations anti-guérilla au sud et à l'ouest de la ville.

RDA. – Le réacteur 4 de la centrale nucléaire est-allemande de Greifswald, près de Rostock (Nord) a été déconnecté du réseau mardi à 16 h 43 à la suite d'un incident, a annoncé l'agence est-allemande ADN. Aucun détail sur la gravité de cet incident n'a été communiqué par le Conseil de district de Rostock.

BUDAPEST. – La Hongrie, membre du Pacte de Varsovie, pourrait adhérer à l'OTAN, a déclaré hier le ministre magyar des Affaires étrangères Gyulia Horn. Celui qui a joué un rôle clé dans les réformes de son pays.

JÉRUSALEM. – Le Premier ministre israélien Yitzhak Shamir a procédé à un léger remaniement au sein de son gouvernement mardi, le jour où la démission d'Ariel Sharon, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie, est devenue effective. Il a ainsi nommé David Magen ministre sans portefeuille, en remplacement de Moshé Nissim, qui a été désigné pour succéder à M. Sharon.

Cuisines
modernes, rustiques

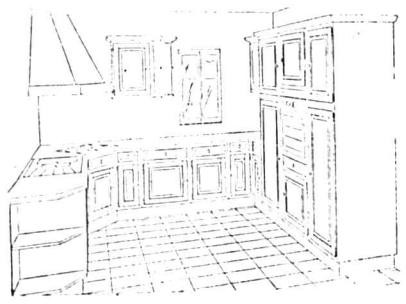

CUISINES KAMMER

Ebénisterie
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 15 28

Devis et plan gratuits

Appareils ménagers

014219

BOSCH

La promotion fraîcheur:

Tous les fromages Surchoix 3.– de moins le kg

Offre spéciale du 21. 2 au 27. 2

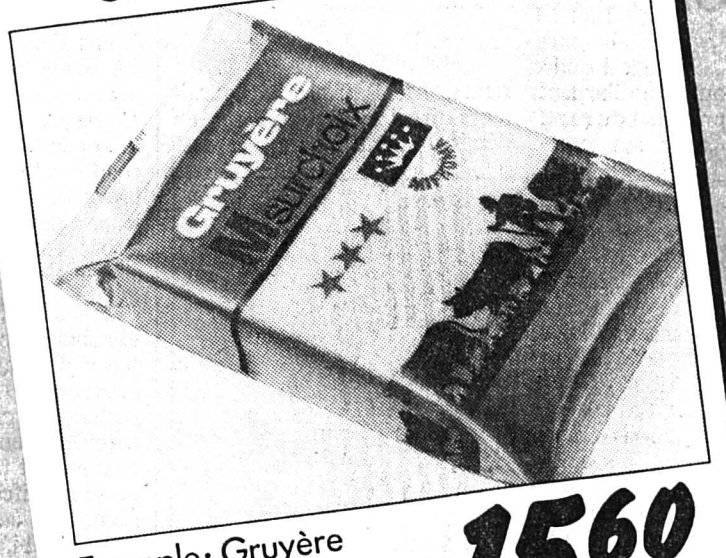

Exemple: Gruyère

le kg ~~18.60~~ **15.60**

Emmental Surchoix/Appenzell Surchoix
Tilsit Surchoix/Gruyère Surchoix

La super-promotion:

Toutes les soupes "Le Potage"

Jusqu'à épuisement du stock!

Duopack

~~4.–~~ **3.–**

La surprise:

Sac de voyage et de sport

En tissu nylon, avec 4 poches zippées, porte-adresse.
Bandoulière rembourrée et amovible.
Disponible en diverses couleurs mode.

25.– JET STAR

Offre spéciale du 21. 2 au 27. 2
Margarine Sobluma

4 x 125 g ~~2.65~~ **2.10**
(100 g –.42)

Offre spéciale du 21. 2 au 27. 2
Eimalzin et Vitalzin
500 g 1.– de moins
1 kg 2.– de moins

Exemple: Eimalzin

1 kg ~~9.30~~ **7.30**

002706

Multipack du 21. 2 au 27. 2
Nourriture pour chiens Alpo et Asco en boîte de 400 g –.25 de moins

Exemple: Alpo à la viande de bœuf

400 g ~~1.30~~
1.05
(100 g –.26,3)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 21. 2 au 24. 2
Grapefruits Jaffa

Le filet d'env. 1 kg le kg **1.50**

Le cabas de 2 – 3 kg le kg **1.40**

Offre spéciale du 21. 2 au 27. 2
Pommes frites et Frites au four surgelées
500 g –.50 de moins
1 kg –.90 de moins

Exemple: Pommes frites

1 kg ~~4.10~~ **3.20**

Offre spéciale du 21. 2 au 24. 2
Boules de Berlin

5 pièces 300 g

~~2.75~~ **2.20**
(100 g –.73,3)

Offre spéciale du 21. 2 au 24. 2
Bouquet de narcisses

Le bouquet **5.50**

MIGROS

autos-motos-vélos

SUPER PRIX!
Galant Sedan
2000 GLSi

Fr. 27'190.–
3 ANS DE GARANTIE D'USINE

SILENCE PUISSANCE
MITSUBISHI
MITSUBISHI MOTORS

Garage TARDITI
Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28 25 28

offres d'emploi

Emplois fixes

Vous êtes,
OPÉRATEUR SUR TOURS ET FRAISEUSES CNC
surveillance et contrôle production
MÉCANICIEN DE PRÉCISION-CFC
programmation machines - CNC, fraisage, tournage avec logiciel, programmation assisté RWT (possibilité de formation), réglage séries - coordination, surveillance opérateurs, suivi de la production.
Postes stables, très intéressants

012093

Travinter
039/23 55 23 L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

nahrin sarnen

Pour compléter notre dynamique équipe de vente nous cherchons
Conseiller
Conseillère
qui, après une formation gratuite, aura pour mission de suivre et développer notre fidèle clientèle.
Retournez de suite le coupon à
Waldvogel André
Chef représentant NAHRIN, 1786 Sugiez

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA: _____ Lieu: _____
Téléphone: _____

016132 IM

offres d'emploi

Pour une entreprise de la ville nous engageons:

aide mécanicien

pour préparation des étampes.

Nous demandons:
– solides connaissances en mécanique;
– personne sérieuse et désireuse de se perfectionner.

Demandez Michel Jenni.

436

Adia Intérim SA
Léopold-Robet 84
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 91 33

ADIA

Publicité intensive, Publicité par annonces

finance

Le CICR muet

Démission de Carlos Bauverd, responsable de l'information

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est retrouvé mardi sous les feux de l'actualité après l'annonce de la démission de Carlos Bauverd, responsable de l'information au siège genevois. Les intéressés se refusant à commenter cette démission, les médias se sont engagés dans diverses spéculations. Elle pourrait être, selon eux, le résultats de désaccords soit sur le fonctionnement de l'institution elle-même soit sur la manière dont il faudrait tenter d'obtenir la libération des deux délégués du CICR retenus au Liban.

Ainsi la Radio suisse romande (RSR) estime que cette démission pourrait faire remonter à la surface les problèmes que rencontre le CICR depuis un certain temps. M. Bauverd était notamment le leader du groupe des 200, un mouvement interne au CICR qui s'était fait connaître par une lettre publiée en août dernier et qui fit beaucoup de bruit. Critiquant notamment les structures de l'entreprise, ce groupe voulait donner à l'institution une nouvelle philosophie axée sur la transparence.

La RSR se demande en conséquence si on n'a pas voulu décapiter ce mouvement qui aurait accusé une certaine déception face à l'attitude du nouveau directeur général, Guy Deluz, un homme en qui les deux cents avaient mis leurs espoirs et qui n'aurait pas répondu à leur attente. «Rien n'a semble-t-il bougé depuis la tentative de révolution de l'été dernier et c'est peut-être la lassitude qui a conduit Carlos Bauverd à se séparer» du CICR.

Autre hypothèse, cette démission pourrait être la conséquence de la conduite des négociations autour de la libération de Elio Erriquez et Emanuel Christen, enlevés au Liban il y a bientôt 140 jours. La «Liberté» relève ainsi que le CICR n'aurait pas voulu prendre de mesures concrètes notamment celles d'avoir des contacts avec des milices libanaises et certaines «mafias locales» alors que le bruit court que l'argent serait le motif principal du rapt. En désaccord avec ses supérieurs, M. Bauverd en aurait alors tiré les conséquences en démissionnant. (ats)

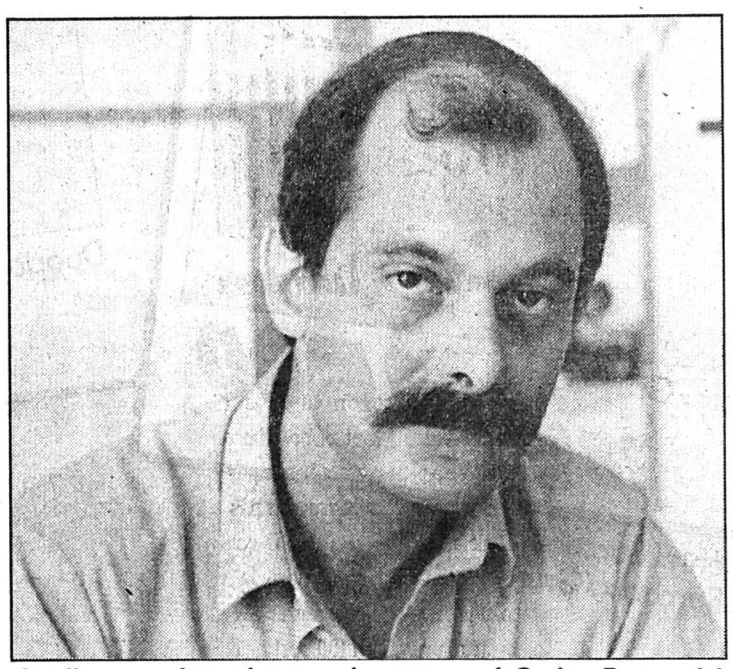

Quelles sont les raisons qui ont poussé Carlos Bauverd à démissionner? (Bélino AP)

Chef de gare inculpé

Accident de l'Eurocity «Galilei» de Saxon

Le mécanicien de la draisine de maœuvre heurtée par l'Eurocity Milan-Paris dans la nuit de jeudi à vendredi derniers a attendu 15 minutes devant l'aiguillage qui lui aurait permis de dégager la voie une et de s'enfiler sur une voie secondaire, laissant ainsi la ligne libre à l'express. Par ailleurs, le jeune agent CFF de 23 ans qui officiait comme chef de gare à Saxon (VS) semble avoir eu un blanc.

«Probablement gêné par la présence des ouvriers qui avaient interrompu leur travail dans l'attente du passage du train, il a complètement oublié la draisine, ce d'autant plus que son pilote ne se manifestait pas. Ce jeune homme a été inculpé.» Sébastien Jacobi, porte-parole des CFF à Lausanne, a confirmé l'information qui lui avait été transmise par le juge d'instruction Jean-Pascal Jaquemet qui s'occupe de l'affaire.

Vendredi dernier, comme chaque nuit, l'Eurocity Milan-Paris traverse la Suisse avec plus de 400 personnes à bord, dont de nombreux jeunes. Peu avant la gare de Saxon, alors qu'il circule à plus de 120 km/h., il ne peut éviter une draisine et ses nacelles qui se trouvent à l'arrêt. Le convoi les percute, les entraînant sur plusieurs centaines de mètres. Six wagons-couchettes déraillent. La locomotive et une voiture se couchent à côté de la voie. Bilan: trois morts et 12 blessés.

TROIS FAUTIFS POSSIBLES

Dans un tel cas, explique à AP Sébastien Jacobi, porte-parole des CFF, trois personnes peuvent être en cause: le chef de gare, ou la personne officiant à ce poste, le mécanicien de l'express et le conducteur de la draisine. Il est d'emblée apparu, poursuit-il, que le conducteur de l'express n'avait pas commis de faute. Le signal était au vert et les aiguilles ouvertes.

Le conducteur du tracteur de manœuvres avait quant à lui reçu l'ordre de libérer la voie et de se garer sur la voie trois. Il est remonté jusqu'à la hauteur de l'aiguillage permettant ce transfert. Il a alors attendu 15 minutes sans réagir, ni demander l'ouverture de la voie de dégagement. «Nous pensons qu'il a cru qu'un autre convoi allait passer sur une autre voie. Le juge a ordonné une autopsie pour écarter ou confirmer un malaise», complète Sébastien Jacobi.

FÂCHEUX OUBLI

Le jeune agent CFF, âgé de 23 ans, qui officiait de nuit comme chef de gare, aurait dû rappeler par radio le chauffeur de la draisine, ouvrir l'aiguillage pour la voie secondaire et dégager ainsi la ligne pour l'Eurocity. Il ne l'a pas fait. Cette faute est à l'origine de son inculpation pour homicide par négligence et lésions corporelles par négligence. Il a été remis en liberté après avoir été longuement entendu par le juge d'instruction du Bas-Valais.

Cet oubli est peut-être dû au fait que les ouvriers de la voie, dans l'attente du passage du train, se sont rendus au chaud au bureau de la gare afin de boire un café et de parler, distrayant ainsi le responsable des mouvements. «Ces travailleurs n'avaient rien à faire là. Nous l'interdisons. Ils doivent se rendre à la salle d'attente», conclut le porte-parole des CFF.

TROIS PERSONNES ENCORE À L'HÔPITAL

La direction de la régie fédérale a rendu visite à tous les blessés le jour même de l'accident. Trois d'entre eux se trouvent toujours à l'hopital, dont l'ouvrier turc qui se trouvait sur la draisine et deux écolières italiennes d'une classe de Trévise qui se rendaient à Paris. Leur professeur, aussi hospitalisé, a pu regagner l'Italie. L'une des deux jeunes filles a dû être amputée d'un pied. Sa compatriote a été opérée d'un fémur.

Les CFF vont d'autre part écrire à la population de Saxon pour la remercier de sa prompte et efficace intervention. (ap)

L'Histoire échappe à la guillotine

Le fils de Wilhelm Frick également acquitté

L'historien bernois Walther Hofer et les 74 signataires de la déclaration de soutien n'ont pas porté atteinte à l'honneur de feu Wilhelm Frick. Mais son fils Willy Frick n'a pas non plus porté préjudice à celui de Walther Hofer. Ce dernier a également été débouté par le tribunal de district de Zurich.

A l'origine de ce jugement, la même déclaration «L'histoire sous la guillotine de la justice», signée par 74 personnalités suisses dont l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz et l'historien Golo Mann. Willy Frick junior s'était expliqué en 1987 au micro de la radio alémanique DRS sur les raisons l'ayant poussé à porter plainte pour atteinte à l'honneur de la mémoire de son père. Walther Hofer avait estimé diffamatoires les propos tenus alors, et avait à son tour porté plainte.

Le tribunal de district de Zurich a bien considéré comme diffamatoire le fait de traiter M. Hofer d'incitateur de la déclaration. Mais il a considéré que M. Frick était de bonne foi et l'a donc acquitté.

A l'occasion du 50ème anniversaire de l'incendie du Reichstag allemand - le parlement - Walther Hofer avait publié en 1983 un article dans la Nouvelle Gazette de Zurich, où il qualifiait notamment l'avocat zurichois Wilhelm Frick «d'homme de confiance de la Gestapo». Pour n'avoir pas revérifié les sources utilisées à cette occasion, il avait été condamné par la Cour suprême du canton de Zurich. «Cela équivaut à l'arrêt de mort de la recherche historique», estimaient Georges-André Chevallaz et 73 autres personnes dans la fameuse déclaration, pour laquelle ils viennent d'être libérés de l'accusation de diffamation. (ats)

L'enquête est close

Requérant d'asile tué à Fribourg

L'enquête instruite à la charge d'un apprenti fribourgeois de 17 ans, qui avait frappé à mort un ressortissant turc de 44 ans, en novembre 1989, est close. L'adolescent sera renvoyé devant la Chambre pénale des mineurs de Fribourg pour répondre de lésions corporelles graves ayant entraîné la mort, éventuellement de meurtre. Le procès du jeune homme aura lieu à huis-clos, vraisemblablement les 11 et 12 avril prochain, a confirmé hier à AP le juge des mineurs Michel Lachat.

La victime, un requérant d'asile kurde, Mustafa Yildirim, père de trois enfants, avait succombé à des coups de pied et de poing. Seul l'auteur de ces actes comparaîtra devant la Chambre pénale des mineurs.

Le juge d'instruction n'a en effet pas retenu d'infraction à la charge des sept camarades du prévenu, puisqu'ils n'ont pas participé à ces actes de violence qui ont eu pour décor la «Place du Petit-Paradis» à Fribourg. (ap)

LA SUISSE EN BREF

DROGUE. – Le Tribunal criminel de Lucerne a reconnu un ressortissant turc de 48 ans coupable de violation de la loi sur les stupéfiants. L'accusé avait été surpris alors qu'il livrait 450 grammes d'héroïne. Le tribunal l'a condamné mardi à trois ans de réclusion, à une amende de 3000 francs et à l'interdiction de territoire pour 15 ans.

SIDA. – Grâce à sa villa mise à la disposition d'anciens toxicomanes atteints du sida, la Fondation Erna Hamburger, va pouvoir accorder sa première bourse à une femme universitaire pour l'année académique 1990-1991.

REGA. – La Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA) qui a déjà effectué près de 80.000 missions depuis 1950, renouvellera son parc d'hélicoptères dès le printemps 1991. Quinze machines italiennes bi-turbine de type Agusta 109 remplaceront petit à petit les Alouette III de la fondation.

MAGOT. – Un ouvrier occupé à réparer un poêle défectueux a mis la main sur un sac contenant environ 400.000 francs, mercredi dernier dans un appartement à Berne. La locataire et la police s'interrogent sur la provenance douteuse ou criminelle de ce magot. Au cas où l'enquête ne donnerait aucun résultat, la somme tomberait dans la caisse de l'Etat. A noter que dans pareille éventualité, l'ouvrier ne pourra pas toucher de récompense.

PUBLICITÉ

Ah Oui!
Chez FRICKER on vous sert
CHAUSSURES FRICKER
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 23/25

Champignons en fumée

Incendie de la Coop à Pratteln: les causes du sinistre sont encore inconnues

Pas moins de 150 pompiers se sont durement battus durant la nuit de lundi à mardi pour maîtriser l'incendie qui avait éclaté dans la centrale de production et de distribution de Coop Suisse à Pratteln (BL). Les travaux d'extinction et de déblaiement se poursuivaient toujours mardi en milieu de journée, a indiqué Coop. Les causes du sinistre de même que le montant des dégâts ne sont pas encore précisément établis. Le feu a pris au troisième étage du bâtiment lundi vers 17 h 15. Les pompiers ont lutté cinq heures durant avant de contrôler la situation.

Les voisins de l'entrepôt en feu furent invités à fermer leurs fenêtres en raison de la fumée qui se dégageait du bâtiment en flammes. L'environnement pas plus que les personnes habitant dans le voisinage n'ont couru un quelconque danger selon les autorités bâloises qui ont toutefois prévenu les cantons et pays voisins de ce qui se passait chez Coop.

C'est essentiellement du matériel d'emballage - cartons, papiers et autres matières recouvertes de polyéthylène - qui a brûlé ainsi que du thé et des champignons séchés, a précisé Coop dans son communiqué.

Les pompiers venus de tous les environs ont dû s'équiper d'appareils respiratoires pour s'approcher du sinistre qu'ils ont combattu au moyen de trois grandes échelles. Ils ont aussi utilisé de grosses quantités de mousse, a précisé un policier. Les CFF ont mis hors service une ligne électrique située à proximité du sinistre.

Fumée et eau ont abimé d'autres marchandises, précise la Coop. Des machines, des ascenseurs et diverses autres installations ont aussi souffert. Production et distribution continueront dans la mesure du possible à Pratteln. Des spécialistes des laboratoires Coop se chargeront de vérifier que les marchandises prêtes à être livrées ne sont pas avariées. La centrale de production et de distribution de Pratteln traite surtout des denrées alimentaires importées. Il n'y a guère de problème à redouter dans l'approvisionnement des magasins. Ceux-ci sont en effet approvisionnés en premier lieu par le biais de 19 centrales de distribution régionales.

Rappelons encore qu'un incendie avait déjà causé 200.000 francs de dégâts dans ce même bâtiment en juin 1988. (ap)

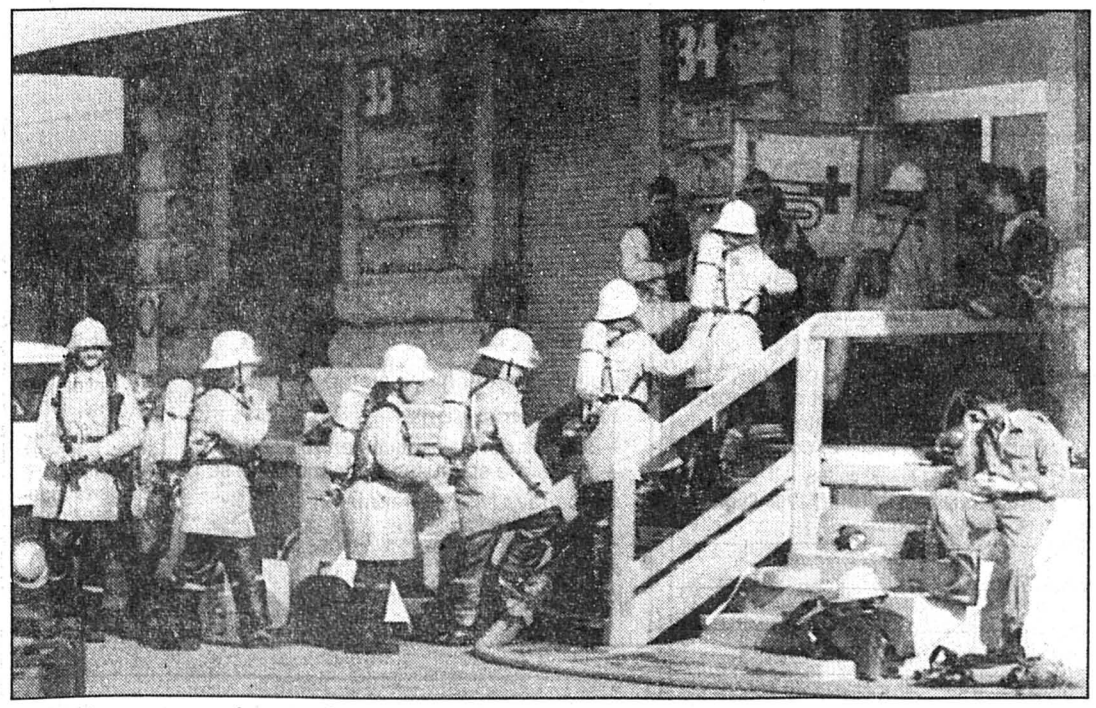

Sans danger pour la population... (Bélino AP)

Le fameux
PAIN NOIR
aux germes de blé,
conseillé
par le Dr Max-Henri Béguin,
est à nouveau en vente chez:

Marending
BOULANGERIE·PÂTISSERIE·TRAITEUR

012186

Ing.dipl. **FUST**

DORINA M **8421.-**
Appareils et montage incl.
Cuisine stratifée. Appareils encastrables de marque ELUX: lave-vaisselle BW 310 I, cuisinière EH L-20-4, jeu de plaque ELUX KP, réfrigérateur Miele K 315 I, éviers Franke et hotte ELUX.

Planifiez la rénovation avant l'augmentation des prix!

Le Service FUST
- En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
- Garantie de 5 ans sur les meubles
- Rénovation prise en charge
- Offre immédiate par ordinateur, en fonction de des désirs
- Grand choix d'appareils de toutes marques

Ing.dipl. **FUST**
05-2569/4x4

CUISINES ÉLECTROMÉNAGER LUMINAIRES
Bienne, rue Centrale 36 — 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9 — 024 21 86 16
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 — 038 25 53 70

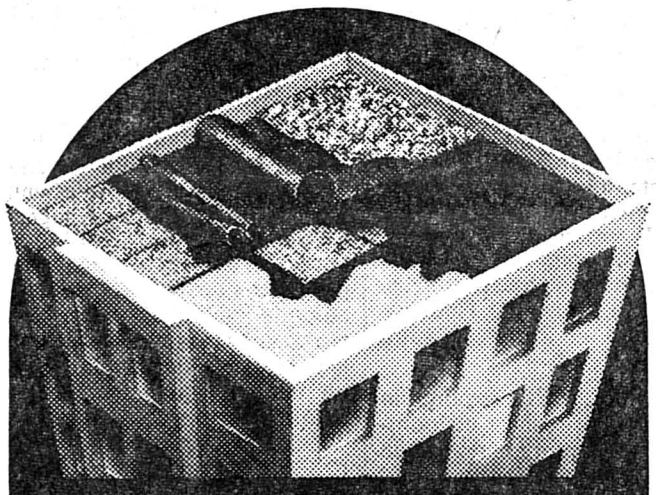

le toit. depuis 1854.

Geneux Dancet
EST PRÉSENT DANS LE JURA

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-LOUIS VALLOTTON

2800 DELEMONT
30c, rue Saint-Maurice
☎ 066/22 25 86
fax 066/22 06 80

18-2585/4x4

Une nouvelle classe Audi pour la Suisse: Audi CD.

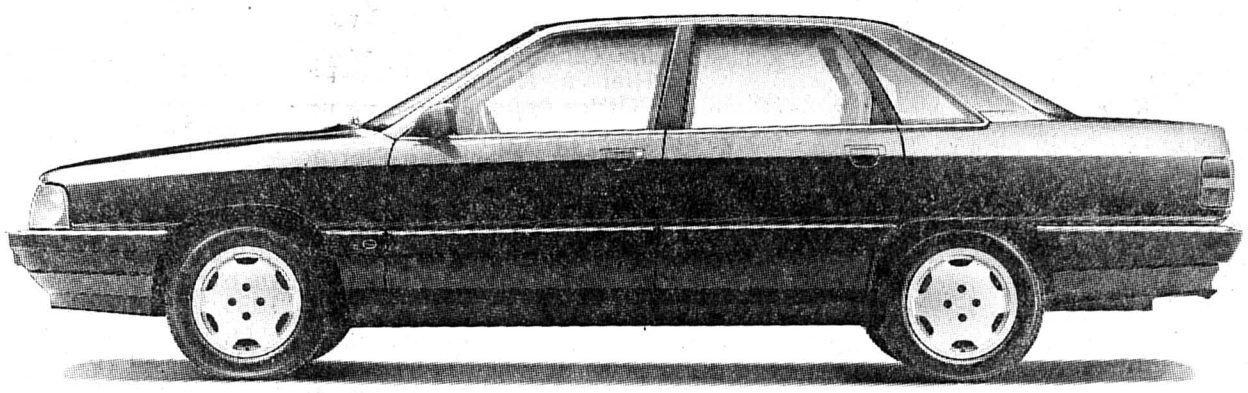

Audi CD: la version la plus avantageusement luxueuse des célèbres et polyvalentes Audi 100. Audi CD: une classe à part, caractérisée par un foisonnement d'extra qui ne grèvent néanmoins pas votre budget! Car la nouvelle classe d'élite Audi CD vous offre en exclusivité un kit «grand confort» dont la richesse contraste étonnamment avec le prix super-avantageux.

Optez entre une Audi 100 berline ou Avant, entre 136 ou 165 ch, entre la traction avant ou une transmission intégrale quattro: à partir de maintenant – et quel que soit votre choix –, vous ne bénéficierez pas seulement des atouts classiques de l'Audi 100 tels que sa qualité ou sa finition impeccables, sa garantie de 10 ans contre les perforations dues à la corrosion et son système de sécurité «procon-ten» de série, mais aussi d'un confort réellement inégalé!

Un confort d'autant plus agréable qu'il vous permet de réaliser des économies allant (suivant le modèle) jusqu'à plus de 5000 francs! C'est avec plaisir que votre partenaire VAG vous présentera la nouvelle classe Audi CD et vous énumérera les économies que le kit «grand confort» vous permet de réaliser comme dans un fauteuil...!

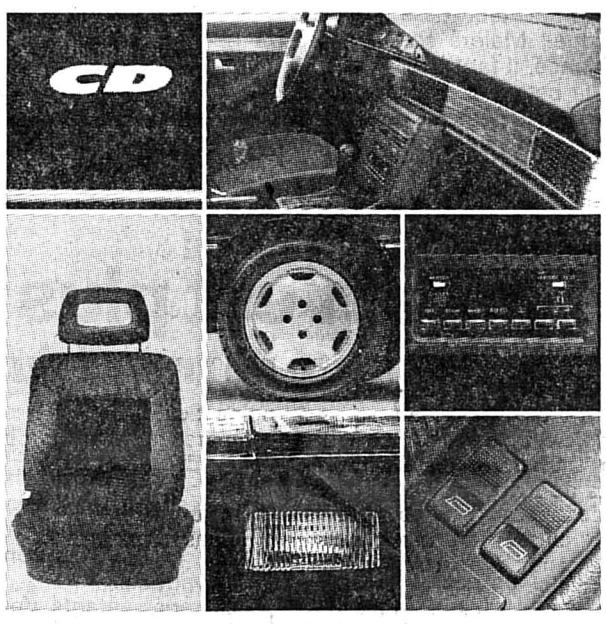

La classe Audi CD comprend un kit «grand confort» englobant de nombreux extra et offrant à un prix super-avantageux: climatisation à réglage thermostatique, intérieur en velours, 4 lève-glaces électriques, roues en alliage léger, pneus «taille basse», élégants placages bois sur le tableau de bord et les garnissages de portières, volant gainé de cuir, antibrouillards – et nous en passons! Que demander de plus, vraiment?!

Audi

La technique qui creuse l'écart.

AMAG, IMPORTATEUR VW ET AUDI, 5116 SCHINZNACH BAD,
ET LES 600 PARTENAIRES V.A.G VOUS SOUHAITENT UNE AGRÉABLE COURSE D'ESSAI!

011512

immobilier

A louer à **Saint-Aubin (NE)** à proximité du port, dans cadre de verdure

magnifique attique

comprenant: séjour de 67 m² avec cheminée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, buanderie indépendante, nombreuses dépendances.
Possibilité de garage et places de parc.
Disponible immédiatement.
Loyer Fr. 1800.– + charges.

Pour renseignements et visite, s'adresser à:
Fiduciaire Pointet & Deuber SA,
✆ 038/24 47 47 — 297

A vendre au sud du Val-de-Ruz, dans ancienne ferme

2 magnifiques appartements

Style rustique de 6 pièces (150 m² et 170 m²) en PPE. Places jardins. Prix intéressants. Ecrire sous chiffres S 28-300221 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

offres d'emploi

Nous cherchons:
électricien
avec compétences dans la pose de téléphones.
Entrée à convenir.
713
(039) 27 11 55
POUR GAGNER
regularis
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Dick Optique
LUNETTERIE
VERRES DE CONTACT
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
012367

immobilier

A LOUER
Rue Charles-Naine
La Chaux-de-Fonds

Magnifiques locaux industriels et commerciaux

Situation: 3e étage avec ascenseur.
Surface: 200 m².
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: **Fr. 125.–** le m²/an charges comprises.

012083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

A vendre
duplex 270 m²
Est de La Chaux-de-Fonds, ensoleillement total, poutraison apparente, crépi rustique, douche, W.-C. séparés, salle d'eau avec sauna, cuisine agencée chêne avec cheminée, salon et salle à manger avec cheminée, buanderie indépendante équipée, dépendances, galetas, cave terre battue, garages, jardin indépendant arborisé.
Ecrire: case postale 254, 2022 Bevaix.

L'annonce, reflet vivant du marché

Au Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds et au Centre Coop Le Locle

En promotion cette semaine:

Truites

100 g **1.25**
au lieu de 1.60

Nos poissons frais sont présentés en barquettes de 200 à 250 g environ

012081

Une Suisse prudente... mais déterminée

Jean-Pierre Bonny analyse les progrès de l'Europe

Jean-Pierre Bonny penche pour une approche flexible du phénomène européen. «Il ne faut pas avoir de préjugés». (Photo archives-ASL)

Le problème du marché commun, encore et toujours lui, est au centre des préoccupations des milieux économiques suisses. Hier à Neuchâtel, c'est l'Ordre neuchâtelois de la Chambre fiduciaire qui conviait M. Jean-Pierre Bonny à faire le point sur le dialogue européen. Un dialogue qui, d'après le conseiller national, est essentiellement politique aujourd'hui.

Regroupant les experts comptables, fiduciaires et fiscaux, la Chambre fiduciaire est forte de plus de 500 entreprises et de quelque 2500 membres individuels. Autant d'acteurs économiques qui se doivent de suivre les débats découlant de l'élaboration du marché commun.

C'est face à un auditoire attentif que Jean-Pierre Bonny a entamé sa conférence et relevé la période historique que nous vivons actuellement. «Qui aurait pu prédire l'été dernier que certains pays de l'Est mettraient une telle volonté à quitté le congélateur russe, s'est-il interrogé? Malgré son invraisemblance, il faut bien admettre que cette libéralisation est irréversible. Même si elle s'accompagne d'incertitudes. Mais une chose est sûre, dans ce grand bouleversement européen, des réalités économiques ont ouvert une brèche à l'évolution politique! Et aujourd'hui, ce qui est délicat et dangereux, ce n'est plus l'économie, mais l'aspect politique du problème.»

LA FIN DES RÊVES

Après l'accélération de l'intégration européenne due au livre blanc et à l'acte unique de 1985, la Suisse pensait qu'il y aurait une négociation avec la Communauté pour adapter l'accord de libre-échange avec l'AELE. Mais le discours de Jacques Delors en décembre 89 allait occasionner bien des désillusions.

Actuellement, les rêves d'accords bilatéraux se sont envolés et le choc a été rude pour nos hommes politiques. «Nous devons rester calmes. La création d'un espace économique européen, proposé par M. Delors a relancé le débat. Mais le prix politique à payer risque d'être élevé. Et jusqu'où sommes-nous d'accord d'aller? C'est une question à laquelle on ne peut pas répondre en Suisse, tant que nous n'aurons pas obtenu un consensus du peuple sur la question européenne.»

La Suisse devra donc voter un jour ou l'autre pour une forme d'adhésion à la Communauté. «Et ce jour-là nous ne pourrons nous permettre un NON, s'est exclamé l'orateur.»

PAS DE RECETTE

Face à une alternative entre le scénario de Delors, c'est-à-dire à un noyau dur qu'est la CE et les satellites que sont l'AELE et les pays de l'Est, et l'agrandissement progressif de la Communauté avec de nouveaux membres, pour une Europe plus souple mais moins poussée, M. Bonny ne voit pas de recette.

«Une chose est claire, à l'heure actuelle, nous ne devons pas jouer à l'autruche. Il est également impératif de ne pas prendre de positions fermes, nous devons préserver une certaine liberté d'action, j'insiste sur ce point.»

«Quant à l'économie, elle doit se persuader que quelle que soit la solution, elle ira dans le sens d'une plus grande libéralisation. Et comme personne ne nous fera de cadeau, il est évident que la compétitivité de cette économie reste un axiome à respecter»!

J. Ho.

Plus faible

Bourse de Genève

Le marché suisse réagit aux autres places boursières: à la baisse de Tokyo, de l'Allemagne et à la probable faiblesse de Wall Street pour sa réouverture de mardi.

Au Japon, tout ce qui n'a pas pu se faire pendant la campagne (notamment une hausse du taux d'escompte) reste à faire. En Allemagne, on ne connaît toujours pas les conséquences économiques et monétaires de l'union. Mais tout passe par le même dénominateur: les taux.

L'incertitude liée à leur orientation à la hausse n'a jamais été aussi préoccupante. Elle laisse les opérateurs internationaux sur la défensive. La pression à la baisse n'est pas très importante mais suffit cependant à faire reculer l'indice suisse de près de 1 % et l'allemand de 2%.

Le franc suisse continue à s'apprécier mais la baisse trop prononcée du dollar reste un handicap pour nos sociétés. Les taux de l'eurofranc à 1 mois sont toujours en dessous de 9%. Le marché se tient relativement bien en comparaison internationale. On applaudit à la résistance de Pirelli (945), de la Zurich action (4970 -5) et du bon (1890 +5), de Buehrle (890 -5), du bon Ciba (2690 -5). Tout compte fait, les baisses d'Electrowatt (2985 -15), des bons Ciba (2680 -15), de BBC (5790 +45) et de Holderbank (5675 -50) n'ont rien de dramatique compte tenu des récentes hausses de ces titres.

Certains d'entre eux restent cependant vulnérables. Par exemple, Adia (1530 -40), Pargesa (1580 -20) et le bon SGS (4650 -75). Dans ce contexte, il n'y a même plus de place pour l'espoir et celui placé dans les bancaires est bien rentré dans le rang avant même la publication des résultats. On ne vantera jamais assez les bienfaits des présentations de sociétés: Walter Rentsch (2650 +50) et Logitech (1550 +25) ont su exploiter la tribune qui leur était offerte et en récoltent encore les fruits.

A Genève, les bons Buehrlé (245 +15) et Agie (247 +7), Zschokke (1045 +35), Publicitas (3200 +25) font un bon parcours en compagnie de Richemont (8425 +50) dont l'achat est vivement encouragé par un banquier privé de la place. Il en faudra quand même un peu plus pour effacer la déception de cette journée, déception encore accentuée par les replis d'Unigestion (1200 -60), Sika (3650 -125), du bon Danzas (1940 -40) ou de Nestlé (8840 -100).

(ats, sbs)

Le boom du sans plomb

Importations pétrolières en 1989

Réduction des stocks d'huile de chauffage, influence négative sur les importations de pétrole brut de l'arrêt de la raffinerie du sud-ouest à Collombey (VS) et forte progression des achats à l'étranger d'essence sans plomb: telles sont les lignes maîtresses d'une année 89 caractérisée par l'importation totale de 11,263 mios de tonnes (-4,5%) de produits pétroliers pour une valeur globale de 3,372 mrds de frs (+26,8%).

C'est la réduction des stocks indigènes d'huile de chauffage qui, selon l'Union pétrolière à Zurich, explique surtout le recul de 4,5% des importations globales de pétrole brut et produits pétroliers. De leur côté, les achats à l'étranger de pétrole brut essentiellement originaires de la mer du Nord ont reculé de 21,6% à 3 mios de tonnes. Origine de cette baisse: l'arrêt total de la raffinerie du sud-ouest de Gatoil (Suisse) SA à Collombey (VS).

L'importation de produits finis pétroliers a de son côté progressé de 3,9% à 8,249 mios de tonnes pour une valeur moyenne à la tonne en hausse de 32,8% du fait de l'appréciation du dollar. Dans ce secteur, c'est surtout l'essence sans plomb qui progresse: la Suisse en a acheté 1,182 mio de tonnes en 1989, soit 37,7% de plus que l'année précédente. Ce type de carburant représente désormais 10,5% des importations totales de produits pétroliers tandis que le carburant super régresse légèrement à 1,579 mio de tonnes (-2,1%). (ats)

Le Jura n'est plus une barrière

La Communauté de travail du Jura à pied d'œuvre

Le comité de la Communauté de travail du Jura (CTJ), réuni lundi à Montbéliard, a adopté une résolution à l'intention de tous les transports ferroviaires européens et décidé d'entreprendre des travaux sur les flux humains et économiques de l'espace frontalier. Il présentera aux autorités des deux pays des projets de solutions aux problèmes posés, notamment par la pénurie engendrée, côté français, par l'attrait des entreprises suisses sur les travailleurs frontaliers.

Les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud et la province de Franche-Comté forment une «Région franco-suisse» de deux millions d'habitants, dotée d'une force économique et culturelle substantielle, a rappelé le comité, qui a siégé sous la présidence de MM. Yves-Marie Lehmann, vice-président du Conseil régional de Franche-Comté, et Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat vaudois.

Les représentants des exécutifs des quatre cantons suisses et des départements francs-comtois (Doubs, Jura et Haute-Saône, ainsi que Territoire de Belfort) soulignent les interventions régionales pour assurer le raccordement de la Suisse au réseau ferroviaire à grande vitesse de l'Ouest européen.

RÉSEAU FERROVIAIRE

La CTJ considère que la création d'une liaison à grande vitesse «Rhin-Rhône» est l'occasion de renforcer globalement la desserte ferroviaire de la région transfrontalière franco-suisse; cette desserte permettrait d'améliorer les relations entre Paris et l'Ouest français, d'une part, Lausanne, Neuchâtel, Berne et Zurich, d'autre part.

En outre, la CTJ exprime le voeu de voir réaliser en complément et simultanément à la ligne TGV Rhin-Rhône l'aménagement de la liaison ferroviaire transjurassienne par Dole et Vallorbe, assurant la desserte de Neuchâtel, Lausanne et Berne.

Elle demande une étude sur la modernisation du réseau par les autorités politiques de la France et de la Suisse et les sociétés nationale et fédérale des chemins de fer. (ats)

EN BREF

UBS. – UBS Phillips & Drews, une filiale londonienne de l'Union de Banques suisses (UBS) est menacée de boycott par des investisseurs institutionnels britanniques au cas où cet organisme ne verserait pas immédiatement d'indemnités aux lésés dans le cadre du scandale Blue Arrow.

ACCORD. – La compagnie aérienne Czechoslovak Airlines (CSA) a conclu un accord avec Credit Suisse First Boston, le groupe financier américain détenu à 44,5% par CS Holding, la société faîtière du groupe Crédit Suisse. L'accord porte sur la construction d'établissements aéroportuaires en Tchécoslovaquie et sur l'amélioration des infrastructures existantes.

MERCK. – La société zougoise Merck SA, qui s'occupe du management et des finances du groupe pharmaceutique ouest-allemand E. Merck AG, a enregistré en 1989 une hausse de 15% de son chiffre d'affaires, qui a atteint 1,945 (en 1988: 1,685) mrd de frs.

Hôpitaux: factures salées

Le renchérissement pas seul responsable

Entre 1966 et 1988, les charges médico-pharmaceutiques des assurances-maladie par assuré ont augmenté de 710%.

Les établissements hospitaliers absorbent une part de plus en plus importante de ce total. D'un bon quart en 1966, celle-ci a atteint quelque 40% en 1988. Ainsi, les charges hospitalières ont représenté pour la première fois en 1988 le principal poste des dépenses médico-pharmaceutiques.

L'énorme accroissement des coûts de la santé et notamment des établissements hospitaliers n'est imputable au renchérissement que pour une faible part: entre 1966 et 1988, l'indice suisse des prix à la consommation n'a en effet progressé «que» de 136%. Le mouvement ascensionnel apparemment incessant des coûts de la santé s'explique principalement par le vieillissement de la population et l'accroissement des prétentions à l'égard de l'assurance-maladie, mais aussi par la densité médicale croissante et par le progrès technique.

Dans les hôpitaux, les augmentations de salaires réels du personnel soignant y sont aussi pour beaucoup.

Dans une telle situation, l'initiative populaire lancée par le Concordat des caisses-maladie suisses «pour une assurance-maladie financièrement supportable» apparaît des plus discutables. Au lieu d'inciter effecacement aux économies, ce texte se borne à faire porter au contribuable le fardeau des erreurs de pilotage commises dans le domaine de la santé publique. (sdes)

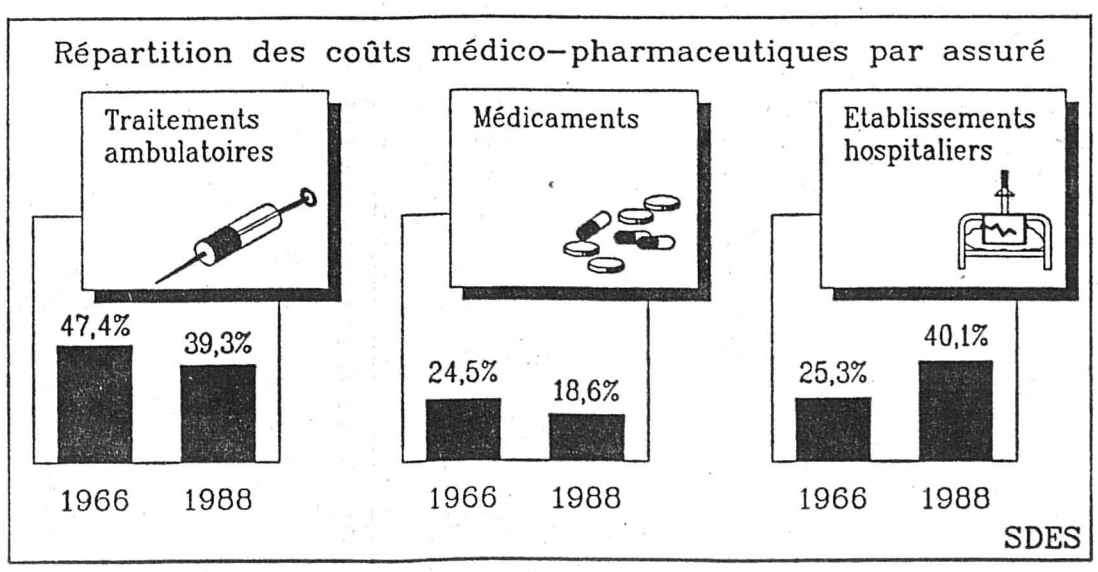

Le dollar perd du terrain

Le dollar s'est légèrement déprécié, mardi à Zurich, où il valait 1,4844 (1,4881) fr en fin d'après-midi. La livre sterling a également perdu du terrain, passant de 2,5356 fr à 2,5312 fr.

Pour les autres devises importantes, la tendance par rapport au franc suisse était à la baisse. Ainsi 100 marks s'échangeaient à 88,65 (88,78) fr, 100 francs français à 26,10 (26,13) fr, 100 lires à 0,1195 (0,1197) fr et 100 yen à 1,0215 (1,0294) fr.

Le marché des métaux précieux n'a pas montré beaucoup de changements. L'once d'or coûtait 420,60 (419) dollars, le kilo 20.075 (20.050) fr, l'once d'argent 5,36 (5,58) dollars et le kilo 255,30 (266,90) fr. (ats)

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Collaborateur/trice scientifique

Traitement des affaires relevant des marchés financiers. Analyse et évaluation de la structure et de la réglementation des marchés financiers en Suisse et à l'étranger, y compris la CE. Collaboration à la préparation de la législation sur les marchés financiers. Etudes universitaires complètes en économie ou en droit avec une expérience professionnelle. Maîtrise d'une deuxième langue nationale et de l'anglais parlé et écrit.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Administration fédérale des finances, Bundesgasse 3, 3003 Berne

Un/une juriste

Principal/e spécialiste dans la section recours AVS/AI. Faire valoir les droits de recours envers le tiers responsable. Activité complexe dans un secteur de droit varié (coordination du droit des assurances sociales et du droit de la responsabilité civile). Travail indépendant au sein d'un petit groupe. Juriste avec brevet d'avocat et/ou expérience professionnelle dans la branche de la responsabilité civile. Connaissances souhaitées en droit de la résponsabilité civile et en droit des assurances sociales (AVS/AI/AA). Aptitude à assumer des responsabilités; habile négociateur/trice. Langues: français, avec des bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ✆ 031/619012, P. Trevisan

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la section droit des eaux. Celle-ci traite toutes les questions juridiques de l'office. Tâches intéressantes et variées: procédures de concession pour les usines hydro-électriques frontières; rédaction de rapports et de prises de position; travaux de secrétariat pour des commissions; traductions; documentation. Formation de juriste complète. Facilité d'expression écrite et orale. Langues: le français, avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de l'économie des eaux, service du personnel, Effingerstrasse 77, case postale, 3001 Berne, ✆ 031/615467

Un/une économiste

Diriger le Service des comptes par mode de transport, c'est-à-dire notamment les comptes routier et ferroviaire. Dans le domaine du compte routier, le/la titulaire aura pour tâches d'affiner la saisie des données, d'examiner des problèmes économiques complexes avec des services externes (amortissements, coûts marginaux, quotepart d'imputation) et d'établir le compte par catégorie qui sera utilisé comme base de calcul pour les taxes de transport. Nous cherchons un/e économiste, si possible expérimenté/e en matière de comptabilité et de TED, capable de diriger ses collaborateurs, habile dans les négociations. Langues: le français ou l'allemand et bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Un/une ingénieur ETS branche «chauffage»

Collaborateur/trice principal/e au sein de notre groupe «chauffage». Planification d'installations de manière indépendante. Conduire et surveiller l'exécution de travaux confiés aux ingénieurs spécialistes. Conseiller/ère spécialiste en matière d'organisation de projets. Traitement de manière autonome de tâches propres à un bureau d'ingénieurs. Elaborer des études sur l'énergie et la rentabilité. Participer à des commissions en rapport avec la fonction. Ingénieur ETS ou technicien/ne d'une ET et nombreuses années d'expérience professionnelle. Aptitude à pouvoir organiser, négocier et s'imposer. Langues: l'allemand ou le français avec bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office des constructions fédérales, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ✆ 031/618182, M. Liechti

Un/une gestionnaire d'ensemble

Assurer le fonctionnement des divers systèmes opérationnels d'un important réseau informatique. S'occuper et entretenir le matériel, le logiciel et les composantes de communication ainsi que collaborer à l'établissement et à l'exploitation d'un cluster VAX. Conseiller et instruire les utilisateurs. Des instruments, logiciels modernes et des systèmes de banques de données sont à disposition (Ada, PASCAL, Rdb, SYBASE). Informaticien/ne ETS ou ingénieur-électricien ETS. Expérience dans le domaine des systèmes informatiques, en tant que gestionnaire de systèmes et de réseaux et connaissance du DEC souhaitées.

Lieu de service: *Région de Berne*
Adresse:
Office fédéral des troupes de transmission, service du personnel, 3003 Berne, ✆ 031/673502

Conseiller/ère TID

Aide, assistance (support) et formation des utilisateurs dans le domaine du traitement individuel des données. Conseils et assistance aux utilisateurs dans l'application des méthodes et des moyens utilisés dans le traitement individuel des données (textes, feuilles de calcul, banque de données). Elaborer des concepts de formation de détail dans le domaine du TID. Mener à terme des mesures de formation. Favoriser les échanges d'expériences. Observer et analyser de nouvelles possibilités de développement. Formation de base commerciale ou technique de préférence dans la branche de la construction. Perfectionnement en informatique. Une pratique correspondante dans le TED constituerait un avantage. Langues: l'allemand avec de bonnes connaissances en français; connaissance de la terminologie TED anglaise.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office des constructions fédérales, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ✆ 031/618131, F. Schneider

Collaborateur/trice commercial/e, év. un/une comptable

Nous pouvons vous offrir une activité intéressante et indépendante en qualité de collaborateur/trice spécialiste du compte routier chargé/e de collecter et de mettre à jour des données de comptes tenus par les pouvoirs publics. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou formation équivalente, bonnes connaissances de comptabilité et quelques années de pratique. Goût pour les chiffres et expérience du TED. Langue: l'allemand; de bonnes connaissances du français et év. d'italien constitueraient un atout.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ✆ 031/618893

Professions administratives

Employé/e de commerce

Collaborateur/trice de la division du remboursement, chargé/e, dans les limites de conventions de double imposition, du traitement des demandes de dégrèvement des impôts à la source étrangers. Examen formel et matériel des demandes et exécution des travaux qui s'y rapportent depuis l'entrée de ces demandes jusqu'à leur transmission aux autorités fiscales étrangères. Orienter oralement et par écrit les requérants sur leur droit au remboursement ou au dégrèvement et sur la procédure à suivre. Collaborer à la mise en valeur des informations fiscales émanant des autorités fiscales étrangères. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou d'administration avec expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ✆ 031/617121/7279

Collaborateur/trice du secrétariat central

Poste à plein temps ou à mi-temps. Assistance technique et instruction spécifique dans le domaine informatique. Rédaction et dactylographie de la correspondance, de discours et de rapports, établissement de graphique et disposition de textes provenant de tous les secteurs de l'office. Assistance des collaborateurs/trices en matière d'administration et de secrétariat. Activité variée, suppléance du responsable de l'enregistrement. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce, école de commerce ou formation équivalente; expérience professionnelle; vivacité d'esprit; goût pour le travail d'équipe; si possible bonnes connaissances du système WORD. Langues: allemand ou français, bonnes connaissances de l'autre langue.

100% ou 2×50%
Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral du personnel, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire d'administration TED

Saisir et classer des informations. Recevoir des avis de dérangements; répondre à des questions et à des demandes de modification des utilisateurs. Instruire ceux-ci sur les possibilités des moyens informatiques mis à disposition (comptabilité financière, textes, tableaux de calculation, etc.). Operating: étude et transmission des résultats, sécurité des données, travaux généraux de secrétariat. Formation de base commerciale ou technique. Expérience dans le TED. Prêt à se perfectionner. Langues: l'allemand avec connaissances en français. Ce poste conviendrait à une femme désirant retourner dans la vie professionnelle.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office des constructions fédérales, Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Collaborateur/trice

au secrétariat. Activité indépendante et variée. Rédiger des projets d'ordonnance, des bulletins d'examen, des rapports avec formules difficiles au moyen du traitement de texte. Correspondance en allemand de façon indépendante ou selon manuscrit. Correspondance en français, italien et anglais selon manuscrit. Service du standard téléphonique. Réception, contrôle des absences. Formation commerciale ou équivalente. Expérience professionnelle. Langue: l'allemand, le français ou l'italien. Place de parc à disposition.

Lieu de service: *Wabern*
Adresse:
Office fédéral de métrologie, service du personnel, Lindenweg 50, 3084 Wabern

Collaborateur/trice

Collaboration au secrétariat de la Division de Genève. Dactylographie de travaux de correspondance exigeants, de rapports, de procès-verbaux etc. selon manuscrits, notices et dictées, au moyen d'un système de traitement de textes à écran de visualisation ou d'une machine à écrire conventionnelle. Travaux de bureau très diversifiés. Formation en matière commerciale. Expérience professionnelle souhaitée. Si possible expérience dans le domaine du traitement automatique des textes.

Lieu de service: *Genève*
Adresse:
Office fédéral de l'assurance militaire, Division de Genève, avenue Edmond-Vaucher 18, 1211 Genève 28, ✆ 022/795911 11

Un/une secrétaire

Dactylographier de la correspondance, des rapports et des procès-verbaux, à l'aide du dictaphone ou d'après un manuscrit, au moyen du système de traitement de textes à écran de visualisation (formation év. assurée par nos soins) et avec machine à écrire conventionnelle. Travaux généraux de secrétariat. Habile dactylographe. Apprentissage d'employé/e de bureau ou formation commerciale. Langues: l'allemand avec connaissances du français, év. de l'italien.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ✆ 031/617121/7279

Un/une secrétaire médical/e

au secrétariat des médecins du Service médical des CFF, de l'administration générale de la Confédération et de l'entreprise des PTT à Berne. Correspondance générale de manière indépendante, correspondance médicale française principalement prise sur dictaphone. Connaissances de la terminologie médicale et expérience sur PC souhaitées. Formation de secrétaire médical/e ou apprentissage de commerce, voire formation équivalente. Français, connaissances de l'allemand ou allemand avec de très bonnes connaissances du français.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Division médicale CFF, Bollwerk 10, 3030 Berne, ✆ 031/602224, Herr Epp

Collaborateur/trice

Collaboration au sein du service administratif de la Division de Genève. Accomplissement de travaux statistiques, coopération à l'exécution des paiements et au service des archives. Apprentissage de bureau ou formation équivalente dans le domaine commercial. Expérience professionnelle souhaitée.

Lieu de service: *Genève*
Adresse:
Office fédéral de l'assurance militaire, Division de Genève, avenue Edmond-Vaucher 18, 1211 Genève 28, ✆ 022/795911 11

Professions techniques/artisanales/exploitation

Un/une chef d'atelier

Responsable de notre atelier d'armurerie. Gestion du personnel ainsi que planification, organisation et contrôle de l'entretien et de la réparation de toutes les armes, remorques et bicyclettes de l'arsenal. Apprentissage de mécanicien, d'armurier ou formation équivalente. Si possible, connaissances en allemand. Aptitude à diriger un groupe.

Lieu de service: *Aigle*
Adresse:
Arsenal fédéral d'Aigle et place de tir du Petit Hongrin, 1860 Aigle, ✆ 025/262531, Pichonnat/Grangier

Assistante/technique

à la section voie de la division voie ferrée. Travaux de construction et de dessin dans le domaine du service de la voie (outillages, engins mécanisés et de transport, équipements divers etc). Apprentissage complet de dessinateur/trice de machines. Connaissances de base du CAD désirées. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue. Entrée en fonctions: à convenir.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Direction des travaux CFF, Mittelstrasse 43, 3030 Berne, ✆ 031/602644, H. Meyer

Professions diverses

Ecuyer

Pour la formation de nos chevaux, nous cherchons un collaborateur capable de former nos jeunes chevaux et de monter, selon les besoins, nos chevaux du Dépôt. Le titulaire sera également engagé temporairement dans d'autres branches du Dépôt Fédéral des chevaux de l'Armée. Le candidat devrait avoir une certaine expérience et être agé d'environ 20 à 25 ans. Il doit être apte au service militaire. De préférence diplômé ASPM.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Dépôt fédéral des chevaux de l'armée, Papiermühlestrasse 40, 3003 Berne, ✆ 031/673374, H. U. Born

Palefrenier/ère

Pour les travaux d'écurie et les soins à donner à nos chevaux, nous cherchons un collaborateur/une collaboratrice que nous formerons comme palefrenier/ère. Selon l'aptitude et l'intérêt du/de la titulaire, une formation d'aide atteleur/euse lui sera donnée simultanément. L'intéressé/e sera également engagé/e à la forge et dans autres ateliers. Le candidat/la candidate provenant de l'agriculture et ayant une certaine expérience aura la préférance.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Dépôt fédéral des chevaux de l'armée, Papiermühlestrasse 40, 3003 Berne, ✆ 031/673374, H. U. Born

05-2018/4x4

BOURSE

DOW JONES		
19.2.90	pas reçu	
20.2.90	2596,84	

ZURICH ⬇		
19.2.90	1127,90	
20.2.90	1117.—	

$ US ⬇	
Achat	1,4675
Vente	1,4975

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
$ Once	418.—	421.—
Lingot	19.900.—	20.150.—
Vreneli	127.—	137.—
Napoléon	114.—	122.—
Souver. $ new	98.—	100.—
Souver. $ old	—	—

Argent		
$ Once	5.34	5.36
Lingot/kg	249.—	264.—

Platine		
Kilo Fr	25.000.—	25.300.—

CONVENTION OR

Plage or	20.300.—
Achat	19.880.—
Base argent	300.—

INVEST DIAMANT

Février 1990: 245

A = cours du 19.2.90
B = cours du 20.2.90
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Kuoni	27000.—	27000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1350.—	1350.—
B. Centr. Coop.	880.—	880.—
Crossair p.	965.—	950.—
Swissair p.	1140.—	1125.—
Swissair n.	975.—	970.—
Bank Leu p.	3300.—	3300.—
UBS p.	4050.—	3985.—
UBS n.	905.—	892.—
UBS b/p	150.—	147.—
SBS p.	337.—	335.—
SBS n.	301.—	299.—
SBS b/p	292.—	287.—
C.S. hold. p.	2375.—	2370.—
C.S. hold. n.	495.—	491.—
BPS	1650.—	1640.—
BPS b/p	150.—	150.—
Adia Int. p.	1570.—	1525.—
Elektrowatt	3000.—	2975.—
Forbo p.	2500.—	2500.—
Galenica b/p	425.—	430.—
Holder p.	5725.—	5700.—
Jac Suchard p.	6505.—	6445.—
Landis n.	1450.—	1445.—
Motor Col.	1680.—	1660.—
Moeven p.	5075.—	5150.—
Bührle p.	895.—	920.—
Bührle n.	292.—	305.—
Bührle b/p	245.—	255.—
Schindler p.	5500.—	5550.—
Sibra p.	421.—	400.—
Sibra n.	395.—	393.—
SGS n.	5250.—	5150.—
SMH 20	165.—	165.—
SMH 100	632.—	628.—
La Neuchât.	1300.—	1300.—
Rueckv p.	3550.—	3525.—
Rueckv n.	2340.—	2280.—
W'thur p.	4180.—	4100.—
W'thur n.	3030.—	2990.—
Zurich p.	4975.—	4975.—
Zurich n.	3700.—	3680.—
BBC I-A-	5835.—	5775.—
Ciba-gy p.	3650.—	3635.—
Ciba-gy n.	2900.—	2890.—
Ciba-gy b/p	2695.—	2690.—
Jelmoli	2250.—	2200.—
Nestlé p.	8940.—	8810.—
Nestlé n.	8880.—	8800.—
Nestlé b/p	1825.—	1790.—
Roche port.	7500.—	7425.—
Roche b/j	3875.—	3815.—
Sandoz p.	11425.—	11350.—
Sandoz n.	10400.—	10300.—
Sandoz b/p	2010.—	1985.—
Alusuisse p.	1370.—	1361.—
Cortaillod n.	3400.—	3400.—
Sulzer n.	5300.—	5250.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	96.75	96.25
Aetna LF cas	77.—	75.25
Alcan alu	30.—	29.50
Amax	34.50	34.25
Am Cyanamid	75.—	74.50
ATT	59.25	58.—
Amoco corp	84.—	82.50
ATL Richf	172.—	170.—
Baker Hughes	39.25	39.—
Baxter	36.25	35.75
Boeing	93.75	92.50
Unisys	21.25	21.—
Caterpillar	84.25	83.50
Citicorp	36.50	35.50
Coca Cola	102.—	101.50
Control Data	26.—	25.75
Du Pont	56.25	56.—
Eastm Kodak	57.50	57.—
Exxon	71.25	70.50
Gen. Elec	92.75	91.50
Gen. Motors	64.50	63.—
Paramount	65.—	64.75
Halliburton	69.50	67.75
Homestake	32.50	32.50
Honeywell	116.50	115.50
Inco ltd	36.75	35.75
IBM	154.—	152.—
Litton	110.—	109.—
MMM	118.50	117.—
Mobil corp	92.—	91.25
NCR	102.—	101.—
Pepsico Inc	87.—	86.50
Pfizer	98.—	97.50
Phil Morris	57.50	57.—
Philips pet	39.—	38.50
Proct Gamb	99.50	98.—
Sara Lee	40.25	—
Rockwell	32.25	31.25
Schlumberger	73.75	72.25
Sears Roeb	59.25	59.—
Waste m	48.50	48.—
Sun co inc	59.—	57.50
Texaco	89.—	88.—
Warner Lamb.	162.50	161.50
Woolworth	88.50	88.—
Xerox	75.25	74.50
Zenith	13.50	13.50
Anglo am	53.50	53.75
Amgold	159.—	160.—
De Beers p.	28.—	28.50
Cons. Goldf l	42.—	40.—
Aegon NV	85.—	83.75
Akzo	96.50	94.—
Algem Bank ABN	30.75	30.—
Amro Bank	61.50	60.75
Philips	33.25	32.50
Robeco	80.50	79.25
Rolinco	79.—	79.25
Royal Dutch	116.—	114.—
Unilever NV	116.—	114.—
Basf AG	278.—	266.50
Bayer AG	284.50	272.—
BMW	570.—	560.—
Commerzbank	275.—	264.—
Daimler Benz	806.—	787.—
Degussa	461.—	468.—
Deutsche Bank	724.—	695.—
Dresdner BK	370.—	362.—
Hoechst	284.—	273.—
Mannesmann	323.—	311.—
Mercedes	660.—	638.—
Schering	728.—	720.—
Siemens	680.—	665.—
Thyssen AG	268.—	260.50
VW	505.—	492.—
Fujitsu ltd	15.75	15.50
Honda Motor	17.75	17.50
Nec corp	19.75	19.25
Sanyo electr.	9.75	9.50
Sharp corp	19.25	18.75
Sony	85.—	83.—
Norsk Hyd n.	45.75	45.—
Aquitaine	154.—	150.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS		50¾
Alcan		19½
Aluminco of Am		62.–
Amax Inc		23¼
Asarco Inc		27⅛
ATT		39.–
Amoco Corp		55½
Atl Richfld		114⅛
Boeing Co		61½
Unisys Corp.		14½
CanPacif		20¾
Caterpillar		56.–
Citicorp		23½
Coca Cola		68½
Dow chem.		63.–
Du Pont		37⅝
Eastm. Kodak		38⅛
Exxon corp		47⅜
Fluor corp		40¼
Gen. dynamics		36⅝
Gen. elec.		60⅞
Gen. Motors		42¾
Halliburton		47.–
Homestake		22⅜
Honeywell		76½
Inco Ltd		23¼
IBM		103.–
ITT		52⅝
Litton Ind		72¾
MMM		78¼
Mobil corp		61½
NCR		67⅞
Pacific gas/elec		22⅛
Pepsico		58.–
Pfizer inc		65.–
Ph. Morris		37¾
Phillips petrol		26⅛
Procter & Gamble		65⅛
Rockwell intl		21⅛
Sears, Roebuck		39⅝
Sun co		38⅞
Texaco inc		59⅛
Union Carbide		22½
US Gypsum		4⅛
USX Corp.		34¾
UTD Technolog		49⅞
Warner Lambert		107½
Woolworth Co		58¾
Xerox		50⅜
Zenith elec		8⅜
Amerada Hess		50¼
Avon Products		30¾
Chevron corp		69¼
UAL		127⅛
Motorola inc	58⅞	57⅝
Polaroid	44⅛	43.–
Raytheon	62⅞	62.–
Ralston Purina	81⅜	80⅞
Hewlett-Packard	47¼	42⅜
Texas Instrum	33.–	31⅞
Unocal corp	31⅝	30¾
Westingh elec	71⅛	69¼
Schlumberger	49⅞	49¾

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

NON REÇU

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	2660.—	2650.—
Canon	1660.—	1640.—
Daiwa House	2500.—	2480.—
Eisai	2110.—	2090.—
Fuji Bank	3480.—	3450.—
Fuji photo	4400.—	4350.—
Fujisawa pha	2190.—	2200.—
Fujitsu	1530.—	1510.—
Hitachi	1520.—	1520.—
Honda Motor	1730.—	1750.—
Kanegafuji	1060.—	1050.—
Kansai el PW	4460.—	4450.—
Komatsu	1210.—	1190.—
Makita elct.	2920.—	2890.—
Marui	3220.—	3150.—
Matsush el I	2200.—	2170.—
Matsush el W	2030.—	1960.—
Mitsub. ch. Ma	1080.—	1100.—
Mitsub. el	1080.—	1080.—
Mitsub. Heavy	1070.—	1060.—
Mitsui co	1150.—	1130.—
Nippon Oil	1660.—	1640.—
Nissan Motor	1320.—	1320.—
Nomura sec.	3140.—	3100.—
Olympus opt	1600.—	1580.—
Ricoh	1240.—	1240.—
Sankyo	2770.—	2740.—
Sanyo elect.	968.—	956.—
Shiseido	2240.—	2190.—
Sony	8200.—	8100.—
Takeda chem.	2280.—	2270.—
Tokyo Marine	2000.—	1960.—
Toshiba	1190.—	1180.—
Toyota Motor	2480.—	2450.—
Yamanouchi	3400.—	3360.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.44	1.52
1 $ canadien	1.19	1.29
1 £ sterling	2.41	2.66
100 FF	25.25	27.25
100 lires	–.1125	–.1275
100 DM	87.75	89.75
100 fl. holland.	77.75	79.75
100 fr. belges	4.10	4.40
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.50	12.80
100 escudos	–.90	1.10

DEVISES

1 $ US	1.4675	1.4975
1 $ canadien	1.22	1.25
1 £ sterling	2.51	2.56
100 FF	25.80	26.50
100 lires	–.1105	–.1210
100 DM	88.40	89.20
100 yens	1.0190	1.0310
100 fl. holland.	78.40	79.20
100 fr belges	4.20	4.30
100 pesetas	1.35	1.39
100 schilling aut.	12.55	12.67
100 escudos	–.9850	1.0250

Les impôts sont chers...

et il est parfois possible d'en économiser

Demandez notre tarif sans engagement au tél: **038/53 36 91**

Fiduciaire Michel Ritzi SA
rue Soguel 16, 2053 Cernier.

70

gastronomie

Dès aujourd'hui, l'

HÔTEL- RESTAURANT LA CHARRUE
2063 Vilars sur Neuchâtel
Tél.038 53 52 62

vous propose ses nouvelles créations:

Les huîtres accompagnées d'un verre de Montagny 1er cru

* * * * *

Les petits mets d'autrefois

* * * * *

Le menu de dégustation signé Thierry Vincent

* * * * *

Le choix de desserts inédit

* * * * *

et, du bar à vin, une sélection de grands crus au verre

Tous les jours du **lundi** au samedi (et c'est tout près de chez vous)

607

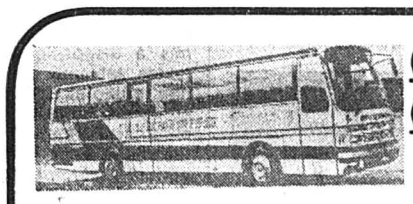

(038) 47 13 43
(038) 33 21 60

VOYAGES évasions

1	13-16 avril (Pâques) (4 jours)	**Normandie (avec visite de Paris le matin du lundi de Pâques)**	Fr. 490.–
2	13-18 mai (6 jours)	**Deux mondes qui se rejoignent sur les ruines d'un mur. Berlin**	Fr. 900.–
3	24-27 mai (Ascension) (4 jours)	**Rhénanie-Bénélux avec descente du Rhin en bateau (Lorelei)**	Fr. 620.–
4	2-4 juin (Pentecôte) (3 jours)	**Alsace-Lorraine (Strasbourg - Nancy - Verdun)**	Fr. 380.–
5	9-15 juillet (7 jours)	**Châteaux de la Loire - Normandie Paris (Mont-St-Michel - Plages du débarquement - Falaises d'Etretat (soir du 14 juillet à Paris)**	Fr. 950.–
6	21-28 juillet (8 jours)	**Périgord (Dordogne - Toulouse - Albi Cahors - Agen - Les Cévennes)**	Fr. 990.–
7	1er - 5 août (5 jours)	**Merveilles naturelles! Les Dolomites (14 cols alpins avec Fête nationale à St-Moritz)**	Fr. 680.–
8	12-19 août (8 jours)	**Vienne (Innsbruck - Salzbourg - Carinthie - Tyrol du Sud)**	Fr. 1150.–
9	23-26 août (4 jours)	**Tyrol (Innsbruck - Salzbourg - Berchtesgaden) 3 nuits dans un excellent hôtel alpin avec piscine et sauna**	Fr. 520.–
10	4-13 septembre (10 jours)	**Bretagne (Château de la Loire-Lorient-Brest - St-Malo - Mont-St-Michel)**	Fr. 1200.–
11	15-17 septembre (Jeûne fédéral) (3 jours)	**Alsace (Haut-Koenigsbourg - Volerie des Aigles - Strasbourg Forêt Noire - Europa Park) (entrées comprises)**	Fr. 375.–
12	23-27 septembre (5 jours)	**Les châteaux de Louis II: La Bavière avec 3 nuits au bord d'un petit lac romantique. Prix spécialement intéressant**	Fr. 550.–
13	7-12 octobre (6 jours)	**«Une fois les touristes partis...» Les Cévennes (gorges du Tarn)**	Fr. 740.–
14	21-31 octobre (11 jours)	**Superbe évasion ibérique (Andorre Madrid - L'Andalousie - Gibraltar)**	Fr. 1550.–

45194

Renseignements et inscriptions

ERIC FISCHER

CORNAUX **MARIN**

divers

Je m'abonne

Je m'offre dès aujourd'hui les privilèges de l'abonné: 100% d'information, 50% d'économie

☐ 12 mois à Fr. 183.–
☐ 6 mois à Fr. 96.–
☐ 3 mois à Fr. 52.–

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Nom:

Prénom:

Rue:

NP/Localité:

Signature:

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

En tous points profitable: l'abonnement!

L'annonce, reflet vivant du marché

Nouveau!
TeleAlarm® R9 Le système suisse de sécurité pour vous et vos biens.

TeleAlarm R9 est un système nouveau et ingénieux qui permet d'assurer la sécurité des personnes et des biens à domicile ou au travail.
Son installation est très simple. Il suffit qu'il y ait un téléphone pour que TeleAlarm R9 fasse le reste.
En cas d'intrusion ou d'agression ce système transmet automatiquement l'alarme et un message par téléphone et avertit jusqu'à 8 numéros de répondants de votre choix.

C'est un système d'une efficacité redoutable, discret et d'un emploi tout simple. Vendu à prix fixe, TeleAlarm R9 est à portée de tous.
Maintenant, vous pourrez partir tranquillement et dormir en paix.

TeleAlarm® R9

Par Telectronic SA – 30 ans d'expérience dans les télécommunications appliquées au service de la sécurité.

Coupon *Je voudrais savoir davantage sur TeleAlarm R9.*

☐ *Veuillez m'envoyer une documentation complète.*
☐ *J'aimerais que vous passiez me voir pour une démonstration. Veuillez me contacter.*

Nom/prénom:

Rue/No:

NPA/localité:

No tél.:

Découper et adresser à:
TeleAlarm, Sicherheitsberatung, Postfach 233, 3000 Bern 25

007194

Dessine-moi un tunnel

Interaction graphique pour «Saturne»

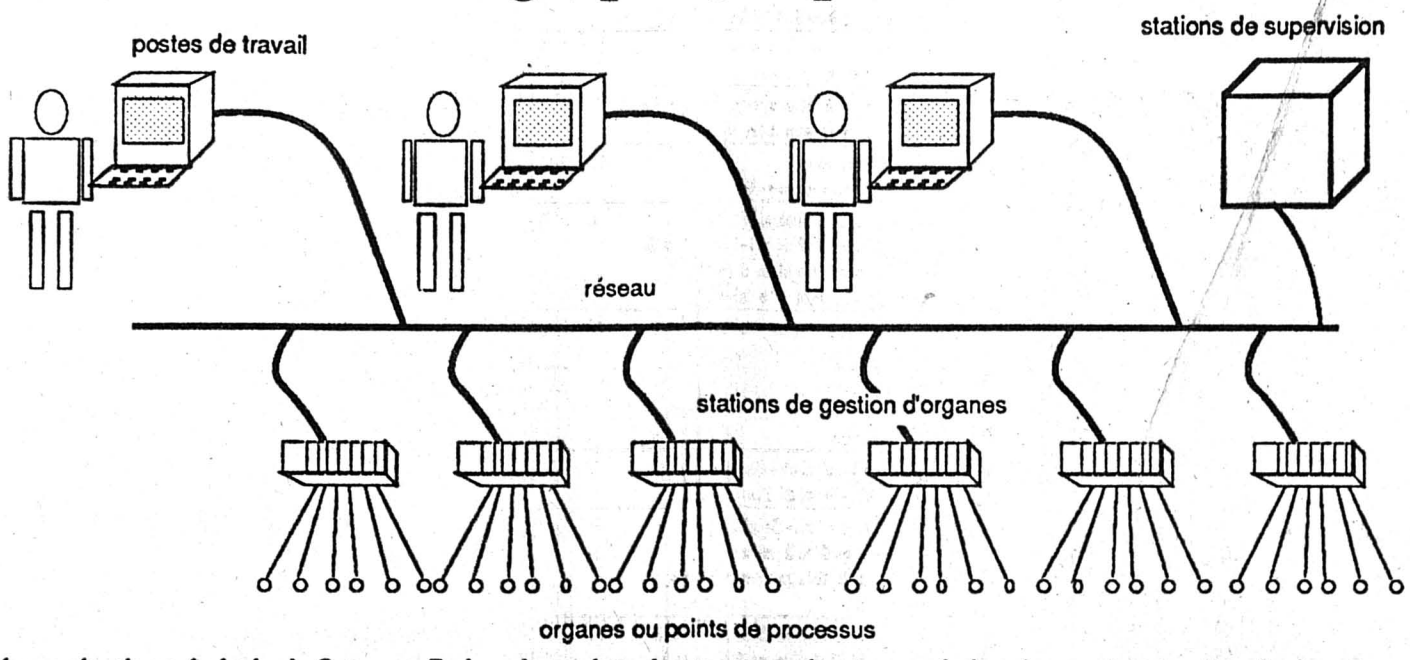

L'organisation générale de Saturne. En bas, les points de processus (par exemple la mise en marche d'un feu) sont commandés localement par des gestionnaires d'organes. Ces gestionnaires d'une part, les postes de travail de l'autre sont reliés par un réseau piloté par des stations de suupervision.

Le système Saturne assistera les opérateurs pour la surveillance et la commande du réseau principal du canton de Neuchâtel, et notamment des tunnels. Malgré la complexité des installations, ce travail doit rester simple et intuitif. Grâce à une présentation graphique qui se fera peut-être sur le moniteur d'un microordinateur.

Le dossier d'étude globale du système Saturne a été remis le mois dernier aux Travaux publics neuchâtelois (voir L'Impartial du 27 janvier). Il définit le cahier des charges d'une installation qui devra à la fois gérer les communications de la police cantonale, surveiller le futur bâtiment des Poudrières et assurer la sécurité du réseau routier cantonal.

Saturne commandera notamment tous les tunnels du canton, parmi lesquels la traversée de Neuchâtel représente le plat de résistance: des feux aux ventilateurs, ils comprendront plus de 1500 organes.

Comment piloter simplement une forêt d'équipements répartie de la Clusette aux tranchées de Monruz ? Car de nuit, un seul homme doit être à même de surveiller l'ensemble des installations du canton, et d'agir en cas d'incidents. Par l'image, répond Michel Berger, dont le bureau de génie logiciel a signé l'étude globale.

Sur un grand écran (format A3, avec une résolution minimale de 80 points par pouce), l'opérateur distinguera un arrière-plan représenté en gris ou en couleur pastel. Ce sera une carte, un schéma ou un synoptique représentant le réseau routier ou le réseau de distribution. En pastel aussi, le premier plan représentera les états du système ou du domaine considéré.

Sur cet écran terne représentant le fonctionnement normal du système, les informations importantes – relatives à un incident notamment – apparaîtront en couleurs vives. L'opérateur sera alors aidé par l'ordinateur pour intervenir: établir un nouveau plan de feux, allumer les signaux de rabattement pour la fermeture d'une voie, modifier les panneaux variables de limitation de vitesse, etc.

Ces postes de travail (sept sont prévus) ne seront pas équipés de simple terminaux, car ils devront se charger eux-mêmes de la représentation graphique des informations. La haute résolution de l'écran et les exigences de rapidité fixent la barre assez haut. Seules les stations de travail auraient pu la franchir il y a peu de temps encore.

Mais les micros se sont musclés. Michel Berger cite parmi les matériels envisageables, à côté des stations Unix, les Macintosh de la nouvelle génération (à base d'un processeur 68030) et les compatibles IBM puissants (avec un 386 ou un 486), avec une interface graphique bien entendu. Ces stations communiqueront avec des «superviseurs» qui seront des ordinateurs moyens, du type de ceux qu'on utilise dans la conduite de processus industriels puisqu'il s'agit de travailler en temps réel.

JPA

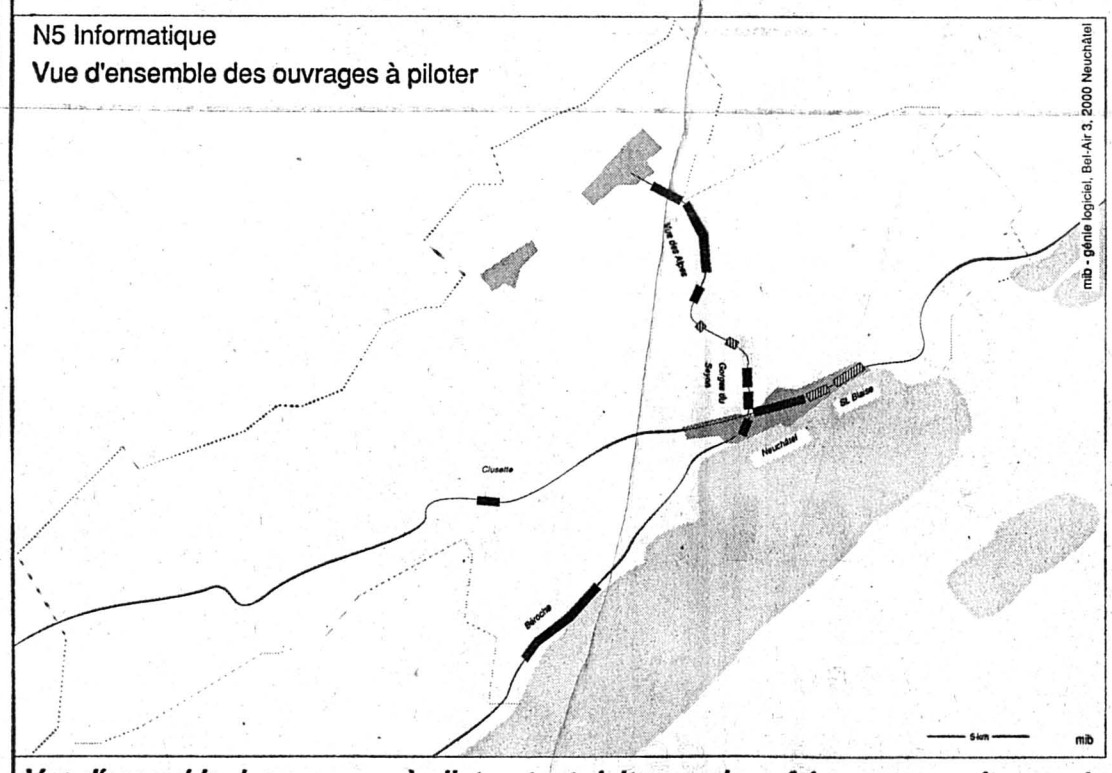

Vue d'ensemble des ouvrages à piloter: tout doit pouvoir se faire sur un seul poste de travail.

Quelques prophéties

Sous le coup de l'entrée dans les années 90, nous avons cédé le mois dernier à la tentation des prophéties. Comme beaucoup d'autres, semble-t-il, et l'épidémie a atteint des oracles beaucoup plus prestigieux.

Steve Jobs (NeXT) a annoncé la fin de l'ère de l'informatique personnelle: les années 90 seront celles de l'informatique «interpersonnelle», dans un environnement marqué par l'interconnexion, le courrier électronique et les données partagées. Sur le même thème, Gordon Eubanks (Symantec) prédit que l'ordinateur personnel va servir, au-delà des besoins individuels, les besoins collectifs des groupes.

Côté affaires, Jim Manzi (Lotus) déclare que la révolution du PC est terminée. Il va falloir désormais s'occuper de tous ces ordinateurs, et aider les utilisateurs à maîtriser des programmes complexes.

La technologie a pourtant encore son mot à dire. David House (Intel) a promis pour 1993 le 80586, avec 5 millions de transistors sur une puce. En 1999, le 80786 tournera à 250 MHz et crachera 2000 mips (millions d'instructions par seconde). Avec toute cette puissance, les interfaces utilisateurs vont changer de façon spectaculaire.

A part ces interfaces graphiques, dit Steve Ballmer (Microsoft), deux éléments joueront un rôle crucial dans les cinq ans à venir: la possibilité de travailler facilement avec des applications multiples réalisées par des développeurs différents, et l'utilisation de n'importe quelles données par n'importe quelle application.

En mélangeant le tout et en secouant vigoureusement, on peut en conclure que si la révolution est terminée, la suite s'annonce au moins aussi agitée. Et qu'une des rares choses qui vont changer davantage que les microordinateurs sera la manière de s'en servir.

Jean-Pierre AUBRY

Séminaires à Neuchâtel

Pour la première fois, l'Ecole neuchâteloise d'informatique de gestion organise cette année en collaboration avec l'ISEIG (Institut suisse d'enseignement de l'informatique de gestion) une série de séminaires destinés aux professionnels.

Quatre séminaires de deux jours auront lieu au Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois. Le premier, les 7 et 8 mars, sera une introduction aux communications de données et à la téléinformatique. Les 22 et 23 mars, on parlera de planification des projets informatiques et on pratiquera un logiciel de planification (MS-Project).

«Unix: vers un système universel?» sera la question posée les 17 et 18 mai. Le séminaire des 12 et 13 juin dira comment concevoir, réaliser et exploiter efficacement un réseau local.

Femmes branchées

Cours d'informatique au féminin à Neuchâtel

L'informatique intéresse les femmes, au travail ou au foyer. Organisés par un hebdo féminin, des cours d'initiation ont fait le plein de participantes et d'enthousiasme à Neuchâtel.

Il y a cinq ans, les premiers cours organisés par «La Femme d'aujourd'hui» portaient sur l'artisanat. Les plus récents portent sur l'informatique. «Beaucoup de femmes entendent parler d'informatique et ne peuvent pas participer à ce discours. Elles n'ont jamais l'occasion de toucher un ordinateur», note l'organisatrice Marianne Estoppey.

Or «les écoles sont trop chères, et hors des villes on ne trouve rien», ajoute Mme Estoppey. Ce sont souvent des cours du soir qui sont proposés, et c'est peu pratique quand il faut se déplacer. D'où l'idée de proposer un séminaire «compact» de deux jours.

Une centaine de lectrices (parmi lesquelles se sont glissés quelques lecteurs) ont participé aux trois séminaires tenus à Neuchâtel et à celui de Nyon. Pour savoir de quoi parlaient leurs maris et leurs enfants (les petits Vaudois découvrent l'ordinateur dès l'école enfantine), mais souvent aussi avec des problèmes et des ambitions plus précis. Par exemple une mise à jour d'une formation de secrétaire pour reprendre une activité professionnelle. L'ordinateur, c'est aussi parfois la possibilité de travailler à temps partiel, et chez soi.

Qu'apprend-on en deux jours? «Tout et rien, répond Henri Robert, le directeur de Microland qui donne ces cours à Neuchâtel. Ce qu'est un ordinateur, on fait un peu de terminologie».

Mais les leçons sont surtout orientées vers la pratique: on tape une lettre sur un traitement de texte simple et on l'imprime, on passe à un programme de gestion de fichiers pour faire quelques recherches et un petit mailing.

Et on conclut en établissant sur un tableur le budget d'un ménage. On découvre aussi un jeu éducatif pour voir ce que font les jeunes, et un programme de dessin permet un premier contact avec la souris.

Mme Estoppey organisera de nouveaux cours cet automne. Et puisque trois participants sur quatre ont souhaité que cette introduction ait une suite, M. Robert compte leur proposer des cours «à la carte» en fonction des intérêts.

JPA

EN BREF

Les Neuchâtelois de la GPAO

«Informatique & bureautique» du 29 janvier fait un tour d'horizon de neuf logiciels romands de GPAO (gestion de production assistée par ordinateur). On y trouve le produit de Raybus (La Chaux-de-Fonds) présenté dans une des premières pages informatique de L'Impartial. Quant à Expert-400 de SCI (Givisiez), il a été développé sous la direction du professeur Paul Schönsleben. Comme son nom l'indique, Expert-400 repose sur un système-expert et tourne sur IBM AS/400.

Multimedia: de quoi il retourne

Rien de tel que l'informatique pour créer des mots en quête de définition. Multimédia est le dernier-né, c'est important, et le numéro de février de «Byte» explique fort bien (en anglais) de quoi il retourne et ce qu'il faut en savoir.

Soucis de stars

Pratique pour se débarasser des enquiquineurs et des maniaques: le numéro du téléphone qui vous appelle apparaît avant qu'on ait décroché. Mais ça pose déjà un problème aux Etats-Unis: les stars risquent de divulguer leur numéro confidentiel chaque fois qu'elles appellent le plombier.

Guide PC

Matériels, logiciels et périphériques pour IBM PC et PS et compatibles: le guide 1990 publié par «Soft & Micro» en fait une présentation fort complète. Ce pavé de référence frise d'ailleurs le kilogramme. Pour plus de détails sur le domaine souvent obscur des modems, on peut lire le dossier paru en janvier dans la même revue.

Fresques sur ordinateur

Le «Michelangelo Paint jet system» dirige des jets de peinture acrylique qui tracent, en quatre heures, une image de cinq pieds sur cinq. C'est un peu lent pour les «graffeurs» branchés, mais c'est de toute façon au-dessus de leurs moyens: le système coûte 100.000 dollars.

DRAM: comme l'OPEP

Les prix des puces de mémoire dynamique 1 Mbit avaient flambé. Ils sont à la baisse. Pour sauver leurs marges, les producteurs japonais ont décidé d'en écouler 10% de moins. Mais les Coréens cassent les prix et produisent à tout va...

PUBLICITÉ

«Le Contrat de Confiance»

C'est aussi ...

☞ Une installation **configurée et testée** dans nos ateliers avant la livraison.

☞ Un dépannage téléphonique gratuit sur simple appel de notre **numéro vert.**

SLASH S.A.
Rue de la Paix 101
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 21 21 91

Rue du Bassin 4
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 99 02

SOLIDITÉ. INDIVIDUALITÉ. DYNAMIQUE. LA NOUVELLE LANCIA DEDRA.

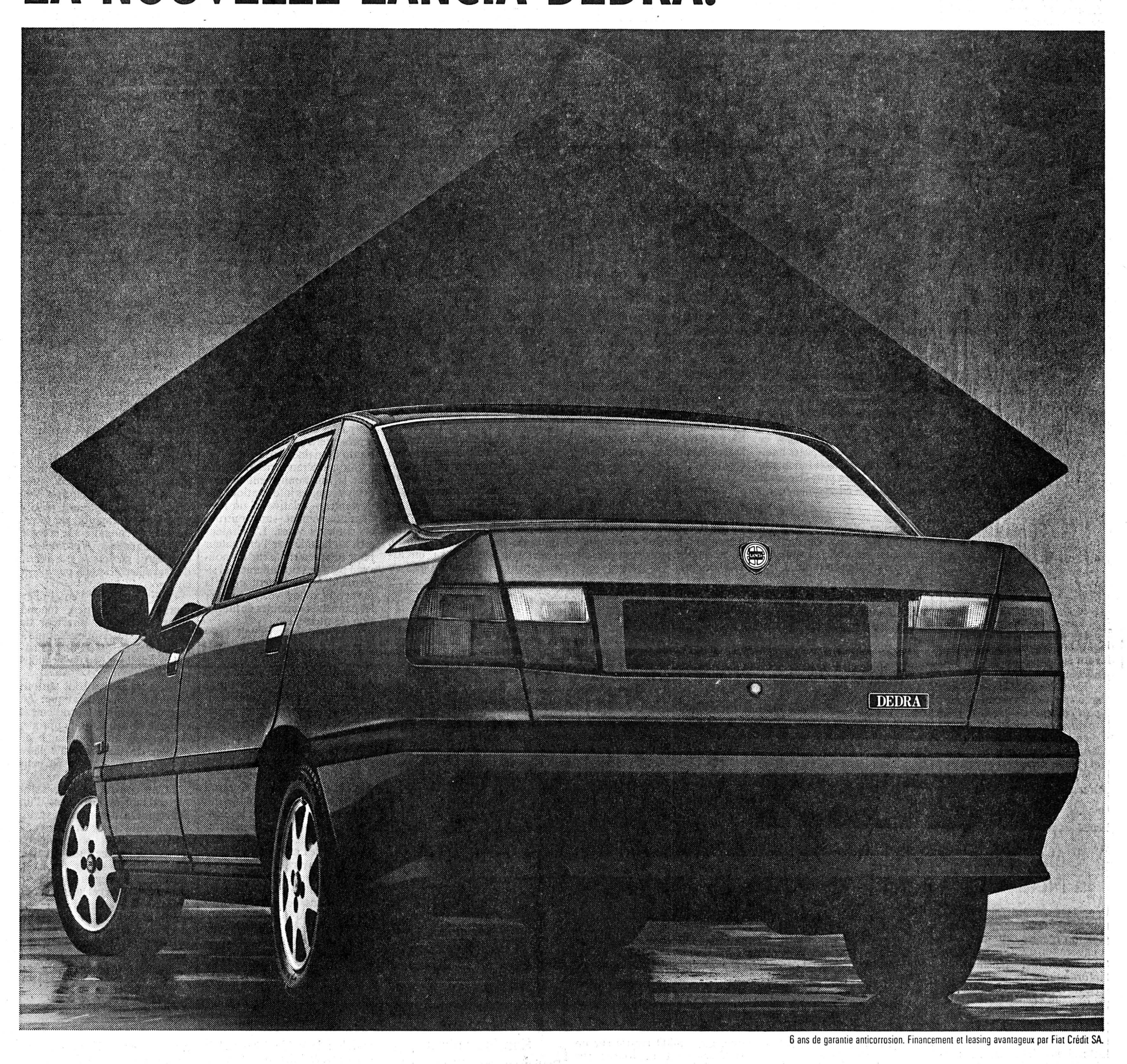

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

Permettez-nous de souligner quelques caractéristiques qui confèrent à la nouvelle Lancia Dedra sa personnalité particulière; comme sa ligne dessinée par ordinateur, et le zingage intégral des parties exposées, lui assurant une protection à 100% contre la corrosion. Remarquons encore le haut niveau des options: suspension contrôlée électroniquement, ABS, climatisation automatique et multiples raffinements que vous n'oseriez espérer dans sa catégorie. Pas d'avantage qu'un tel volume intérieur, qu'un coffre de telles dimensions ou qu'un équipement riche de tant de détails, la préciosité du bois de rose notamment. Individuelle, elle souligne votre personnalité de manière dynamique et vous offre une sécurité intégrale. N'a-t-elle pas été conçue par la marque championne du monde des rallyes? Vous retrouverez sa forte personnalité avec chacune de ses versions, de la 1.6 i.e. à la 1.8 i.e., de la 2.0 i.e. développant 113 ch et atteignant 195 km/h, à la version LX de grand style 1800 ou 2000 cm³. Vous opterez chaque fois pour une personnalité à part, en choisissant la nouvelle Lancia Dedra.

005866

H.S.C.&L

DEDRA. UNE FORTE PERSONNALITÉ.

Triomphe soviétique

Un quintuplé à Val di Fiemme

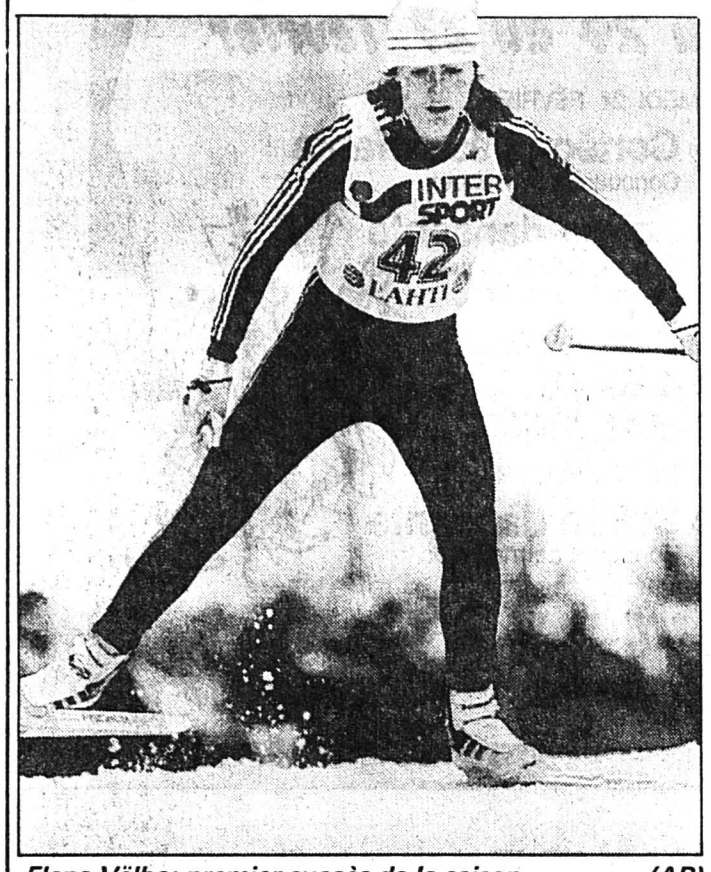

Elena Välbe: premier succès de la saison. (AP)

Les «préchampionnats du monde» du Val di Fiemme, en Italie, ont d'emblée été placés sous le signe du marteau et de la faucille: les Soviétiques ont réalisé une quintuple victoire, avec Elena Välbe, Lioubova Egorova, Svetlana Nageijkina, Larissa Lazoutina et Tamara Tikhonova.

La surprenante gagnante de samedi à Pontresina, l'Italienne Manuela Di Centa, a dû reconnaître la supériorité des fondeuses soviétiques. Elle a tout de même limité les dégâts en terminant 6e, juste devant sa compatriote Stefania Belmondo.

Les Scandinaves furent une nouvelle fois battues, tandis que Välbe a remporté son premier succès de la saison. Cette athlète de 1,64 m pour 53 kg emmène quatre compatriotes, ce qui constitue un nouveau record en matière de domination dans une course féminine.

SILVIA EXTÉNUÉE

Silvia Honegger (22 ans) a terminé 14e sur cette distance de 10 km (style libre), après avoir été 18e sur 15 km libre samedi. Il s'agit des premiers points Coupe du monde de la carrière de la Zurichoise.

L'Appenzelloise Marianne Irniger a failli, elle aussi, glaner ses premiers points en terminant 17e, à seulement 4''1 de la 15e place. Irniger fut la dernière Suissesse, il y a plus d'une année, à avoir remporté des points en Coupe du monde (7e sur 30 km à Klingenthal-RDA).

«Le parcours était très dur», affirmait Silvia Honegger, totalement exténuée. «Au bout des descentes, je sentais que je ne glissais pas très bien. Mon numéro de dossard élevé y était pour quelque chose».

CLASSEMENTS

DAMES. 10 km (style libre): 1. Välbe (URS) 24'18''0; 2. Egorova (URS) à 25''9; 3. Nageijkina (URS) à 30''5; 4. Lazoutina (URS) à 35''5; 5. Tikhonova (URS) à 37''3; 6. Di Centa (It) à 44''9; 7. Belmondo (It) à 51''0; 8. Pedersen (No) à 1'04''2; 9. Savolainen (Fin) à 1'05''2; 10. Dybendahl (No) à 1'06''5. **Puis:** 14. Honegger (S) à 1'25''9; 17. Irniger (S) à 1'31''4; 29. Parpan (S) à 1'57''9; 41. Leonardi (S) à 2'23''8; 61. Knecht (S) à 3'03''74; 74. Mettler (S) à 3'53''3.

COUPE DU MONDE. Classement général: 1. Lazoutina 96. 2. Nagejkina et Välbe 77. 4. Dybendahl 62. 5. Tikhonova 57. 6. Belmondo 53. **Puis:** 28. Honegger 2. **Par nations:** 1. URSS 364. 2. Norvège 177. 3. Finlande 108. **Puis:** 9. Suisse 2. (si)

La 3e MegaMicro est annulée

Prochaine édition le dimanche 24 février 1991

La neige fait cruellement défaut cet hiver et cette situation posait de gros problèmes au Comité d'organisation.

Après avoir réduit le parcours des 75 km, une date de renvoi était étudiée. Avec le déplacement de plusieurs manifestations il devenait impossible de trouver une date en mars.

Suite aux pluies diluviennes de la semaine dernière et au temps anormalement chaud pour la saison toute la neige a disparu. La météo a eu raison de l'optimisme des organisateurs, qui ont dû se résoudre à annuler la MegaMicro 90.

Le Critérium à l'américaine de La Chaux-du-Milieu, prévu vendredi soir, est bien sûr également annulé. Toutefois, une manifestation de remplacement inédite et originale a été mise spontanément sur pied le dimanche 25 février, à La Chaux-du-Milieu.

Naturellement la déception est grande dans toutes les localités du Jura neuchâtelois et au Val de Morteau, qui s'apprêtaient à fêter le passage de grands champions et de plusieurs centaines de skieurs populaires qui s'étaient inscrits.

Patronage L'Impartial

Le Comité d'organisation ne se laisse pas abattre par les aléas du temps et la fête du ski sera d'autant plus belle pour la prochaine MegaMicro, Grand Fond des vallées franco-suisses de la précision, agendée au dimanche 24 février 1991.

CRITÉRIUM SANS NEIGE DE LA CHAUX-DU-MILIEU

Si la neige fait totalement défaut, ce qui obligea l'annulation de la 3e MegaMicro, l'esprit d'innovation reste vif au sein de la Société de Jeunesse de La Chaux-du-Milieu qui, très rapidement, a mis sur pied une manifestation inédite et originale dans la région.

Dimanche 25 février, dès 9 h 30, se disputera le «Critérium sans neige» constitué d'une course à vélo de montagne suivie immédiatement d'une course pédestre. (sp)

● Lire aussi en page 23

Cette vue de l'aire d'arrivée de la MegaMicro à La Chaux-de-Fonds explique la raison de l'annulation de l'épreuve. (Henry)

CYCLISME

Chiappucci s'impose en finisseur

Rooks toujours leader de la Semaine sicilienne

L'Italien Claudio Chiappucci, un «gregario» de la formation Carrera de Davide Boifava, a enlevé la troisième étape de la Semaine sicilienne, disputée sur 174,5 km entre Siracusa et Biancavilla.

Chiappucci s'est imposé en solitaire, portant son attaque décisive à 5 km de la ligne. L'an dernier, Chiappucci s'était illustré en enlevant le Tour du Piémont.

Troisième de l'étape à 16 secondes du vainqueur, le Hollandais Steven Rooks a renforcé sa position de leader en grappillant deux secondes grâce au jeu des bonifications sur son dauphin, le Danois Rolf Sörensen.

Dans le final accidenté de l'étape, deux protégés de Paul Köchli ont su tirer leur épingle du jeu. Le Français Jean-Claude Leclercq et le Tessinois Mauro Gianetti ont en effet figuré dans le premier peloton fort d'une vingtaine de coureurs.

Claudio Chiappucci s'est imposé seul détaché. (AP)

RÉSULTATS

4e étape, Siracusa - Biancavilla: 1. Chiappucci (It) les 174,5 km en 4 h 35'00'' (38 km/h 073); 2. Fondriest (It) à 15''; 3. Rooks (Ho) à 16''; 4. Theunisse (Ho), m.t; 5. Pierobon (It) à 19''; 6. Rocchi (It); 7. Leclercq (Fr); 8. Sciandri (It); 9. Chiurato (It), 10. Van Brabant (Be); **Puis:** 16. Gianetti (S), tous m.t; 40. Puttini (S) à 30''.

Classement général: 1. Rooks 16 h 51'19''; 2. Sörensen (Dan) à 5''; 3. Chiappucci à 9''; 4. Theunisse à 11''; 5. Talen (Ho) à 18''; **6. Gianetti à 19''**; 7. Fondriest, m.t.; 8. Canzoneri (It) à 22''; 9. Kiefel (EU) à 23''; 10. Sciandri à 31''. (si)

SKI ALPIN

Avec deux régionales

Championnats suisses féminins à Veysonnaz

Le chef du ski alpin du Giron jurassien, Gérard Triponez, a communiqué sa sélection en prévision des championnats suisses féminins.

Ces derniers se dérouleront – ô surprise! – à Veysonnaz, seule station capable d'accueillir des compétitions en cet hiver «printanier». Et deux filles représenteront le Giron en Valais, du 23 au 25 février prochains. A savoir: Aline Triponez (SC Le Locle, 1970) et Corinne Voirol (SC Tramelan, 1973). La première se présentera au départ du Super-G, du slalom et du slalom géant. La seconde se consacrera uniquement au slalom et au slalom géant. (Imp)

La série continue

Annulation de la Coupe Robella OJ

Ce n'est pas une surprise: les organisateurs de la 13e Coupe Robella OJ, qui consistait en un slalom géant d'une manche, et qui devait se disputer dimanche prochain sur la piste des Chamois, ont dû se résoudre à annuler leur course.

Le manque de neige est bien évidemment la cause – une fois de plus... – de cette annulation. Les organisateurs pourraient toutefois faire se disputer cette Coupe le 25 mars prochain, date à laquelle une autre course est prévue.

Décision sera prise ces prochains jours. (Imp)

L'Allemand Stumpf leader

Mächler placé au Tour de Valence

A Cullera, l'Allemand de l'Ouest Remig Stumpf a endossé le maillot de leader du Tour de Valence, à l'issue de la première étape disputée en deux tronçons.

L'équipier de Jean-François Bernard, victorieux l'an dernier d'une étape du Tour de Suisse à Baden, a remporté un contre-la-montre de 11,9 km, devant le Batave Tom Cordes.

Le Lucernois Erich Mächler a pris la sixième place de ce contre-la-montre, à 11 secondes de Stumpf.

RÉSULTATS

1er tronçon, course en ligne sur 93 km: 1. Bontempi (It) 2 h 16''18; 2. Raab (RDA); 3. Veenstran (Ho); 4. Hermans (Ho); 5. Stumpf (RFA); 6. Lilholt (Da), tous m.t.

2e tronçon, contre-la-montre de 11,9 km: 1. Stumpf 16'09''; 2. Tom Cordes (Ho) à 1''; 3. Kappes (RFA) à 6''; 4. Maassen (Ho) à 6''; 5. Mauri (Esp) à 7''; 6. Mächler (S) à 11''.

Le classement général est identique à celui du contre-la-montre. (si)

Wyder deuxième

Deuxième de la quatrième étape du Tour des Amériques à San Juan de Porto-Rico, le Zurichois Daniel Wyder figure également au second rang du général, derrière l'Italien Andrea Tafi, le vainqueur de la journée.

Classement après quatre étapes: 1. Tafi (It) 9 h 01'41''; 2. Wyder (S) à 2'18''; 3. Reynolds (GB) à 2'24''; 4. Knickman (EU) à 2'28''; 5. Diaz-Zabalo (Esp) à 2'30''; 6. Patarroyo (Col) à 2'34''. (si)

Fr. 12'990.– net. Et tout compris!

Un équipement imbattable:
- *moteur de 1,5 l/52,2 kW (71 ch/DIN)*
- *sobriété exemplaire: 5,7 l/100 km (FTP 75/HDC)*
- *roues en alliage léger*
- *vitre teintées*
- *2 rétroviseurs extérieurs à réglage électrique*
- *banquette arrière repliable en 2 parties*
- *compte-tours*
- *clapet de réservoir et verrouillage de coffre manœuvrables depuis l'habitacle*
- *...et une foule d'extra!*

ISUZU

Perfection dans la qualité.

ISUZU AUTOMOBILE AG, Brandbachstrasse 7, 8305 Dietlikon, tél. 01/833 32 42

4 portes à partir de 13'390.– net!

EFL *Financement avantageux – crédit – vente à tempérament – leasing. Demandez-nous une offre: 052/23 24 36.*

NE: La Chaux-de-Fonds: Garage Patrick Bart, rue de la Ronde 25a, ✆ 039/28 40 17. **JU: Courgenay:** Garage du Château, rue de la Petite-Gilberte 272, ✆ 066/71 12 24. 188

LE NOIRMONT

du 24 au 27 février

SAMEDI 24 FÉVRIER

14⁰⁰ **Cortège des enfants**
Concours de masques

20⁰⁰ **Soirée dansante**
Concours de masques
Concert de cliques

DIMANCHE 25 FÉVRIER

14³⁰ **CORTÈGE HUMORISTIQUE**

MARDI 27 FÉVRIER

20⁰⁰ **Soirée dansante**
Concours de masques

Carnaval des Franches-Montagnes

TRANSPORT GRATUIT en car de La Chaux-de-Fonds au Carnaval du Noirmont, le dimanche 25 février. Départ à 13 heures de la place du Marché et retour à 18 heures. Places limitées, inscriptions auprès de la réception de L'Impartial dans les meilleurs délais.

DE BEAUX PRIX POUR LA TOMBOLA. Deux voyages de 4 jours à Paris et 3 grands spectacles offerts par:

croisitour – Les artisans de l'évasion – LA CHAUX-DE-FONDS | L'Impartial | autocars voyages giger – La Chaux-de-Fonds

immobilier

Privé vend **près de Monthey/VS,** zone commerciale

immeuble locatif

avec local de 110 m². Bon rendement.

Tél. 025 71 77 46, fax 025 71 77 46.

36-23810/4x4

A LOUER

Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

Duplex 5½ pièces

comprenant séjour avec **cheminée de salon,** une cuisine agencée avec lave-vaisselle.

Situation privilégiée au **centre ville.**

Libre: à convenir.

Loyer: Fr. 1250.– + charges.

613477

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 SNGCI

Nous construisons à Sonvilier

MAISONS FAMILIALES ou VILLAS

avec matériaux de premier choix sur parcelle de terrain à choisir. Habitables automne 1990. Prix forfaitaire intéressant.

Entreprise de construction Aldo Todeschini, 2615 Sonvilier,
✆ 039/41 46 77 – 28 18 00.

55041

IMMOBILIER

Pour vendre votre

terrain
villa
appartement
immeuble

Adressez-vous à:

Compagnie Foncière
La Chaux-de-Fonds SA
6, rue des Granges
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 14 14

012485

Ferme en Bresse

à rénover, avec 800 m².

SFr. 35 000.–. 90% crédit.

✆ 0033/85 74 03 31.

351102

A LOUER

Bois-Noir
La Chaux-de-Fonds

locaux de 32m²

à usage de bureaux ou d'atelier + 1 pièce indépendante de 10 m², W.-C. séparés et 2 dépendances.

Libre: 1er août 1990.

Loyer: Fr. 400.– + chauffage 012083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 SNGCI

À LOUER
À FONTAINEMELON

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

neuf, grand confort, cuisine agencée avec machine à laver la vaisselle, etc.

Fr. 1420.– par mois.

FIDUCIAIRE DENIS DESAULES
Bois-Noir 18, Cernier
Tél. (038) 53 14 54

23

offres d'emploi

Metalor

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

agent de méthodes
mécaniciens faiseurs d'étampes
ou
mécaniciens outilleurs
étampeurs or et acier

Possibilité de formation. 012286

Prière de faire offres écrites ou se présenter à:

METAUX PRECIEUX SA METALOR
Boulevard des Eplatures 38 2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 25 11 51

Pour adultes
cassettes vidéo, vente, qualité, garantie (discrétion assurée).

Catalogue gratuit
Space Video
1880 Bex
✆ 025/63 33 32

016892

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

615

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 102

André Besson

MALET

L'homme qui fit trembler Napoléon

Droits réservés éditions France-Empire, Paris

C'est la raison pour laquelle, vers huit heures du soir, une escouade d'argousins fit irruption l'arme au poing dans le petit logement situé au No 17 de la rue des Prêtres-Saint-Paul.

Alors qu'ils s'attendaient à une résistance, les policiers trouvèrent les deux hommes dans un état d'ébriété avancé. N'ayant rien d'autre à faire et n'osant pas sortir de leur cachette, les deux pochards avaient passé l'après-midi à liquider une partie des bouteilles de vin et d'alcool qu'ils avaient apportées dans leur retraite. Ils n'opposèrent bien sûr aucune résistance et furent tout à fait incapables de réaliser ce qui leur arrivait. On dut même les transporter comme des sacs de pommes de terre jusqu'à la voiture cellulaire pour les conduire à la préfecture.

Rateau n'eut pas plus de chance. Rentré à la caserne après avoir quitté la maison Caamaño, il tenta de se faire oublier et de reprendre son service discrètement en espérant que personne ne s'était aperçu de son absence.

Malheureusement pour lui, il avait non seulement été porté manquant par son sergent à l'appel du matin, mais il avait eu la malchance de croiser sans s'en apercevoir, dans la rue Saint-Honoré, deux sous-officiers de son unité qui l'avaient d'abord salué réglementairement puis reconnu malgré son uniforme d'aide de camp.

L'annonce du brillant «avancement» du caporal Rateau fit rapidement le tour du quartier. Tout le monde n'y vit au départ qu'une plaisanterie. Que la forfanterie d'un garçon décidé à éblouir quelque belle par des épaulettes.

L'affaire en serait restée là si la nouvelle du complot avorté ne s'était pas répandue à travers la caserne. On parla des officiers arrêtés et de ceux qui étaient en fuite. Notamment d'un mystérieux aide de camp qui avait accompagné le général Malet et s'était éclipsé du bureau de l'état-major. Certains firent aussitôt un rapprochement entre ce conjuré et Rateau. Ils en parlèrent au capitaine Martin, de la 4e compagnie. Celui-ci fit mettre sur-le-champ le caporal au cachot et alerta le colonel Doucet.

Deux heures après, le malheureux Rateau était transféré au ministère de la Police où son interrogatoire commençait.

Un cocher scrupuleux

Une heure après avoir conduit son étrange passager en chemise, de la place du Louvre au No 6 du cul-de-sac Saint-Pierre, le cocher du fiacre s'était rendu comme chaque jour dans une auberge située rue de la Fonderie pour y prendre son repas.

Lorsqu'il entra dans l'établissement exploité par le sieur Nicolas Tacherat, l'automédon constata qu'il y régnait une animation inaccoutumée. Il n'était question que du complot qu'on venait d'éventrer. Que des événements tragi-comiques ayant émaillé les permières heures de la matinée. Le ministre Savary en prison après avoir manqué d'être écharpé par la foule, le préfet de police déguisé en femme, toutes ces mésaventures cocasses faisaient bien rire l'assistance.

– C'est le monde à l'envers renchérit le cocher Georges. Je crois bien que ce matin, tout le monde est devenu fou. La preuve, c'est que j'ai transporté moi-même un énergumène qui devait être sérieusement dérangé!

Et le brave homme narra à la cantonade l'histoire de l'officier amoureux si pressé d'entrer dans le lit de sa belle, qu'il s'était déshabillé dans son fiacre.

Si ce récit fit se tordre de rire toute l'assistance, il n'amusa guère l'aubergiste qui subodora une tout autre explication des faits.

Comme la plupart des tenanciers parisiens, Tacherat était aussi un indicateur de l'inspecteur Veyrat. Il flaira que ce récit amusant pouvait fort bien avoir quelque relation avec l'affaire dont tout Paris parlait ce jour-là. Il incita donc le cocher à l'accompagner rue de Jérusalem pour y faire la relation de ce peu banal incident. (A suivre)

Pierre Vermot et Sandrine Feuz récidivent

Le championnat cantonal individuel à l'air comprimé

C'est à Montmollin et Peseux qu'ont eu lieu les championnats cantonaux individuels à l'air comprimé. Pour la deuxième fois en catégorie élite, une finale de dix coups avec temps limité à une minute trente par coup a été tirée.

Cette finale a permis à Pierre Vermot de remporter un nouveau titre, même s'il comptait un point de retard sur Thierry Tièche après le programme normal de 60 coups.

En catégorie élite, la lutte a été serrée entre Thierry Tièche, de La Chaux-de-Fonds, et deux tireurs loclois, Pierre Vermot et Jean-Paul Nicolas. Vermot a remporté son second titre consécutif grâce à un excellent tir en finale où dès le premier coup, il avait refait son retard sur Thierry Tièche. Celui-ci termine finalement troisième, puisqu'il a également été dépassé par Jean-Paul Nicolas, que l'on retrouve régulièrement aux places d'honneur, lui qui était troisième l'année dernière.

En juniors, victoire de Jean Glauser, de Montmollin, devant Stéphane Berginz, du Val-de-Travers, qui a fait cette saison d'énorme progrès qui l'amènent au sommet de la hiérarchie cantonale. Le troisième rang est occupé par Alexandre Schenk, de Montmollin.

Chez les dames, c'est Laurence Burkhalter, de La Chaux-de-Fonds, qui s'impose, confirmant ainsi les excellents résultats réalisés durant cette saison. Au deuxième rang, nous trouvons Simone Liniger, de Montmollin, championne cantonale l'année dernière.

Le titre des jeunes filles revient logiquement à Sandrine Feuz, de Montmollin, qui a dominé toutes ses concurrentes durant cette saison. Nous retrouvons au deuxième rang Claire Roquier, de Peseux, avec certainement son meilleur résultat de la saison (seulement 8 points de retard). Et elle occupait encore la tête du concours après les 20 premiers coups.

Le troisième rang revient à Dominique Emery, de Montmollin également, en grande forme cette année, puisqu'elle améliore sa performance de l'année dernière d'une quarantaine de points pour sa deuxième saison de tir. Ce qui prouve que ce sport convient très bien aux jeunes filles.

(rg)

Le podium féminin (de gauche à droite. Simone Liniger, Laurence Burkhalter, Josiane Liniger) et le masculin (Jean-Paul Nicolas, Pierre Vermot, Thierry Tièche). (privées)

TENNIS

Becker est hésitant

L'Allemand incertain en Coupe Davis

«Je dois encore en débattre avec moi-même», Boris Becker n'est pas encore sûr de participer au prochain tour de la Coupe Davis qui doit opposer la RFA à l'Argentine.

Interrogé mardi en marge du tournoi de Stuttgart sur son hypothétique présence à cette compétition, le numéro deux mondial s'est fâché en déclarant qu'il répondait «pour la dernière fois à cette question».

Boris Becker a souligné que cela avait été difficile de décider de ne pas jouer contre la Hollande. Il estime que c'est aussi difficile de décider d'aller ou non à Buenos Aires. Selon Becker, il s'agit avant tout de penser à toute la saison: «Après Wimbledon, l'Open, ensuite peut-être la demi-finale de Coupe Davis, la finale et les Masters».

Le joueur a souligné que sa décision dépendrait aussi du fait qu'il avait déjà gagné deux fois la Coupe Davis mais qu'il n'avait encore jamais été numéro un au classement mondial ATP. (si)

Favorites éliminées

Le Grand Prix UBS au CIS de Marin

Elimination prématurée pour Valérie Favre. (Schneider)

Le Grand Prix UBS, réservé exclusivement aux dames, s'est déroulé les 10 et 11 février 1990 au centre de tennis à Marin.

Il est à relever qu'aucune joueuse classée N2 à N4 ne s'était inscrite et qu'aucune des favorites classées tête de série n'a atteint le stade des finales.

HÉCATOMBE

La victoire est allée à une joueuse genevoise âgée de 16 ans seulement: il s'agit de Valérie Petitpierre, classée R3. Cette dernière a infligé de sévères défaites à nos célèbres joueuses cantonales tout au long de son parcours.

Tout d'abord, au stade des huitièmes de finale elle s'est défaite de la tête de série No 3, Laurence Rickens (Peseux, R1) en deux sets 6-3 6-3.

En demi-finale, c'est au tour de Liliane Müller (La Neuveville), favorite du tournoi et plusieurs fois championne cantonale, de s'avouer vaincue 7-6 6-2.

Dans le bas du tableau, la tête de série No 2, Valérie Favre (Corcelles, R1) a succombé en 8es de finale et en deux sets face à Sandrine Deppeler (Genève, R2) 6-4 6-4. Cette dernière a largement dominé ses adversaires jusqu'en finale.

La finale, opposant deux Genevoises, Valérie Petitpierre et Sandrine Deppeler, a été très serrée, mais tourna finalement à l'avantage de Valérie Petitpierre qui, après bien des frayeurs, s'adjugea le trophée sur le score de 7-5 6-4. (sp)

Noah épingle Forget

Choc au sommet à Stuttgart

Dans le choc au sommet de la deuxième journée du tournoi de l'ATP-Tour de Stuttgart, Yannick Noah a remporté le duel fraticide qui l'opposait à Guy Forget.

Premier tour du simple messieurs: Rahunen (Fin) bat Sanchez (Esp) 7-6 (7-4) 6-3. Sanchez (Esp) bat Gunnarsson (Su) 6-4 6-1. Gustafsson (Su) bat Ivanisevic (You) 4-6 7-6 (7-3) 6-4. Hogstedt (Su) bat Jelen (RFA) 6-3 2-6 6-2. Noah (Fr) bat Guy Forget (Fr) 6-4 7-6 (7-4).

Sur les autres courts

● **PHILADELPHIE. ATP-Tour. 1.000.000 de dollars. Premier tour du simple messieurs:** Haarhuis (Ho) bat Potier (Fr) 6-3 6-4. Evernden (N-Z) bat Brown (EU) 6-3 7-5. Kratzmann (Aus) bat Pierce (EU) 7-5 6-4. Korda (Tch) bat Duncan (EU) 6-3 6-1. Srejber (Tch) bat Wohrmann (RFA) 3-6 7-6 (9-7) 6-2. Fleurian (Fr) bat Flach (EU) 7-6 (9-7) 4-6 6-4. Sznajder (Can) bat Fitzgerald (Aus) 6-2 4-6 7-6 (9-7). Goldie (EU) bat Chamberlain (EU) 2-6 6-4 6-4. Garner (EU) bat Cahill (Aus) 6-7 (5-7) 6-3 7-6 (7-4). Schapers (Ho) bat Washington (EU) 7-6 (8-6) 5-7 7-6 (7-2). Layendecker (EU) bat Lundgren (Su) 6-3 6-2. Wilkison (EU) bat Leach (EU) 6-4 7-6 (12-10).

● **WASHINGTON. – Tournoi du Circuit féminin doté de 350.000 dollars. Premier tour du simple dames:** Gildemeister (Pér/6) bat Hanika (RFA) 4-6 6-4 6-2. Martin (EU) bat Adams (EU) 7-6 (7-2) 4-6 7-5. Provis (Aus) bat Temesvari (Hon) 6-3 7-6 (7-1). Ferrando (It) bat Rossides (EU) 6-0 6-3. Kohde-KKilsch (RFA) bat Van Rensburg (AFS) 6-1 4-6 6-3. Grossmann (EU) bat Fairbank (AFS) 3-6 6-2 7-6 (7-5). Cioffi (EU) bat Ingram (EU) 6-3 6-3.

● **OKLAHOMA CITY. – Tournoi du Circuit féminin doté de 150.000 dollars. Premier tour du simple dames:** White (EU) bat Whitlinger (EU) 7-6 (8-6) 7-6 (7-4). Bollegraf (Ho/5) bat Coetzer (AFS) 6-1 6-3. Daniels (EU) bat White (EU) 6-3 6-4. Minter (Aus/6) bat Werdel (EU) 7-6 (8-6) 4-6 6-3. Schultz (Ho) bat Allen (EU) 6-1 6-4. Reggi (It/2) bat Strandlund (Su) 6-3 6-3. Inoue (Jap) bat Javer (GB) 6-2 6-3. Miyagi (Jap) bat MacGregor (EU) 6-2 7-5. (si)

BOXE

Un championnat suisse saboté

Communiqué du Boxing-Club Colombier

Le comité du Boxing-Club Colombier et particulièrement son président G. Burgat sont écœurés.

En effet, après avoir fait une bonne publicité dans toute la presse cantonale pour les ¼ de finale du Championnat suisse, quelle déception: sur 63 boxeurs inscrits, 22 absents! Au départ donc, 23 combats puisque dans certaines catégories 1 ou 2 boxeurs devaient faire 2 combats (⅛ et ¼). Avec quelques défections, qu'on ne peut éviter, on pouvait espérer, au minimum 15 à 16 combats. Hélas il en restait 6!!! certains de ces boxeurs passant directement en ½ finale. Même pas de quoi organiser un petit meeting régional. Certains ont la moralité et la conscience bien en-dessous du niveau normal.

Que va penser le public du Boxing-Club Colombier organisateur de cette figuration du Championnat? En 30 ans de présidence je n'ai jamais vu une pareille farce. Où sont les marathons des éliminatoires nationales ou l'on commençait à 14 h pour finir le soir à passer 22 h?

Que va faire le Conseil de la Fédération? Il a déjà fait une erreur en voulant sélectionner les boxeurs et exiger 5 combats dans la licence pour les catégories faibles et 8 dans les autres. Cela pouvait prétendre à présenter des boxeurs plus chevronnés, encore que cela prête à discussion. Le seul effet c'est que cela à encore diminué les inscriptions et comme le nombre total de boxeurs en Suisse suit plutôt une courbe descendante, on en voit le résultat.

Je vais proposer un championnat suisse aux points bien défini, afin d'obliger les boxeurs à participer à tous les meetings organisés pendant toute une saison, ce qui en facilitera également l'organisation pour les clubs. (sp)

HANDBALL

Nervosité fatale

Rien ne sert de courir...

● **LA CHAUX-DE-FONDS - LITTLE LIONS 15-18 (5-10)**

Tout débuta sous une bonne étoile pour les Chaux-de-Fonniers, puisqu'ils scorèrent les premiers. Hélas pour eux, ceci tourna rapidement court. Les Biennois se sentirent blessés et réagirent de manière énergique.

Surpris, les locaux ne sûrent endiguer leurs assauts. A ce jeu, les visiteurs pressèrent leurs adversaires et prirent rapidement un avantage non négligeable, leur permettant de se protéger de toute déconvenue possible.

Après un début agréable, la nervosité commença à s'installer d'autant plus rapidement que le résultat prit une proportion inquiétante. Les affaires des Chaux-de-Fonniers ne s'arrangèrent guère lorsqu'à la douzième minute,le gardien numéro un se vit expulsé par l'arbitre.

Après un moment de panique, l'équipe du lieu se ressaisit bien: menée de cinq buts, elle réussit à maintenir cet écart jusqu'à la pause. En début de deuxième période le schéma fut à peu près identique, mais l'écart atteignit sept buts en faveur des visiteurs à la 32e minute.

Ce fut l'instant que choisirent les Neuchâtelois pour revenir à la marque, grâce à José Moron, qui montra la voie à suivre à ses coéquipiers. Un peu tard toutefois pour pouvoir prétendre à la victoire, mais la défaite de trois buts de différence reflète mieux la physionomie du match.

Arbitre: M. Baumann de Nidau.

Pénalités: 3 × 2' plus une expulsion contre la Chaux-de-Fonds. 3 × 2' contre Little Lions.

La Chaux-de-Fonds: Monnin (12e, Gygax); Jacquot (5), Huther (2), R. Todeschini, Moron (5), Pajazitaj (2), Eichenberger, Cognet, Kuhn (1).

Little Lions: Moning; Winterhalter (1), Schweizer, M. Roth (5), J. Roth, Trachsler, Campanile (3), Wenger (1), Koller (6), Gunzinger, Eugster (2).

Notes: en ouverture, les juniors féminines du HBC La Chaux-de-Fonds l'emportèrent par un but d'avance contre HWG Bienne (6-5) (rv)

VOILE

Barreuse blessée

La Whitbread approche du Horn

Michèle Paret, la barreuse française du yach britannique «Maiden», a été blessée à la colonne vertébrale pendant une tempête, à l'ouest du cap Horn, au cours de la quatrième étape, Auckland - Punta del Este, de la Whitbread, la course autour du monde en équipages.

Michèle Paret, 35 ans, a été frappée de plein fouet par une énorme vague alors qu'elle tenait la barre, a indiqué la Britannique Tracey Edwards, skipper de «Maiden», dont l'équipage est exclusivement féminin.

Selon Tracey Edwards, le voilier a été pris dans une violente tempête, avec des pointes de vent de 40 noeuds (près de 80 km/h), à 3000 milles du Cap Horn. «Michèle est désormais confinée sur sa couchette car la douleur s'est étendue aux bras et aux jambes», a déclaré Tracey Edwards.

LES POSITIONS

Mardi à midi: 1. «Steinlager II»; 2. «Fischer and Paykel» à 20 milles; 3. «Rothmans» à 116 milles; 4. «Charles Jourdan» à 117 milles; 5. «Merit» à 136 milles.

Le cap Horn à la TV

Pour la première fois dans l'histoire de la Course autour du monde à la voile, des caméras de télévision vont filmer le passage des bateaux du cap Horn. Ce jeudi 22 février 1990 dès 19 heures, le «Journal romand» de la TSR sera en duplex avec le cap et retransmettra ces images exclusives. (si)

011725

Bavardages de canard et rugissements de panthère...

90 010

ANGLAIS À LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE À L'ANGLOSCHOOL – Membre ARELS

COURS INTENSIF 30 leçons par semaine (début chaque lundi)
COURS D'EXAMENS Cambridge First Certificate et Proficiency, ARELS, Oxford, TOEFL

Logement dans une famille. Possibilité de sport, excursions, activités.
Prospectus – Renseignements – Conseils – Inscription:
ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d, 3400 Berthoud BE, Tél. 034 22 29 22

ANGLOSTUDY

74

A louer à La Chaux-de-Fonds, zone piétonne, centré

UN MAGASIN
avec vitrines de 100 m²

Idéal pour magasin d'alimentation ou boucherie. Finitions au gré du preneur, pour début mai 1990.
✆ 077/37 11 19 ou 038/24 21 52, le soir.

460456

autos-motos-vélos

NISSAN SUNNY 4x4

Essai libre pour votre sécurité.

SUNNY Wagon 4 x 4. Moteur 1,61 à injection, 12 soupapes, 90 ch-DIN (66 kW), boîte 5 vitesses, 4x4, direction assistée, 4 portes et hayon, 5 places, Fr. **20 900.–**.

Urs Willimann Automobiles

GARAGE DU STAND SA

012570

27, rue Girardet ✆ 039/312 941
CH - 2400 Le Locle Fax 039/312 942

NISSAN
Le no 1 japonais en Europe

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 ct.) ***Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds***

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir ***par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.***
2. ***Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.***
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. ***Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50*** par changement.
   Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
   Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. ***Avion:*** Prix suivant le pays.
6. ***Pour l'étranger,*** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. ***Paiements:*** à nos bureaux, à notre c.c.p. 23-325-4 ou en timbres-poste.

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.– en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30

11

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER JOAILLIER

38.–
le gramme
pour une sélection de colliers, bracelets et de chaînes en or jaune 18 carats.

12537

le coin de l'or

✆ 039/23 21 21
Av. Léopold-Robert 109

Bauknecht

La force douce

Les nouveaux lave-linge: doux pour le linge et l'environnement, puissant contre la saleté et à l'essorage (jusqu'à 1400 t/min!).
Prix dès Fr. 1490.–

JOSEPH HAEFELI
Appareils ménagers
2725 Le Noirmont
✆ 039/53 14 03

12175

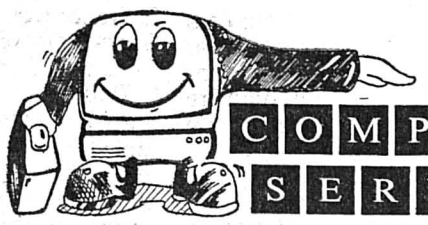

Le professionnel de la maintenance

COMPUTER SERVICE

Imprimante Laser
brother HL-8e
Prix **Fr. 4000.–**

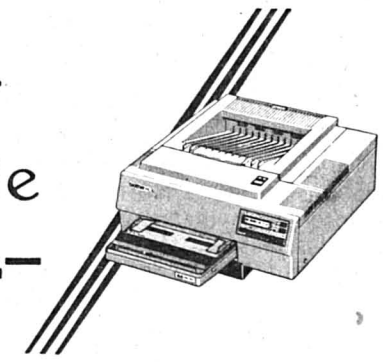

Votre revendeur: COMPAQ brother PEACOCK COMPUTER
NATEL C – Panasonic

Rue de France 21 – 2400 Le Locle – ✆ 039/31 54 64 – Fax 039/313 314

014207

HOCKEY SUR GLACE

Sur les autres patinoires

Play-off LNA Demi-finale

● **KLOTEN - LUGANO 5-6 a.p. (2-3 2-1 1-1 0-1)**

Schluefweg. 7500 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: Vögtlin.
Buts: 4e Wäger (Schlagenhauf) 1-0. 11e Mazzoleni (Nilsson) 2-0. 12e Eberle (Bertaggia) 2-1. 19e Eloranta (Thöny) 2-2. 20e Ton (4 contre 5) 2-3. 28e Wäger (5 contre 4) 3-3. 29e Soguel (Sigg) 4-3. 30e Ton (Tsujiura) 4-4. 46e Rauch (Andersson, 5 contre 4) 5-4. 48e Rogger (Ton) 5-5. 78e Lüthi (Eberle) 5-6.
Pénalités: 1 × 2' contre Kloten, 3 × 2' contre Lugano.
Kloten: Pavoni; Andersson, Filippo Celio; Mazzoleni, Rauch; Wick, Bruderer; Manuele Celio, Nilsson, Hoffmann; Hollenstein, Wäger, Schlagenhauf; Sigg, Soguel, Monnier.
Lugano: Bachschmied; Domeniconi, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Massy, Brasey; Thöny, Lüthi, Walder; Ton, Tsujiura, Eberle; Rieffel, Fontana, Eggimann; Ghillioni, Maurer.
Lugano mène par deux victoires à zéro.

Promotion-relégation LNA-LNB

● **MARTIGNY - RAPPERSWIL 2-2 (0-0 0-0 2-2)**

Forum d'Octodure. 2200 spectateurs.
Arbitre: Ehrensperger.
Buts: 44e Burkard (Schneller) 0-1. 49e Rogenmoser 0-2. 52e Aebersold (Métivier, 5 contre 4) 1-2. 59e Mauron (Pleschberger) 2-2.
Pénalités: 4 × 2', plus 10' (Pleschberger) contre Martigny, 4 × 2' contre Rapperswil.

● **HERISAU - SIERRE 5-5 (1-4 3-0 1-1)**

Centre sportif. 2152 spectateurs.
Arbitre: Kunz.
Buts: 4e Lötscher (Kuonen) 0-1. 6e Pousaz (Mathier) 0-2. 14e Nethery (Terry) 1-2. 17e Glowa 1-3. 18e Lötscher (Pousaz) 1-4. 22e Egli (Nater, 5 contre 4) 2-4. 26e Nater (Terry) 3-4. 36e Terry (Giacommeli) 4-4. 46e Nethery (Terry) 5-4. 51e Martin (Lötscher, 5 contre 4) 5-5.
Pénalités: 6 × 2' contre Herisau, 7 × 2' contre Sierre.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	4	3	1	0	30-10	7
2. Sierre	4	1	2	1	19-20	4
3. Ajoie	4	2	0	2	11-12	4
4. Martigny	4	1	1	2	13-15	3
5. Rapperswil	4	1	1	2	11-15	3
6. Herisau	4	1	1	2	14-26	3

Promotion LNB

● **LAUSANNE - LYSS 8-2 (1-2 6-0 1-0)**

Patinoire de Malley. 2870 spectateurs.
Arbitre: Moor.
Buts: 4e Bernasconi (Favrod) 1-0. 12e Witschi (Noël Gerber) 1-1. 15e Glanzmann (Lamoureux) 1-2. 21e Favrod (Galiani) 2-2. 24e Favrod (Galiani) 3-2. 26e Bobilier (Reymond) 4-2. 28e Galiani (Favrod) 5-2. 35e Bernasconi (Reymond) 6-2. 40e Galiani (Bobilier) 7-2. 51e Miner (Favrod) 8-2.
Pénalités: 1 × 2' contre Lausanne, 4 × 2' contre Lyss.

● **LANGNAU - UZWIL 8-5 (2-1 3-1 3-3)**

Halle de l'Ilfis. 2692 spectateurs.
Arbitre: Tschanz.
Buts: 1re Taylor (Morrison) 0-1. 11e Horak 1-1. 13e Loosli (Malinowski) 2-1. 23e Horak 3-1. 26e Bencic (Morrison) 3-2. 26e Malinoswski (Horak) 4-2. 30e Horak (Malinowski) 5-2. 47e Taylor (Amman) 5-3. 50e Ryser (Markus Hirschi) 6-3. 52e Malinowski (Horak) 7-3. 55e Baier (Jeanmaire) 7-4. 57e Morrison 7-5. 60e Loosli (Horak) 8-5.
Pénalités: 7 × 2' contre les deux équipes.

● **DAVOS - COIRE 4-0 (0-0 1-0 3-0)**

Halle des sports. 1400 spectateurs.
Arbitre: Megert.
Buts: 25e Paganini (Lawless) 54e Häsler (Rosenast) 2-0. 56e Paganini (Lawless) 3-0. 60e Roth (Gross) 4-0.
Pénalités: 4 × 2' contre Davos, 5 × 2' contre Coire.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	4	3	0	1	27-21	43
2. Lyss	4	1	1	2	19-25	41
3. Coire	4	1	0	3	13-21	40
4. Lausanne	4	2	0	2	24-20	38
5. Davos	4	3	0	1	18-15	32
6. Uzwil	4	1	1	2	23-22	17

Un défi pour Van Basten

Match de prestige entre les Pays-Bas et l'Italie

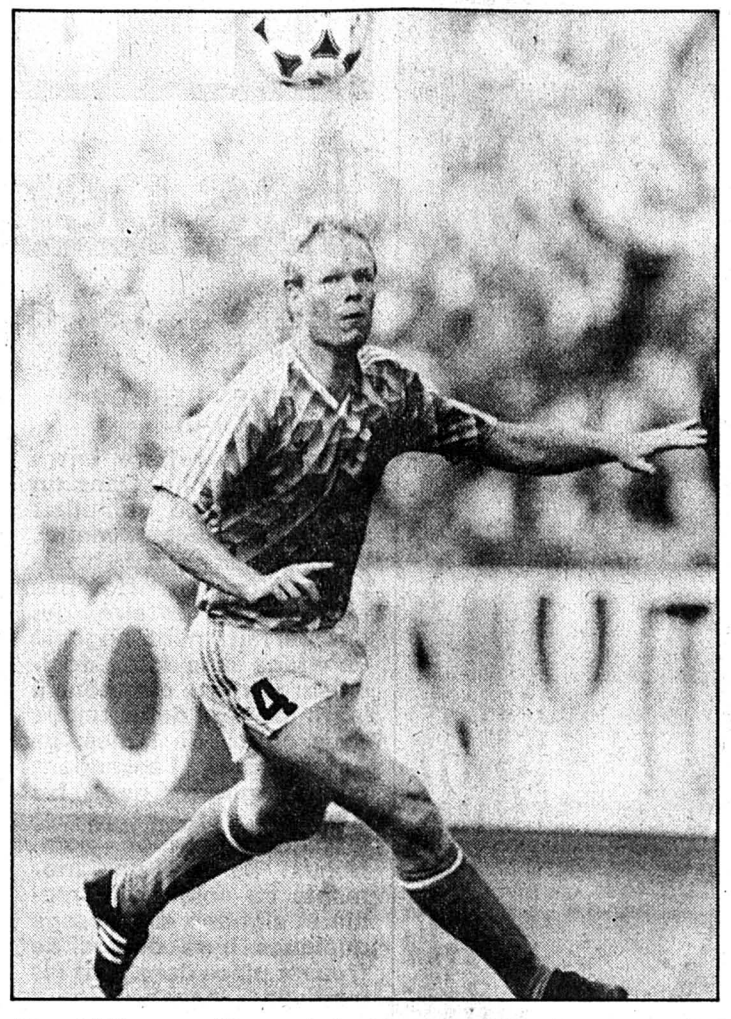

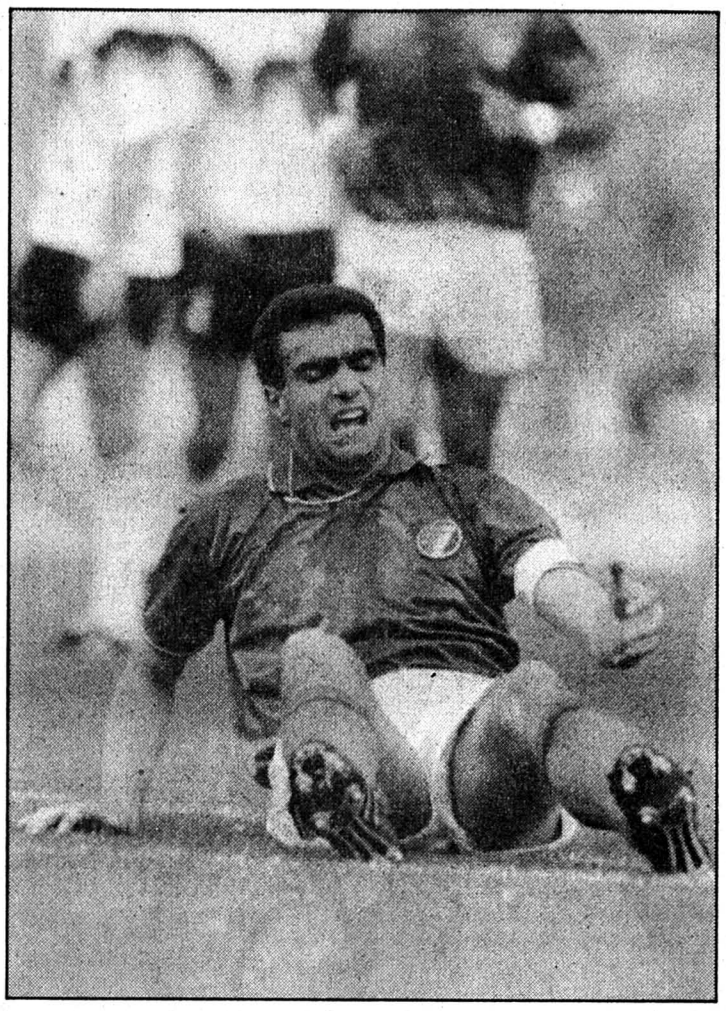

Ronald Koeman (à gauche) et les Pays-Bas donneront-ils le tournis à Giuseppe Bergomi et l'Italie, au point de les faire tomber? (Widler-ASL)

Footballeur de l'année, Marco Van Basten, qui a déjà marqué 16 buts en championnat d'Italie, tiendra la vedette ce soir mercredi 21 février au stade de Rotterdam. Il emmenera l'attaque hollandaise face à la «Squadra Azzurra».

Ce match amical, entre deux des principaux favoris du «Mondiale», sera le dernier que livreront les Italiens avant qu'ils n'affrontent la Suisse le 31 mars 1990, à Bâle.

ABSENCES

Azeglio Vicini ne présente pas sa meilleure équipe face aux Néerlandais. Il doit composer avec l'absence de sa charnière centrale défensive Ferri-Baresi ainsi qu'avec celles de son demi le plus incisif, Donadoni, et de son buteur patenté, Vialli.

Dans le camp opposé, c'est l'avant-centre du FC Malinois John Bosman qui a le redoutable honneur de remplacer Ruud Gullit. La star de l'AC Milan, après plusieurs interventions chirurgicales au genou, n'a toujours pas repris la compétition.

Bosman bénéficiera de l'appui précieux de Gérald Vanenburg, le brillant meneur de jeu du PSV Eindhoven, qui refait surface après une interruption de trois mois pour blessure.

Azeglio Vicini vit des heures difficiles. Les retentissants succès de l'AC Milan et surtout un style de jeu qui enflamme les foules lui font de l'ombre. Le sélectionneur transalpin n'adhère pas aux conceptions de son collègue milanais Sacchi. Ses réticences sont mal perçues.

De surcroît, l'Italie, au cours de ses dernières sorties, n'a guère convaincu. En quatre matches, elle n'a inscrit qu'un seul but, soit contre l'Algérie en novembre dernier.

Voici les équipes annoncées:

Hollande: van Breukelen (PSV Eindhoven); van Aerle (PSV), Rijkaard (AC Milan), R. Koeman (FC Barcelona), van Tiggelen (Anderlecht); Vanenburg (PSV), Wouter (Ajax), E. Koeman (FC Malinois); Richard Witschge (Ajax), van Basten (AC Milan), Bosman (FC Malinois).

Italie: Zenga (Inter); Bergomi (Inter); Ferrara (Napoli); Vierchowod (Sampdoria), Maldini (AC Milan); Marocchi (Juventus), Ancelotti (AC Milan), Giannini (AS Roma), Berti (Inter); Baggio (Fiorentina), Carnevale (Napoli).

BELGIQUE - SUÈDE

A l'exception de l'Auxerrois Enzo Scifo, retenu ce mercredi par le championnat de France, Walter Meeuws, le nouveau sélectionneur belge, dispose de ses meilleurs éléments pour affronter la Suède, à Bruxelles, en match amical.

Tous deux qualifiés pour le «Mondiale», les deux adversaires de ce soir, au stade du Heysel, ont l'occasion de faire le point à quinze semaines de l'ouverture du tour final de la Coupe du Monde.

Meeuws nourrit quelques doutes en défense. Son «libero» Clijsters souffre d'un genou alors que les mercenaires Demol (FC Porto) et Gerets (PSV) ont été sérieusement mis à contribution ces dernières semaines au sein de leur club respectif.

Olle Nordin, le coach suédois, a retenu le défenseur des Young Boys Roger Ljung ainsi que le futur Xamaxien Stefan Lindqvist. L'ancien Servettien Mats Magnusson (Benfica), leader au classement des buteurs du championnat de Portugal (23 buts en 20 matchs), livrera un duel très attendu avec Demol. (si)

Une grande réussite

Le tournoi juniors du FC Le Parc

Le tournoi junior organisé par le FC Le Parc, dimanche au Pavillon des sports, a été couronné de succès.

C'est en effet devant spectateurs qui emplissaient les gradins que les footballeurs en herbe ont évolué.

Patronage L'Impartial

Neuchâtel Xamax (juniors E), Dombresson (juniors D) et Morteau I (juniors C) se sont imposés. Dans cette dernière catégorie, les joueurs de France frontière ont réalisé le doublé, Morteau II précédant Deportivo sur le podium.

On mettra en évidence la correction de tous les joueurs, mais aussi – et malheureusement... – l'antisportivité de certains «supporters» qui n'ont rien à faire autour des terrains de football.

CLASSEMENTS

Juniors E: 1. NE Xamax. 2. Marin. 3. Le Parc I. 4. Dombresson. 5. Saint-Blaise. 6. Le Parc II. 7. La Chaux-de-Fonds. 8. Deportivo. 9. Etoile. 10. Ticino.

Juniors D: 1. Dombresson. 2. Deportivo. 3. Le Parc I. 4. Saint-Blaise. 5. Superga. 6. La Chaux-de-Fonds. 7. Le Parc II. 8. Ticino.

Juniors C: 1. Morteau I. 2. Morteau II. 3. Deportivo. 4. Le Parc I. 5. Corgémont. 6. Superga. 7. La Chaux-de-Fonds. 8. Le Parc II. (Imp)

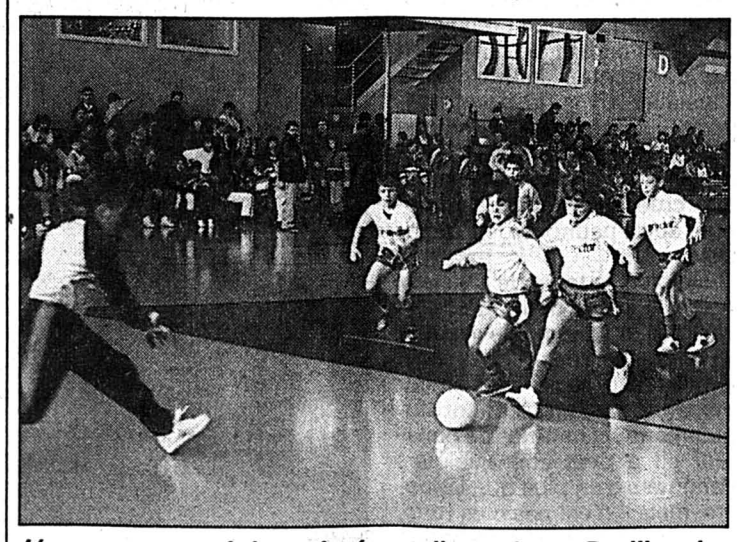

L'engagement a été omniprésent dimanche au Pavillon des sports. (Schneider)

Au beau fixe!

Large victoire du FCC en Italie

Arrivé samedi à Castelvecchio (Italie), le FC La Chaux-de-Fonds prépare activement le tour de relégation. Et hier mardi, l'équipe chaux-de-fonnière a largement gagné son premier match amical «italien».

Le team de Roger Läubli s'est imposé 12-2 contre l'US Fornaci, une équipe militant en première catégorie. «Cela correspond à notre deuxième ligue», précisait Läubli au téléphone. Il n'était toutefois pas entièrement satisfait.

«On aurait pu gagner ce match bien plus largement encore», poursuivait-il. «Mais nous n'avons pas aussi bien joué que lors des précédentes rencontres de préparation. Peut-être une certaine fatigue se fait-elle sentir. Mais cela ne m'empêche pas d'être déçu: l'équipe a semblé ne pas éprouver de plaisir à jouer».

A corriger demain jeudi, contre une autre équipe de la région, le FC Massese. Mais à part ça, tout va bien: «Il fait beau et chaud, et nous nous entraînons vraiment dans d'excellentes conditions. La motivation est présente et il y a tout lieu de se montrer satisfait», concluait l'entraîneur des «jaune et bleu».

Prochaines nouvelles: vendredi. R.T.

LE SPORT EN BREF

sport handicap

Imérien sélectionné

13 skieurs alpins (3 dames et 10 messieurs) représenteront la Suisse aux 5es Paralympics, les championnats du monde de sport handicap, à Winter Park (Colorado). Parmi ceux-ci, l'Imérien Alain Bourquin.

automobilisme

De la casse pour Senna

Lors d'une séance d'essais sur le circuit de Silverstone, le Brésilien Ayrton Senna a été victime d'un accident au volant de sa Honda McLaren, après 15 tours de piste. Le pilote n'est pas blessé, mais les essais ont dû être interrompus en raison des dégâts importants subis par sa voiture.

biathlon

Les Soviétiques dominent

Les Soviéiques Valeri Medvetsev (20 km) et Svetlana Davidova (15 km) ont remportés les premiers titres des championnats du monde, qui se déroulent, devant leur public, à Minsk. Aucun des quatre Helvètes en lice dans le 20 km n'est parvenu à se glisser parmi les... cinquante premiers.

football

Suisse - Roumanie à Lucerne

Le match international de bienfaisance Suisse - Roumanie aura lieu le mardi 3 avril au stade de l'Allmend de Lucerne (heure à fixer), trois jours après Suisse - Italie, à Bâle (samedi 31 mars, 16 heures, stade Saint-Jacques).

SPORT Impar

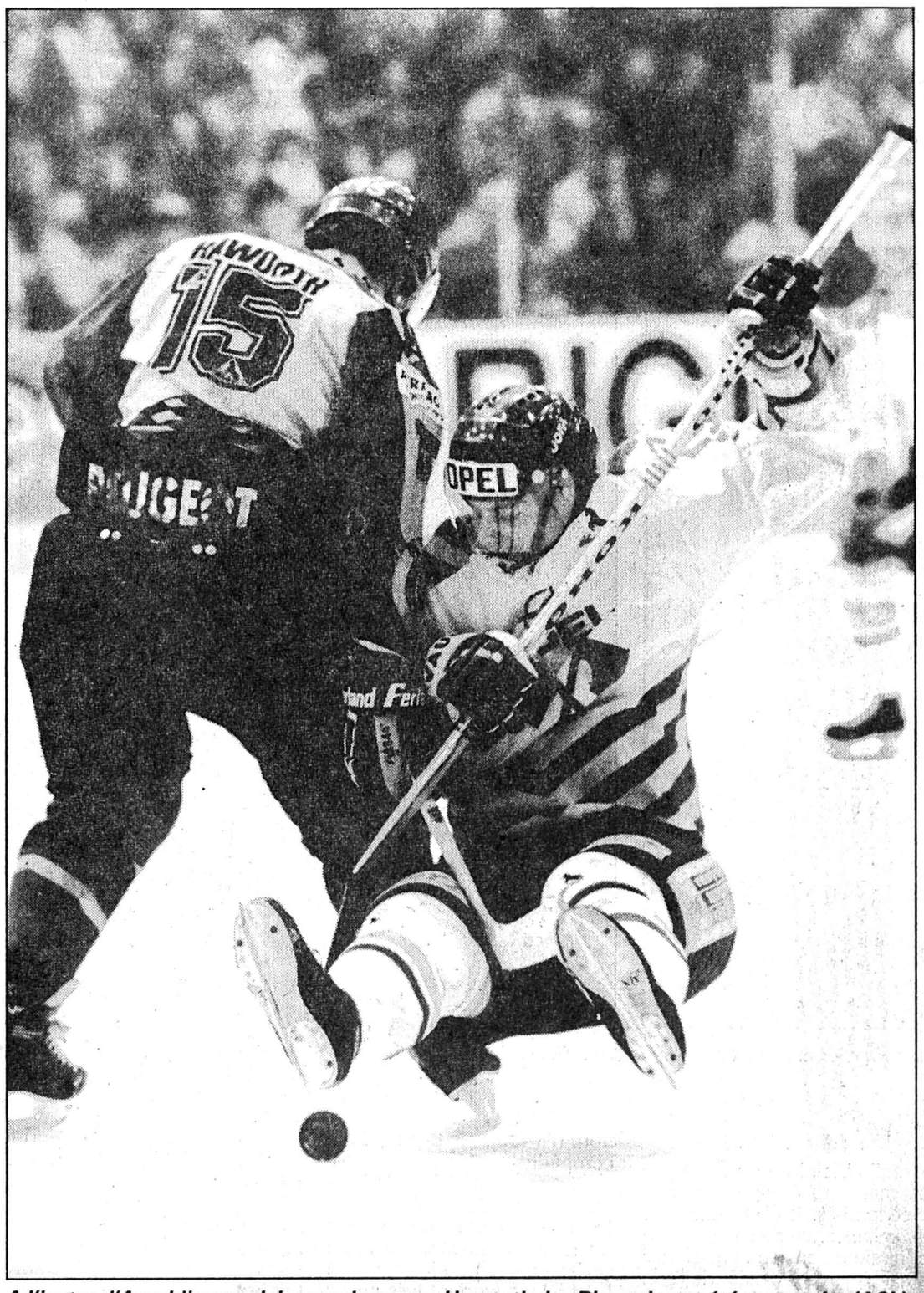

A l'instar d'Aeschlimann, ici aux prises avec Haworth, les Biennois ont été renversés. (ASL)

Les pendules à l'heure

Berne ne fait qu'une petite bouchée de Bienne

● BIENNE - BERNE 2-6 (0-2 1-4 1-0)

Tout est à refaire entre Berne et Bienne. Dans un stade de glace qui allait très rapidement devenir... de glace, les gens de la capitale n'ont en effet pas manqué leur affaire, qui ont parfaitement négocié un virage sans doute décisif sur la route qui mène à la finale. En deux temps trois coups de lames, ils ont gommé l'ascendant psychologique que les Biennois s'étaient assuré lors du premier acte. Mieux: ils ont par moments su soigner la manière, signant au passage quelques buts dignes de trouver place dans tous les manuels.

BIENNE
Jean-François BERDAT

Au vrai, à aucun instant Bienne n'est apparu en mesure de renouveler son exploit de samedi dernier. D'autant moins que Normand Dupont et ses potes ont connu une entrée en matière catastrophique, qui se sont retrouvés menés à la marque après exactement septante-huit secondes de jeu.

Ce but, les Seelandais allaient le traîner derrière eux comme un condamné tire le boulet enchaîné à sa cheville. Crispés, maladroits comme au soir de leur premier rendez-vous galant, les gens du lieu allaient alors faire illusion jusqu'à ce que le surdoué Sven Leuenberger double la mise. Le match était alors joué, quand bien même vieux que de cinq cent et une secondes. Incroyable mais vrai!

UN CADEAU ROYAL

Bienne tenta bien d'inverser le cours des événements. Mais de là à ébranler la forteresse bernoise, il y avait encore un pas que Guido Pfosi notamment ne sut pas franchir, qui s'y prit comme un... défenseur quand il s'en vint perdre un duel avec Renato Tosio.

Lequel Renato Tosio tenta bien de relancer les actions biennoises quand, à l'appel de la seconde période, il se fabriqua tout seul et comme un grand un but que l'on peut qualifier de tout bête. Mais même ce cadeau royal ne suffit pas à sortir le champion de son orbite victorieuse. Et, au contraire de ce que l'on pouvait raisonnablement imaginer, Berne reprit illico les choses en main, prenant même un malin plaisir à soigner l'addition au cours d'une seconde période à sens unique. La suite, la fin, ne devait hélas plus que consister en des règlements de compte dont chacun se serait bien passé.

LA MAIN PASSE

Parti pour la gloire, Bienne est donc retombé de haut. Son réveil n'en aura été que plus brutal. Berne quant à lui a démontré avoir parfaitement digéré son revers de samedi dernier, qui a remis les pendules à l'heure de la plus belle des manières. Désormais, la main a passé dans cette demi-finale. Définitivement? Il est certes trop tôt pour l'affirmer. Reste que la confiance a bel et bien changé de camp, Berne redevenant du même coup le grandissime favori de ce derby. Mais attention: tout va très vite en matière de hockey sur glace et les vérités d'un soir ne sont de loin pas celles du lendemain. Partant, les Biennois auraient tort de baisser les bras. Pourquoi le feraient-ils du reste? J.-F. B.

Stade de glace: 8557 spectateurs (guichets fermés).

Arbitres: MM. Würth (RFA), Höltschi et Salis.

Buts: 2e Th. Künzi (Haworth, à 5 contre 4) 0-1, 9e S. Leuenberger (Bärtschi, Martin) 0-2, 22e Boucher (J. Aeschlimann) 1-2, 26e Bärtschi (Montandon) 1-3, 30e Cunti 1-4, 34e Haworth (La Vallée, à 4 contre 4) 1-5, 36e Howald (Montandon, à 4 contre 3) 1-6, 53e Erni (J.-J. Aeschlimann, à 5 contre 4) 2-6.

Pénalités: 8 x 2' contre Bienne, 9 x 2' contre Berne.

Bienne: Anken; D. Dubois, Rüedi; Pfosi, Gingras; Cattaruzza, Kölliker; Erni, J.-J. Aeschlimann, G. Dubois; Kohler, Dupont, Patt; J. Aeschlimann, Boucher, M. Leuenberger.

Berne: Tosio; S. Leuenberger, Rauch; Th. Künzi, A. Künzi; Beutler, Wyssen; Martin, Montandon, Bärtschi; Triulzi, Haworth, La Vallée; Cunti, Nuspliger, Howald; Hagmann.

Notes: Bienne sans Stehlin ni Schneeberger (blessés), Berne sans Boutilier (étranger en surnombre) ni Dekumbis (blessé). Berne aligne pour la première fois le Canadien Kevin La Vallée arrivé dans la capitale lundi en droite ligne d'Innsbruck.

«Ajoie, Ajoie, Liga B!»

Nouvelle et grave défaite pour les Jurassiens

● ZURICH - AJOIE 3-1 (0-0 3-0 0-1)

«Ajoie Ajoie Liga B! Ajoie Ajoie Liga B!» Cruel, le bruyant public du Hallenstadion? Non, plutôt réaliste, car il faut bien admettre que les Jurassiens ont été archi-dominés par le ZSC hier soir, au point que les spectateurs ont pu s'adonner à la «ola» dès la deuxième période! Plus grave pour les Ajoulots, ils n'ont jamais donné l'impression de pouvoir (ou de vouloir?) renverser le cours des choses. Incontestablement, le mal est profond au sein du HCA. Cette fois, le spectre de la LNB se précise de plus en plus. Car en «jouant» de la sorte, ils n'ont vraiment plus rien à faire dans l'élite.

ZURICH
Laurent WIRZ

Un tiers durant, Zurich a piétiné, se cassant les dents sur Christophe Wahl, qui a une fois encore retardé la fatale échéance. «Mais sans mon Wahl, que va-t-on devenir la saison prochaine?», interrogeait un anxieux supporter ajoulot, en faisant référence au futur transfert du portier du HCA.

DANGER CONSTANT

C'est au cours de la période centrale que le ZSC a forcé la décision, concrétisant enfin sa nette supériorité. A chaque fois que la première ligne zurichoise se trouvait sur la glace, les Jurassiens connaissaient les pires tourments, ne parvenant pas à contenir la verve offensive de Weber, Lemay et Hotz.

Et comme les autres triplettes zurichoises faisaient au moins jeu égal avec leurs fantômes de vis-à-vis, la formation de Nicholson semblait à l'abri de toute mauvaise surprise dans cette rencontre de petite cuvée.

INEFFICACITÉ

Quant à Ajoie, sa production offensive approchait le néant absolu. Rien, mais absolument rien à signaler. Et à 5 contre 4, au milieu du match comme au début du dernier tiers, Ajoie allait se montrer incapable de s'installer dans le camp adverse: signe typique d'une équipe qui doute, qui s'est habituée à la défaite, et qui manque cruellement d'âme en dehors de sa patinoire de Porrentruy...

De plus, le team de «Nenes» Aubry n'a pas deux étrangers valables et à même de secouer leurs camarades. Hier soir, Graves est passé totalement inaperçu, sauf en récoltant stupidement dix minutes de pénalité! «Il a peut-être quelques centimètres en plus que Lefèbvre, mais il n'est pas plus fort», jugeait le supporter jurassien de service, bien inquiet de l'avenir de son HCA... L.W.

Patinoire du Hallenstadion, 8009 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer, Fahrny et Ghiggia.

Buts: 21' Hotz (Weber/à 4 contre 4) 1-0, 34' Cadisch (Wittmann) 2-0, 36' Weber 3-0, 57' Campbell /à 5 contre 4) 3-1.

Pénalités: 5 fois 2' contre Zurich. 6 fois 2' + 10' (Graves) contre Ajoie.

Zurich: Mürner; Zehnder, Jost; Faic, Hafner; Eberhard, Bünzli; Lemay, Weber, Hotz; Geiger, Marti, Turnbull; Wittmann, Meier, Cadisch.

Ajoie: Wahl; Campbell, Bourquin; Sembinelli, Probst; Prinic, Brich; Robert, Graves, Mattioni; Schüpbach, Von Euw, Grand; Mrukvia, Berdat, Egli; Zbinden, Jolidon.

Notes: Hotz, Weber et Zehnder ont prolongé leur contrat avec le ZSC pour deux saisons.

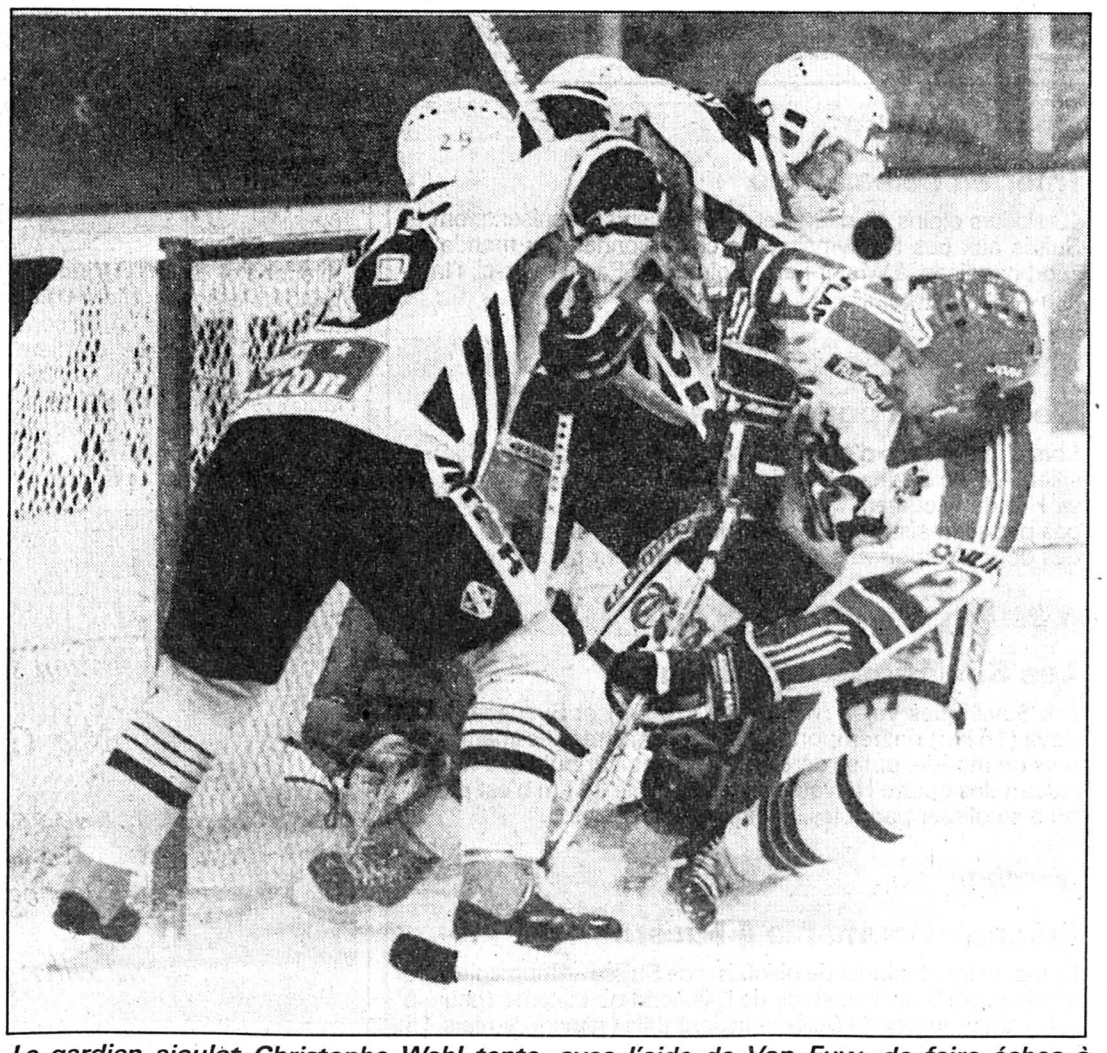

Le gardien ajoulot Christophe Wahl tente, avec l'aide de Von Euw, de faire échec à l'attaquant zurichois Perry Turnbull. (AP)

Il arrive que la beauté fasse avancer les choses.

CITROËN
AX

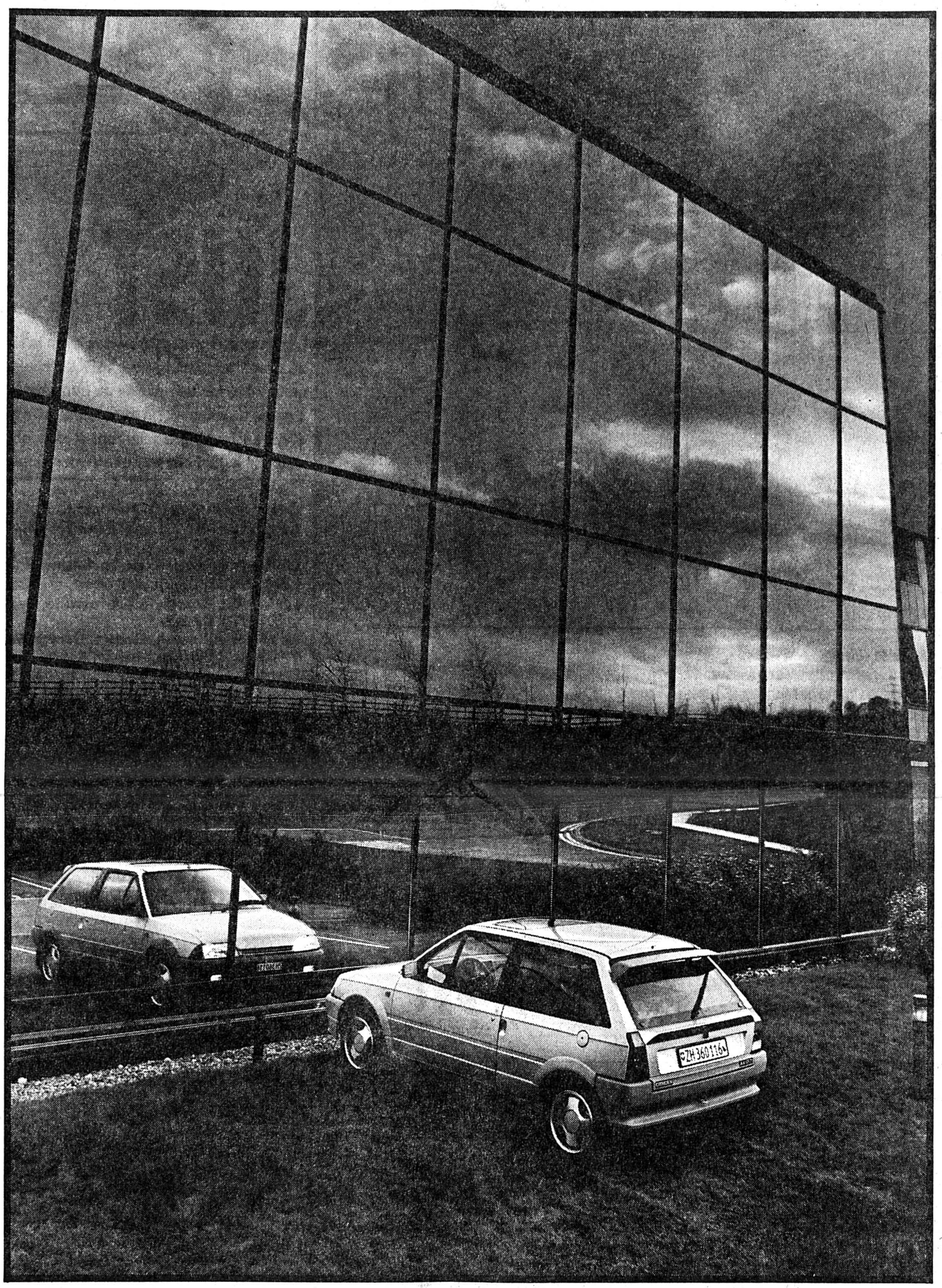

Financement et leasing par Citroën Finance

La Route Maîtrisée.

La beauté, c'est une ligne, de nouveaux matériaux, une finition soignée. C'est un intérieur spacieux, élégamment agencé, sans gadget inutile. C'est aussi une force: 58 kW (80 ch), cela vous propulse en 9,7 secondes à 100 km/h, une garantie de sécurité lorsqu'il faut réagir très vite. La beauté, c'est une technologie de pointe qui associe confort et plaisir. Et ce sont 6,9 l/100 km qui vous feront aller plus loin. Miroir, miroir, qui est la plus belle en ce pays? Venez essayer l'AX GT. Vous verrez. Si Citroën innove, c'est toujours en beauté.

CASH BSCG 90-3300/4x4

IRLANDE - ÉCOSSE - ISLANDE

Magie des paysages, magie de l'eau et des lumières...
Une rencontre avec un monde différent. Vous n'oublierez pas ce voyage fascinant aux confins de l'Europe!

TRIANGLE MAGIQUE

POLYGONE

En route plein nord!

Le 4 juin 1990: La Suisse - Irlande.
Le 5: Découverte des merveilles naturelles de l'Anneau de Kerry.
Le 6: Blarney et sa fameuse "pierre de l'éloquence". Limerick. Banquet médiéval.
Le 7: L'Irlande comme au XIXe siècle: village de Bunratty. Vol Irlande - Ecosse.
Le 8: Edimbourg. Excursion à St- Andrews. Visite de la plus ancienne distillerie d'Ecosse.
Le 9: Tour de ville à Edimbourg. Shopping.
Le 10: L'Ecosse des légendes et des châteaux: Loch Lomond, dîner au château de Borthwick.
Le 11: Glasgow. Visite de la Burrel Collection. Vol Ecosse - Islande.
Le 12: Une journée au parc national de Golden Circle: les geysers et les merveilles géologiques de l'Islande.
Le 13: Journée libre. Excursion facultative dans l'île volcanique de Heimaey.
Le 14: Excursion au Lagon bleu, baignade en eau thermale. Soirée d'adieu Viking.
Le 15: Reykjavik - La Suisse.

Guide local parlant français durant tout le séjour.
Logement en hôtels de catégorie supérieure, chambres à deux lits. Nombre de places limité.

Veuillez m'envoyer votre documentation:
itinéraire, programme complet, prestations et conditions.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

A retourner à:
Croisitour, Voyages Lecteurs L'Impartial, rue de la Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Un voyage préparé spécialement pour les lecteurs de L'Impartial.

immobilier

Achetez au Locle
pour le prix d'un loyer
votre appartement de
3 pièces
balcon, cuisine habitable.
Avec **Fr. 15000.–**
d'apports personnels
votre mensualité d'élèvera à
Fr. 614.–
y compris les charges.
Service de conciergerie à repourvoir.
000440

Bureau de vente:
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

LA CHAUX-DE-FONDS Affaire à saisir!
Achetez votre appartement de 4 pièces (env. 120 m²) avec balcon, cuisine agencée, 2 salles d'eau dans immeuble résidentiel en cours de finition

Avec **Fr. 45 000.–** de fonds propres, devenez propriétaire de votre appartement, d'un garage et d'une place de parc extérieure pour une mensualité de **Fr. 638.–**** en assurant le service de conciergerie
** plus charges

000440
Renseignements et visite: 039/23 83 68
000440
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

LEASING-HIT
Fr. 7.95
par jour

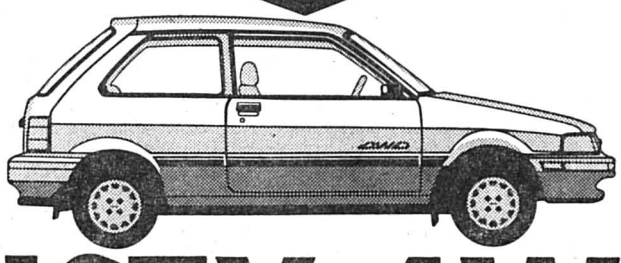

JUSTY 4WD

La nouvelle 1.2 Justy 3 portes avec la fameuse traction sur les 4 roues se prend en leasing pour Fr. 7.95 seulement par jour ou Fr. 242.– par mois, 4WD inclus – durée du contrat 4 ans, 12'000 km par an, Fr. 500.– à peine de caution. (Prix-catalogue Fr. 16 390.–). Autres modèles Justy 4WD en leasing également à des conditions avantageuses: Justy 5 portes, Justy avec boîte super-automatique ECVT, 3 ou 5 portes.

Cormoret: Sylvain Hämmerli, Haut-Village, ✆ 039/44 16 36
La Chaux-de-Fonds: Emil Frey SA, rue Fritz-Courvoisier 66, ✆ 039/28 66 77
La Sagne: Angelo Coita, Sagne-Eglise 153, ✆ 039/31 82 88
Le Cachot: Jacques Robert, ✆ 039/36 12 58
Le Locle: Garage et Carrosserie, Willy Burkhalter, Jaluse 2, ✆ 039/31 82 80
Les Reussilles: A. Gerber, Garage Le Château des Reussilles SA, ✆ 032/97 50 50
Renan: Serge Kocher, ✆ 039/63 11 74
009515

SUBARU 4WD

Bungalows vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano sur le **lac de Lugano.** A partir de Fr. 18.– par personne. Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ✆ 091/22 01 80 000328

finance

Un prêt personnel de la Banque ORCA: le chemin le plus simple pour l'argent liquide:

039/23 80 90

Banque ORCA
Avenue
Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds

Banque ORCA
Société affiliée de l'UBS
007221

ascom
communications sans frontières.

Ascom Nateltop C
Le plus futé et le plus léger des téléphones portatifs qui vous accompagne partout.

Votre revendeur agréé Ascom:

TELESON
Av. Léopold-Robert 70
2300 La Chaux-de-Fonds
012561

demandes d'emploi

Chef comptable
Monsieur, 48 ans, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds ou région.
✆ 039/23 05 08, le matin. 460455

Jeune fille 26 ans, avec **CFC de cafetier** cherche
place de gérante
dans bar, pub, bar à café, etc.
Faire offres sous chiffres V 14-300138 à Publicitas, 2800 Delémont.

gastronomie

Restaurant Le Point-du-Jour Boudevilliers
Dès le 23 février 1990
Lapin – polenta
✆ 038/57 22 66
40167

L'Impartial
Régions

La Chaux-de-Fonds — On sirote 21
Le Locle — Feu la MegaMicro 23
Neuchâtel — Les lacs de l'utopie 29
Jura bernois — Députés indignés 31
Jura — Tarzan dans les Franches 32

REGARD

La mort roule

«Si aujourd'hui quelqu'un proposait une nouveauté technique en annonçant d'emblée qu'elle tuera en Suisse une personne toutes les neuf heures, qu'elle blessera un enfant toutes les trois heures et demie et qu'elle fera toutes les 43 minutes un blessé grave (...) sa proposition n'aurait pas la moindre chance d'être acceptée».

Cette évidence contient le bilan 1988 des accidents de la route dans notre pays. Un résumé «choc» d'une réalité devenue fatalité. «Le temps des rues», publication de l'Institut de recherche sur l'environnement construit à l'Ecole polytechnique fédérale, et du Groupe conseil romand pour la modération de la circulation, propose un nouvel aménagement de l'espace rue. En introduction, il dénonce ces trivialités révoltantes.

Dans son rapport annuel, le Bureau suisse pour la prévention des accidents affirmait que «les enfants en tant que piétons sont exposés au risque individuel le plus élevé de toutes les catégories d'âge. Ceux de 5 à 9 ans sont particulièrement menacés».

Bien sûr, pour les cyclomotoristes, la majorité des accidents touche des jeunes de 15 à 19 ans. Le temps du «boguet»... 1891 blessés et 19 morts pour cette tranche d'âge en 1988. Les cyclistes sont déjà visés nettement plus jeunes: 457, 478 et 315 blessés pour les trois classes d'âge 10 à 14, 15 à 19 et 20 à 24. Avec respectivement 5, 4 et 5 morts.

Au niveau des piétons, l'écatombe touche les 5 à 9 ans (593 blessés et 12 morts) et décime les populations âgées.

Face à ces constats effrayants, cette publication propose des solutions. Comme la réduction de la vitesse. Roulant à 50 km/h, l'automobiliste projette son regard trop loin. Il ne peut percevoir un piéton à côté de la chaussée, à 15 mètres de lui. A 30 km/h, il pourrait réagir. La probabilité de décès en cas de collision voiture-piéton chute rapidement: de 100% à 80 km/h, elle descend à 85% à 60 km/h, 30% à 40 km/h et 10% à 20 km/h. A méditer avant d'appuyer sur une pédale d'accélération.

Anouk ORTLIEB

Le temps des rues, le temps de vivre

Nouvelle conception d'un espace sacrifié à la voiture

«On l'avait oublié, la rue n'est pas une route, son rôle n'est pas exclusivement réservé au trafic. Elle est un espace social, un espace à partager. Il faut pour cela la rendre moins dangereuse, moins bruyante, moins polluante. (...)». Lydia Bonamoni, architecte, introduit ainsi «Le temps des rues». Une publication sur une nouvelle conception d'un espace sacrifié à la voiture.

Le canton et Auvernier, Bevaix, Boudry, La Chaux-de-Fonds, Corcelles-Cormondrèche, Fontainemelon, Marin-Epagnier, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise ont contribué financièrement à la parution de «Le temps des rues», «Vers un nouvel aménagement de l'espace rue». Une publication de l'Institut de recherche sur l'environnement construit – Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – et du Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation. 113 pages, richement illustrées qui rappellent d'abord que la circulation tue (lire le regard). Puis elles évoquent les transports urbains de demain. La modération du trafic est passée en revue, des photographies prouvent que l'esthétique tient parfois... le haut du pavé.

Victime de son succès, la voiture s'étouffe d'elle-même. Un changement (déjà de mentalité) est obligé. La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire dans son article premier a pour but de «créer et de maintenir un milieu bâti harmonieusement aménagé et favorable à l'habitat et à l'exercice des activités économiques».

Dans cet esprit, plusieurs «paquets de mesures»: un urbanisme des trajets courts, un développement des transports publics, des restrictions au trafic motorisé individuel, une politique restrictive du stationnement, une réduction ou un plafonnement au moins de la capacité du trafic routier, favoriser les déplacements à pied et à bicyclette.

Enfin, informer et sensibiliser: la modération doit être dans les têtes et pas seulement sur les routes!

Cantons, communes: à tous les niveaux, la sensibilisation naît, progressivement. A l'ordre du jour de nombreuses séances de Conseil général, un crédit pour une étude de modération du trafic, pour telle ou telle mesure. Des rues résidentielles se sont créées, avec des places nouvelles, espaces de rencontres, de jeux pour les enfants...

La publication différencie trois «terrains» d'action: les rues de quartier, les axes principaux en ville et les traversées de village. Et d'insister sur la créativité, l'innovation. AO

● *Vous pouvez obtenir «Le temps des rues» auprès de l'IREC, case postale 555, 1001 Lausanne, tél. 021/693.32.98 ou en librairie.*

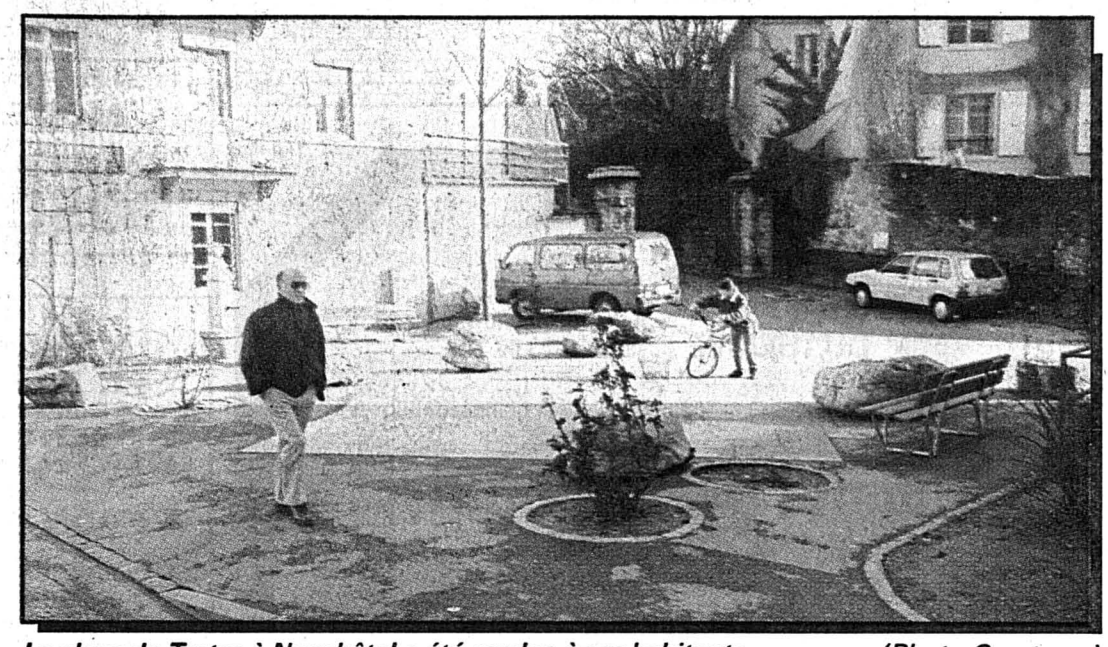

La place du Tertre à Neuchâtel a été rendue à ses habitants. (Photo Comtesse)

«Des doubles qui sont là»

Le conseiller d'Etat Michel von Wyss et l'affaire des fichiers

L'affaire des fichiers tenus par la Confédération secoue l'opinion. La collecte effrénée de renseignements par Berne trouve, pour une part, sa source dans les cantons. Ainsi, la police neuchâteloise a mis en fiches 3842 personnes et 143 organisations. Ces documents sont des doubles des informations envoyées au ministère public de la Confédération, la plupart du temps à sa demande, explique le conseiller d'Etat Michel von Wyss. «A ma connaissance, dit-il, la police cantonale ne s'en sert pas».

Dans le canton, une demi-douzaine d'agents de la sûreté (sur un effectif d'un cinquantaine) consacrent une partie de leur temps de travail au «renseignement». C'est, en tout, de l'ordre d'un poste et demi, dit M. von Wyss. C'est un travail qu'ils ne font pas pour le canton, mais pour le ministère public, auquel ils sont soumis hiérarchiquement.

La plus grande partie de ce travail consiste à répondre aux demandes de renseignements venues de Berne. Mais les agents envoient aussi les informations qui, selon leur jugement, intéressent la sécurité de l'Etat. Un critère qui semble large: «Le ministère public disait: tout nous intéresse», résume le chef du Département de police.

Les cantons sont tenus de garder un double des informations envoyées à Berne. C'est ainsi que s'est constitué un fichier où figurent 3842 personnes, dont 60% d'étrangers (on fichait systématiquement les requérants d'asile notamment), ce qui laisse quelque 1600 Neuchâtelois.

Impressionnant, le nombre de 143 organisations, sociétés ou groupements fichés. A se demander si on n'y trouverait pas quelques conseils de paroisse ou des clubs de macramé.

M. von Wyss n'est pas allé voir le fichier. Il n'a pas pu nous dire si, par exemple, des partis gouvernementaux avaient fait l'objet d'une surveillance.

Neuchâtel «ne fait pas un usage actif» de ce fichier, assure le conseiller d'Etat.

talement séparé du fichier des renseignements généraux, il n'est pas accessible aux membres de la police cantonale qui ne travaillent pas pour Berne.

Pour l'heure Neuchâtel applique les directives négatives qui ont suivi le 19 janvier: plus de renseignements sur la participation à des manifestations autorisées, sur l'exercice des droits politiques dans les Parlements et les voyages à l'Est.

D'autres instructions fédérales permettront d'entamer l'informatisation du fichier, qui sera pour M. von Wyss l'occasion d'une épuration de son contenu.

A titre personnel, M. von Wyss estime qu'il faut définir politiquement quelles activités mettent en danger l'Etat, par exemple le terrorisme, le trafic de drogue à grande échelle et le risque de corruption qui lui est lié, ceux qui utilisent la violence ou l'intimidation. Il faut d'autre part garantir aux citoyens un bon usage des renseignements qui sont dans ces dossiers, et le Parlement doit avoir des moyens de contrôle.

Le conseiller d'Etat n'est pas partisan «d'empêcher la police de prendre de l'information de manière plus large que quand les gens commettent un délit».

Inutile, enfin, d'écrire au Château pour savoir si on est fiché. La consultation de son dossier est de la compétence exclusive du ministère public de la Confédération, Taubenstrasse 16, 3003 Berne. JPA

● **Lire en page 24.**

L'usine-relais de Saignelégier affiche complet!

Sameca SA de Lamboing s'installe dans Les Franches-Montagnes

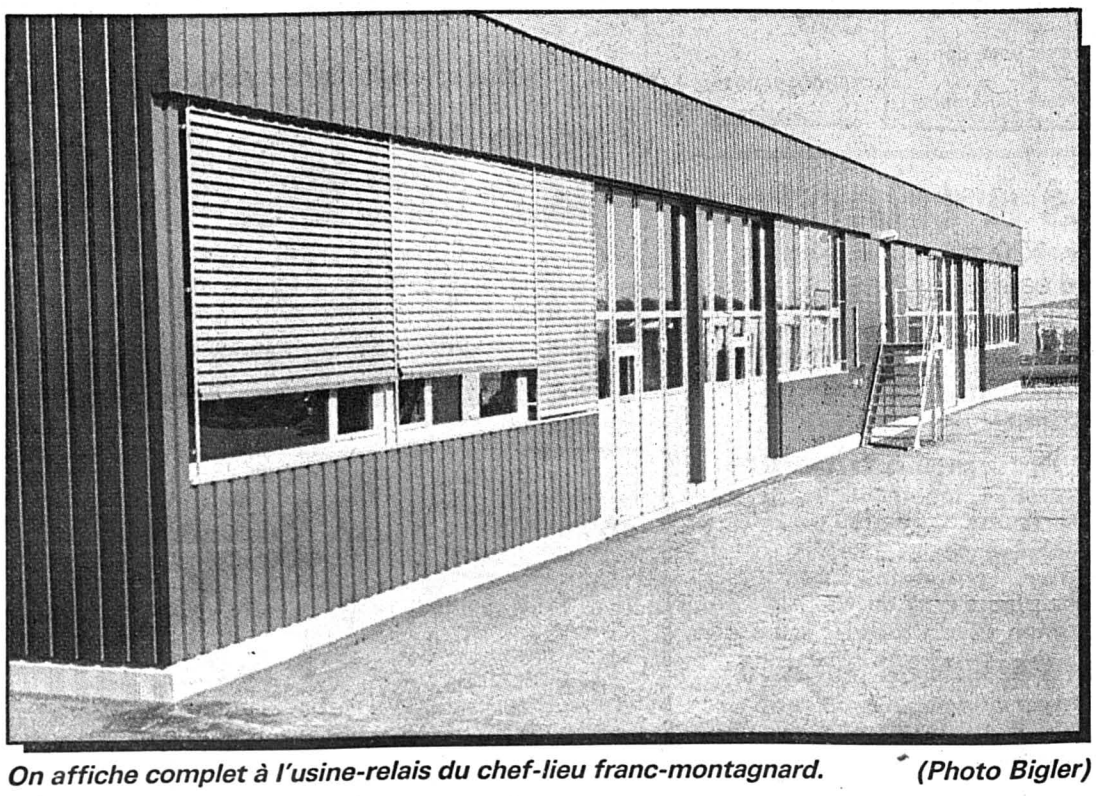

On affiche complet à l'usine-relais du chef-lieu franc-montagnard. (Photo Bigler)

L'usine-relais de Saignelégier, inaugurée il y a moins d'un an par l'association promotrice «Gegonic» affiche aujourd'hui complet. La maison Sameca SA de Lamboing vient en effet d'acquérir dans le chef-lieu franc-montagnard trois modules de près de 300 m² chacun, pour y installer dès le 1er avril un nouveau centre de production appelé rapidement à s'étendre. L'unité occupera dans un premier temps une dizaine d'employés engagés sur place.

Sameca SA, dont la maison mère créée en 1980 est installée sur le plateau de Diesse dans le canton de Berne, est spécialisée dans la technique de guidage et de ravitaillement de barres pour équiper des tours à commande numérique.

Le nouveau centre de production de Saignelégier est destiné à l'assemblage des machines. Marc Geiser et Claude Vandevoir, patrons associés de l'entreprise, recherchent des ouvriers spécialisés dans la mécanique et l'électricité, des ouvriers d'usine et un chef de filiale. L'entreprise occupe quelque 45 employés à Lamboing, Bienne et Boujean dont six personnes exclusivement occupées dans le département «recherche et développement». Le chiffre d'affaires de Sameca SA dépasse les 11 millions de francs et la maison exporte ses produits vers toute l'Europe et les Etats-Unis.

Sameca SA projette d'acheter l'usine actuellement louée et d'en construire une autre sur le terrain attenant pour lequel «Gegonic» a obtenu un droit de préemption de la part de la commune.

«Gegonic», c'est l'association de trois hommes ingénieux et la contraction de trois noms: Gérard Chèvre, de Courtételle, Gody Eschbach, industriel à Delémont, et Nicolas Crevoisier, de Lajoux (père de la girolle). Leur association est née d'un défi lancé aux trois hommes un soir de bonne humeur par Nicole Faivet, responsable de l'Association de développement économique des Franches-Montagnes (ADEF) alors que Gody Eschbach avait convié ses amis à l'inauguration de la première usine-relais jurassienne à Delémont.

«Gegonic» s'était donnée trois ans pour voir les quatre modules de la nouvelle usine occupés. Un an plus tard l'usine affiche déjà complet et «Gegonic» concocte de nouveaux projets sans vouloir encore les dévoiler. De manière générale les usines-relais ont la cote: à Delémont, la maison Durtal SA, dont Gody Eschbach est le patron, a loué ses 12.000 m² de surface de production en six mois et aux Bois les six modules de 200 m² de l'usine-relais construite par Sapro SA sont déjà réservés par les entreprises franc-montagnardes RPPS SA et Milpuce Electronic SA. L'usine-relais des Bois devrait être opérationnelle à fin mai.

GyBi

Jeudi 22 février 1990
dès 20 heures

Grande salle
de l'Ancien Stand

Premier étage

GRAND MATCH AU LOTO
de la Musique La Persévérante

6 cartons seront joués durant la soirée, dont:
2 voyages à Paris en TGV (hôtel compris pour 2 personnes)

Abonnement Fr. 19.–
pour 40 tours

Coupons 50 ct

Maximum de marchandise
autorisé

123880

A. TOMAT

Maçonnerie – Carrelages – Peintures
Crépis synthétiques – Rénovations

LA CHAUX-DE-FONDS
Doubs 155
✆ 039/23 95 32

012578

KITAP M. Amstutz
Agencements d'intérieurs

- de la cuisine en kit à la cuisine à la carte 100% massive;
- meubles de bains et accessoires;
- armoires à portes coulissantes;
- meubles composables et lits escamotables;
- bureaux et meubles contemporains exclusifs.

KITAP M. Amstutz Léopold-Robert 100
2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/23 81 81
CENTRE DE L'HABITAT Marin

PROFITEZ! A VENDRE:
MODÈLES D'EXPOSITION
CUISINES – BAINS – MEUBLES

BOSCH LA SÉCURITÉ

7

---

immobilier

A louer

appartement récemment rénové 4 pièces

Balcon, cave, dépendances, 3e étage est Paix 107.
Loyer mensuel **Fr. 750.–** + charges **Fr. 80.–.**
S'adresser à H. Robert, Paix 107.
✆ 039/23 22 33, heures de bureau.

123888

Venez voir votre

villa à Fontaines

pour Fr. 500000.–.
tout compris (terrain, machine à laver, séchoir, etc.).

Solresist SA au tél. 038/53 53 83

1028

PHOTO VIDEO DU THEATRE

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
Tél. 039-23 07 70

Venez prendre un verre avec nous lors de la démonstration du nouveau

Minolta Dynax 8000i

- Amélioration de l'autofocus "encore plus rapide".
- Mise au point automatique (jusqu'à ILO).
- Vitesses d'obturation jusqu'à 1/8000e de seconde.
- Trois modes de mesures de la lumière.
- Vitesse synchro flash au 1/200e de seconde.
- Moteur d'entrainement jusqu'à 3 I/seconde.

Des nouveaux accessoires:

- 3 nouvelles cartes logiciels.
- Flash 5200i.
- Objectif Zoom Macro jusqu'au rapport 3 : 1.

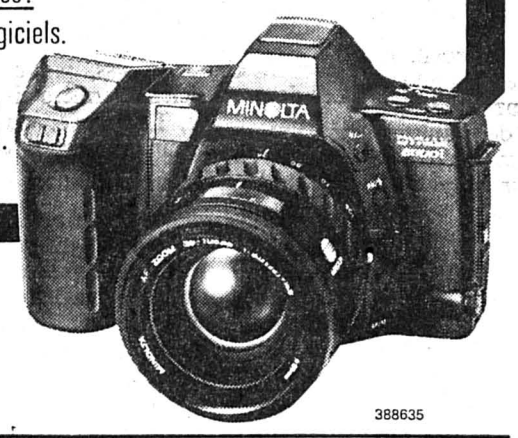

Jeudi 22 février
de 15h à 18h.

388635

INFORMATION

SPORTING GARAGE SA

LE VW BLUE STAR

7 places, un équipement extraordinaire à un prix très avantageux **Fr. 34 980.–**

AUDI 80 CONFORT

Exemple: toit ouvrant, lève-glaces électriques AV, 2 rétroviseurs électriques + chauffants. Intérieur velours, sièges anatomiques et chauffants AV.
Prix de l'équipement spécial: **Fr. 2300.–**

AUDI 90 CONFORT

Climatisation automatique, lève-glaces électriques AV, sièges avant chauffants.
Prix de l'équipement spécial: **Fr. 2650.–**

AUDI 100 CD LIMOUSINE

Exemple: moteur 136 CV traction avant. Climatisation automatique, écran bois précieux dans le tableau de bord. Jantes en aluminium, intérieur velours, 4 vitres électriques, phares antibrouillard, volant cuir, pneus larges, etc., etc.
Prix de l'équipement spécial: **Fr. 4600.–**

Ces modèles avec équipements spéciaux sont exposés au

SPORTING GARAGE SA
Crêtets 90 – 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 44 26
Ouvert le samedi toute la journée

562

A VENDRE AUX

PONTS-DE-MARTEL

2½ et 3½ pièces
5½ duplex

selon modèle:
3 salles d'eau, cheminée de salon

FINITIONS
AU GRÉ DU PRENEUR

FONDS PROPRES:
de Fr. 24000 à 54000.–

LOYERS: de Fr. 790.– à 1650.–
y compris garage et place de parc

14358

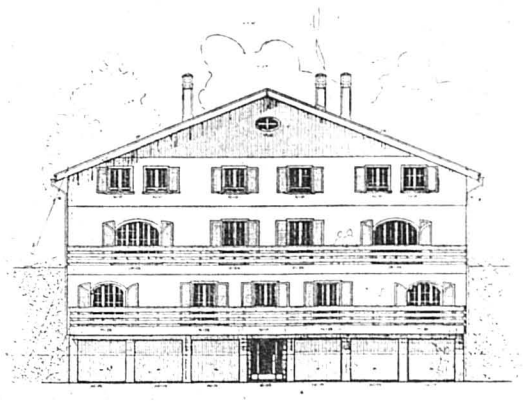

Autres réalisations à disposition

BERCI
CONSTRUCTIONS 1445 VUITEBOEUF
024 59 20 21

Chalet «La Clairière»
Arveyes-Villars

Il reste quelques places à louer pour la période
du 26 février 1990
au 3 mars 1990

Prix: adultes Fr. 280.–;
enfants Fr. 240.–.

Compris: pension, logement taxes de séjour et téléskis.

Convient spécialement bien pour couples avec enfants.

Renseignements et réservations:
Office des Sports,
✆ 039/276 213.

012406

DEMAIN

10 %

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés)

12394

ARMÉE DU SALUT
La Chaux-de-Fonds
organise sa

collecte

et passera à votre domicile.
Vous pouvez aussi verser votre don au CCP 23–3234-3
Un grand merci pour votre générosité

A vendre

Mercedes 308

Tél. 064 24 30 15.

187.392727.000/4x4

EMMAÜS
Fondateur l'abbé Pierre

MAGASIN

Mardi à vendredi: 14 h à 18 h
Samedi: 9 h à 12 h et 14 h à 16 h.
La Chaux-de-Fonds
Crêtets 99 – ✆ 039/26 65 10

012166

RESTAURANT
LE PROVENCAL

M. et Mme J.-M. Humbert
Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds – ✆ 039/23 19 22

Jeudi 22, vendredi 23
et samedi 24 février 1990

la bouillabaisse

En brasserie

la soupe de poisson

Il est prudent de réserver 012015

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

12391

Laines à tricoter

Très grand choix de fils de toutes sortes

Spécialités: fils fantaisies
Annyblatt - Tiber - Shewe - Bailly - Gedifra - Trio - Aarlan - Lang - Schaffhauser

Fils en liquidation:
quantités limitées

Fils pour machine à tricoter
Coton (4 grosseurs) - Laine - Mohair - Soie - Lin - Synthétique -(sur cônes de 100 g à 250 g.)

Cahier et Conseils
Action février: coton-lin Fr.1.–
coton-laine Fr. 1.60

Jusqu'au 1er mars ouvert tous les jours.

Créations Véronique Schmid
Cormoret (nord du village, voir indication)
✆ 039/44 10 12

123913

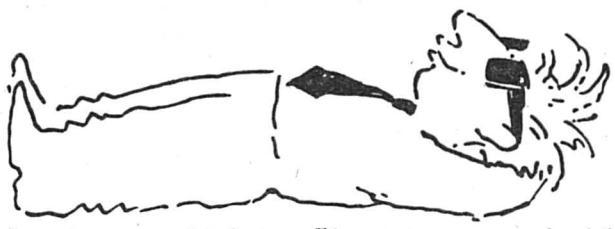

La petite annonce. Idéale pour offrir un coin sympa sous le soleil exactement. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Sonorités décuplées

Philippe Laubscher et le Quatuor Novus en concert

En moins de dix ans, le Quatuor Novus, deux trompettes, deux trombones, s'est imposé, loin à la ronde, comme l'une des meilleures formations du genre, cela relevé sans chauvinisme aucun. Accompagné de Philippe Laubscher, l'ensemble a donné dimanche un concert remarqué.

Par la perfection du style, la concentration des phrases, par la cohésion d'ensemble, le Quatuor Novus donne des partitions de la Renaissance une version de référence. Les quatre musiciens ont à cœur de transmettre la tradition et sur ce terrain se situe leur premier atout.

Giovanni Gabrieli, l'un des compositeurs les plus influents de son époque, fut illustré par la Canzon XIII, une sonate extraite des «Sacrae sinfonie» pour quatuor et orgue. On admira, outre les couleurs sonores, l'extrême précision d'exécution des cinq instruments. Les partitions de Giovanni Cesare, Thomas Simpson, peu connues, apparaissent dans des couleurs flamboyantes.

L'œuvre de Simpson exige de la trompette des qualités techniques très au-dessus de la moyenne, les ornements sont ici plus détaillés. Les musiciens donnent des «Canzoni» de Frescobaldi, une lecture minutieuse de ces pages merveilleuses, appréhendées dans la même sensibilité d'ensemble.

La Fantaisie op.16 pour orgue seul de César Franck est apparue tel un pont calme et serein pour conduire l'auditeur vers le XXe siècle.

La santé subitement défaillante de Pierre-Alain Monot a contraint le Quatuor Novus à supprimer une pièce de ce programme, transmis en direct par Espace 2.

Nul ne sait ce que réservent les compositeurs contemporains en matière d'orgue, mais d'ores et déjà on peut tenir la «Deuxième toccata» du Genevois Eric Schmidt, comme l'une des meilleures pièces du genre. Accords paroxystiques, écriture de la meilleure veine, en six mouvements le compositeur fait jouer toutes les couleurs de l'orgue.

Philippe Laubscher est à féliciter sans restriction pour la mise en valeur de l'œuvre et de l'instrument de la Salle de musique. Les exigences musicales les plus subtiles et les plus contraignantes sont intégrées à son jeu de la manière la plus naturelle. Ces qualités, associées à celles du quatuor de cuivres apparurent en fin de programme dans «Toccata et Dialogue» du compositeur neuchâtelois Samuel Ducommun, autre excellente partition du XXe siècle.

D. de C.

Sirote à l'ombre!

Vague de chaleur sur les terrasses

Quatorze degrés à l'ombre. Les Chaux-de-Fonniers les plus alertes ont jeté le pull pour passer leur T-shirt. Les bistrotiers les plus rapides ont sorti tables et chaises sur la terrasse. Un rapide tour d'horizon prouve qu'ils sont assez nombreux. A La Chaux-de-Fonds au mois de février – même si ce n'est plus très original – on peut même faire bronzette, attablé à l'abri et face au soleil. Dans ces conditions idéales, pour un peu on siroterait à l'ombre!

Aux Combettes, les tables devant la façade sont desservies depuis un bout de temps. Dès que le soleil se pointe, les clients suivent. Hier, les quelques tables étaient suroccupées. Le restaurant Manora a quant à lui installé tables et bancs en bordure de la rue Charles-Naine hier.

Mieux: sur la terrasse de la buvette de la piscine-patinoire, on bronze carrément. Toutes les tables ne sont cependant pas dépliées et le service n'est assuré qu'à l'intérieur, frileusement.

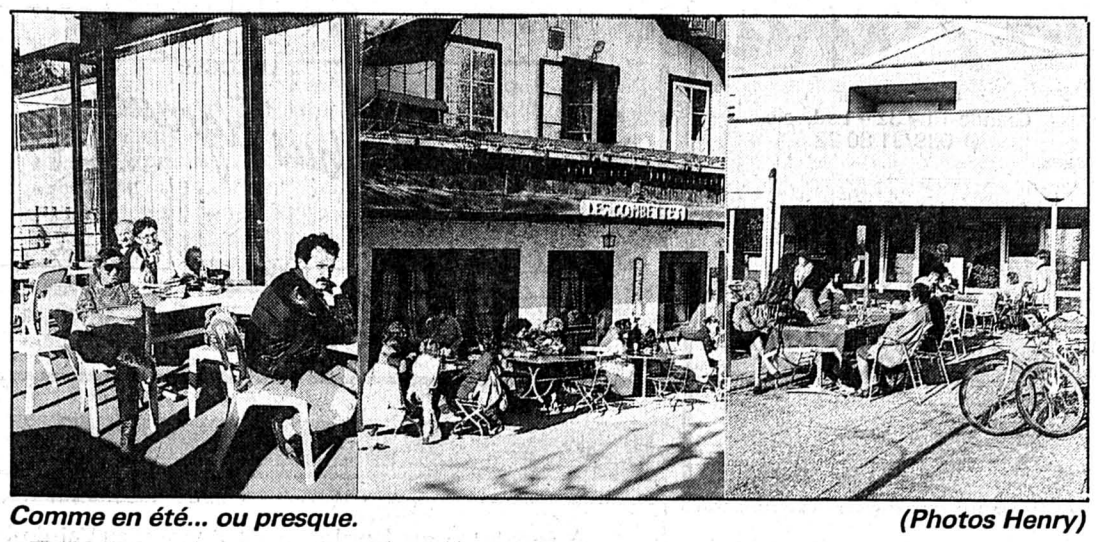

Comme en été... ou presque. *(Photos Henry)*

AU CTMN comme aux Endroits enfin, on sert même les repas de midi à l'extérieur. A noter que les trottoirs du Pod restent lisses.

La liste n'est pas complète. A chacun d'explorer les possibilités offertes par ce printemps prématuré. D'aucuns, confiants, sortent aujourd'hui avec fierté leur anglaise décapotable: les prévisions météo sont bonnes jusqu'en fin de semaine, hormis un brin de pluie cet après-midi peut-être.

Cela dit, les professionnels du déneigement font remarquer qu'en deux jours le föhn peut tomber, la température redescendre et la neige mollement recouvrir ces terrasses. Mollement, parce que l'on s'accorde à penser grosso modo que l'hiver, le vrai, le dur, est fini. Vive le printemps! (rn)

Au Tribunal de police

Lors de l'audience du Tribunal de police du 1er février, présidée par Mme Valentine Schaffter, assistée de Mlle Pascale Tièche, greffière, F. D. a été condamné à 100 fr. d'amende et 160 fr. de frais pour obtention frauduleuse d'une prestation.

Par défaut, J.-B. B. a été condamné à 45 jours d'emprisonnement et 530 fr. de frais pour vol, subsidiairement appropriation d'objets trouvés. F. Q. a écopé de 15 jours d'arrêts et 460 fr. de frais pour filouterie d'auberge. Il a été jugé par défaut.

Une ivresse au volant et une infraction LCR-OCR-OSR vaut à J.-C. R. 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 100 fr. d'amende et 330 fr. de frais. Par défaut, G. B. a été condamné à 550 fr. d'amende et 70 fr. de frais pour infraction OTR. Une fraction LCR-OCR vaut à C. G. 100 fr. d'amende et 80 fr. de frais. C. G. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 390 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR.

Lors de la même audience, le Tribunal a différé la lecture de 5 jugements, classé un dossier après qu'une plainte a été retirée et donné lecture de deux jugements. Prévenus de voies de fait, injures et violation de domicile F. L. a été condamné à 300 fr. d'amende et 60 fr. de frais et M. L. a été libérée, les frais mis à la charge de l'Etat. Dans la même affaire, A. S., prévenue de calomnie, a été libérée, les frais mis à la charge de l'Etat.

Prévenu d'incendie intentionnel, d'infraction LC sur les vaccinations et d'inobservation des règles sur l'exercice des professions médicales ou sur la police sanitaire, A. G. a été acquittté, les frais mis à la charge de l'Etat. L'indemnité due au défenseur d'office s'élève à 400 fr.

(Imp)

Le geste du Conservatoire

Deux concerts en faveur de la Roumanie

Mirel Iancovici, violoncelliste, l'un des quatre interprètes qui se produiront dimanche 25 mars. *(Photo privée)*

Tant d'efforts consentis ne laisseront pas l'auditeur indifférent. Les organisateurs, les artistes, tous bénévoles, vont mettre tout en œuvre pour assurer deux concerts de haut niveau dont le bénéfice intégral sera versé à la Roumanie.

Le premier aura lieu ce prochain vendredi, Salle Faller. Il met en scène, Liliana Sainz et Jorge Bergaglio, un duo de pianistes argentins dans l'exécution d'œuvres originales pour deux pianos, de Mozart, Guastavino, Darius Milhaud (Scaramouche), Bartok (sept pièces du Mikrokosmos), Ravel (Rhapsodie espagnole et La Valse).

Chacun des deux pianistes a accompli individuellement une trajectoire musicale remarquable. L'un et l'autre ont travaillé avec Nikita Magaloff, Maria Tipo, Bruno Seidlhofer. Leur travail a été récompensé par d'importantes distinctions tant en Argentine qu'en Italie ou par le Fonds national des arts.

Le deuxième concert, dimanche 25 mars, verra la participation de quatre artistes, Sherban Lupu, violon, Michael Wolf, alto, Mirel Iancovici, violoncelle, Gérard Wyss, piano. Les deux musiciens derniers cités ont donné, fin janvier au Conservatoire, un concert encore dans toutes les mémoires. L'ensemble jouera un trio de Beethoven, deux duos pour violon et violoncelle de Schulhoff et Servais, le Quatuor op.60 de Brahms.

D. de C.

● *Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, concerts en faveur de la Roumanie: vendredi 23 février, 20 h 15, duo de pianistes, dimanche 25 mars, 17 h 30, trio à cordes et piano.*

Au Conseil général ce soir

Le Conseil général siège ce mercredi soir à l'Hôtel de Ville. Outre le train de motions et interpellations, qui seront elles certainement traitées lors de la séance de relevée du 7 mars, cinq rapports du Conseil communal en constituent la substance.

Le premier conclut à une demande de crédit de 2,975 millions de francs pour la rénovation des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de canaux collecteurs et de chaussées. Le deuxième réclame la cession d'un droit de superficie complémentaire à la Recorne dans le cadre de la construction d'un home médicalisé.

Le législatif se penchera ensuite sur la proposition de modification d'un secteur en zone urbaine sans affectation au Crêt-du-Locle pour le passer en zone industrielle. Quatrième rapport: celui concernant la rénovation de la tribune «Antenen» du stade de la Charrière.

Enfin, le Conseil général dira ce qu'il pense de la réflexion du Conseil communal relatif à l'accueil des enfants en âge pré-scolaire et scolaire. (Imp)

1989: bilan positif

Les Planchettes: assemblée générale du chœur mixte

Les membres actifs et passifs du chœur mixte se sont réunis récemment à l'hôtel de la Couronne pour l'assemblée générale annuelle. Mme G. Jacot, présidente, a salué le pasteur Rosat et son épouse, invités à cette assemblée. Dans son rapport, la présidente a remis en mémoire les activités de l'année écoulée.

Le bilan est positif: les soirées annuelles ont remporté un beau succès, et le «spectacle» a même été redonné aux Eplatures, sur demande. Depuis la reprise des répétitions en automne, le chœur mixte compte quatre membres de plus, ce qui porte l'effectif des chanteurs à vingt-six.

Au cours de l'année, les choristes ont participé à plusieurs cultes et à la Fête de Noël. Pour leur plaisir, les membres du chœur se sont rencontrés pour le rendu des soirées; pour un pique-nique familial, et pour une course dans la vallée de La Loue. La présidente a remercié chacun de sa disponibilité, particulièrement le comité et le directeur M. E. Develey.

L'ambiance est bonne au sein de la société, l'enthousiasme bien présent; mais les chaises pourraient être davantage occupées lors des répétitions, a conclu Mme Jacot.

Après ce rapport, la caissière Mme D. Porret, a donné le bilan de l'exercice écoulé. Ce fut une bonne année puisqu'on a enregistré une appréciable augmentation de fortune. Les vérificateurs ont certifié l'exactitude des comptes et ont suggéré à l'assemblée d'en donner décharge à la caissière en la remerciant de son travail. Les comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Aucune démission n'ayant été enregistrée au comité, l'assemblée l'a ensuite réélu en bloc, et a nommé ou renommé les vérificateurs: Mme M. Graf et M. M. L. Calame et P. Dick. Lors d'une séance, les membres du comité avaient procédé à une révision des statuts, devenus désuets. L'assemblée générale les a approuvés ainsi actualisés.

Dans son rapport, le directeur s'est déclaré satisfait du travail effectué pendant l'année. Il s'agit maintenant de se consacrer pleinement aux prochaines soirées des 4 et 5 mai. Elles se présentent bien, mais il y a encore beaucoup à faire au niveau de la mémorisation et de la mise en scène. (yb)

CELA VA SE PASSER

La mort en contes

L'Ortie (rue du Puits 1) accueillera aujourd'hui **21 février à 20 h 30** le groupe de conteuses chaux-de-fonnières Malicie qui viendront conter la mort. (Imp)

● avis urgent

Nous engageons:
OUVRIER
consciencieux.
Place fixe.
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23.05.00

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Mariages

Cuenat Thierry André et Sommer Evelyne Mariette.

Décès

De Pietro, Pierre André. – Haller née Bourquin, Odette Yvonne, épouse de Haller, Jean Max. – Matthey-de-l'Endroit, Ernest Emile, époux de Matthey-de-l'Endroit née Brandt-dit Grieurin, Colette Eglantine. – Guinchard, Jean Frédéric Auguste, veuf de Guinchard née Humbert-Droz-Laurent, Hélène Rachel. – Diacon née Seletto, Josiane Maryse, épouse de Diacon, Delson Marcel. – Flückiger, Marius Jean, époux de Flückiger née Schneider, Liliane. – Ballinari, Jean Joseph, époux de Ballinari née Calame-Longjean, Juliette Marie. – Graber née Stauffer, Marie Ida, veuve de Graber, Emile Ariste. – Favre-Bulle née Monnier, Antoinette, veuve de Favre-Bulle, Roger Louis. – Berset née Brandt, Louise Suzanne, veuve de Berset, Jean Denis. – Jenni, Jean Roger. – Froidevaux, Roland Georges, époux de Froidevaux née Santschi, Liliane Marguerite.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: 14 h 30 et 15 h 30, «Porculus», par Louis de Tscharner et son théâtre.
Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h.
Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera. **Urgences médicale et dentaire:** ✆ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Patinoire des Mélèzes, piste couverte: lu-je, 9-11 h 45, 14-15 h 45; piste ouverte: tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

Vacances réussies

Jeunes Normands aux Planchettes

Une trentaine d'enfants et d'accompagnants de Bardouville (Normandie) sont venus passer une semaine de vacances aux Planchettes, dans le cadre du jumelage. C'est la première fois que des enfants accueillis au village n'ont pas pu profiter des joies de la neige. Du ski, du bob ou de la luge, ils n'en auront que peu fait; mais en revanche, ils sont allés visiter les Moulins du Col-des-Roches, ainsi qu'une fabrique de chocolat, et se sont aussi rendus à Saignelégier pour s'y baigner ou pour y patiner.

La Société de développement a organisé également des soirées récréatives, si bien que ces jeunes gens et jeunes filles garderont sans doute un beau souvenir de leur séjour au village.

Petite consolation: les caprices du temps leur auront au moins permis de voir un superbe et impressionnant déversement du barrage du Châtelot. (yb)

NAISSANCE

LINE et DANIEL
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fils

VALENTIN

le 18 février 1990

Clinique
LANIXA S. A.

Line et Daniel MOOR
Charles-Naine 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Vendredi 23 février 1990
à 20 h 15

Salle FTMH
Crêt-Vaillant, Le Locle

MATCH AU LOTO

de La Paternelle, section Le Locle

Abonnement Fr. 15.– pour 30 tours

Magnifiques quines

141236

Café Moka
Café-Glacier
Grande-Rue 32 – Le Locle
✆ 039/31 80 22

Un vrai café
un café Moka

012076

VAUCHER SPORT LE LOCLE

Nous agrandissons pour Vous !

Rue du Temple
✆ 039/31 13 31

Votre magasin de sport

014070

● immobilier

Achèterait
fermette
avec grand terrain, région Jura romand, en vue d'élevage et poney club. Ecrire sous chiffres V 18-303116 à Publicitas, 1211 Genève 3.
303116

A vendre au Locle
immeuble locatif et commercial
comprenant 7 appartements, 2 locaux commerciaux et 7 garages doubles. Directement du propriétaire. Prix de vente Fr. 1'550'000.–.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 93-31013 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier. 1243

● offres d'emploi

Nous cherchons pour compléter notre équipe
un mécanicien auto
Se présenter ou téléphoner.
GARAGE ROLLAT MOTOSPORT
Gérardmer 19, 2400 Le Locle
✆ 039/31 80 96
014179

● immobilier

A remettre au Locle
hôtel restaurant
✆ 038/200 249, M. Ponzo
089467

A louer à **Denia** (Espagne)
bungalow, 4 pièces
auprès de la mer, dès Fr. 400.– par semaine.
✆ 034/47 16 01, M. Bloch.
000751

A vendre au **Val-de-Ruz**
appartement de 146 m²
cave, garage individuel et place de parc. Prix à discuter. ✆ 038/24 77 40.
000040

A vendre
au locle
immeuble centré
locaux commerciaux + 6-8 appartements.
Ecrire sous chiffres 28-460445 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

---

A louer au 1er juin 1990, au Locle, quartier sud-ouest, situation ensoleillée,
un appartement
duplex, 6 chambres, 2 salles d'eau, cuisine agencée.
Loyer mensuel Fr. 950.- + charges.
Ecrire sous chiffres 28-141337 à Publicitas, 2400 Le Locle.

L'annonce, reflet vivant du marché

● mini-annonces

● demandes d'emploi

JEUNE DAME cherche heures de ménage. ✆ 039/26 73 79 après 12 heures et jusqu'à 21 heures. 460435

Jeune homme avec expérience, cherche emploi **GALVANOPLASTE.** La Chaux-de-Fonds ou Le Locle. Ecrire sous chiffres 28-460441 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

DAME cherche heures de ménage, ✆ 039/23 12 52. 460443

● à vendre

Très belle **ARMURE** en fer, ancienne. ✆ 038/25 52 09 dès 18 heures. 300250

1 BUREAU Fr. 300.–; **1 MACHINE À PAIN** avec garantie Fr. 300.–. ✆ 039/23 58 55. 460449

● immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds au plus offrant **LOCATIF,** bien situé, rénové en 1987, 7 appartement, 3 garages, jardin. Ecrire sous chiffres 28-460440 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer 1er mars 1990, **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** cuisine agencée, lave-vaisselle, W.-C./douche. ✆ 039/23 08 81. 460439

A louer aux Brenets pour fin mars **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 8 PIÈCES** sur 4 étages avec cheminées et poêle suédois. Cachet extraordinaire. Ecrire sous chiffres 28-460460 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● nos amies les bêtes

A vendre **NICHÉE DE SETTER ANGLAIS,** pédigree, vaccinée. ✆ 039/36 11 82. 460438

● divers

Au secours! On a volé **MON VÉLOMOTEUR,** un Condor Puch, No NE 10949, qui m'aide à le retrouver? ✆ 039/31 79 56 heures des repas. 460444

ORGANISTE ANIME BALS, mariages, soirées, etc. ✆ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 35228

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

LIQUIDATION TOTALE

à La Ferme

MARIN / NE
038 / 33' 53' 44

MEUBLES RUSTIQUES

PROFITEZ ! PLUS QUE 4 JOURS

Jusqu'à 75% de rabais

DERNIER GRAND BOUM SUR LE MEUBLE RUSTIQUE !
Un des derniers magasins de meubles rustiques **est obligé de fermer définitivement ses portes** - pas de réouverture - Madame Streit, spécialiste de grande expérience, a été chargée de procéder à cette liquidation.
Fabuleux choix de meubles rustiques massifs: salons en cuir et en tissus, armoires, vaisseliers, vitrines, salles à manger, tables, chaises, bancs d'angle, tables monastères, guéridons, toutes sortes de petits meubles, etc.

Un énorme stock de marchandises de haute qualité-valeur d'achat plus de 800'000.- doit être absolument débarassé- même à perte !

VOUS NE REVERREZ PLUS CELA AVANT LONGTEMPS... ALORS PROFITEZ - EN !

ATTENTION: DANS 4 JOURS NOTRE MAGASIN DOIT ÊTRE ABSOLUMENT VIDE ... DES PRIX PLUS FOUS ENCORE !!!

EXEMPLES

Table monastère chêne	~~2'190.-~~	690.-		~~0.-~~	990.-
Vaisselier 4 p[illegible] noyer				~~.-~~	65.-
				~~-~~	140.-
				~~2'190.-~~	1'290.-
			noyer massif		
		120.-	Salon 3-1-1 cuir sauvage, chêne	~~6'900.-~~	1'900.-
	~~180.-~~	90.-	Secrétaire	~~530.-~~	290.-

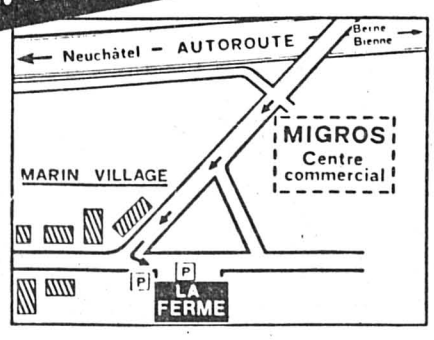

Autorisé du 25. 8. 89 au 24. 2. 90 par le Dpt. de Police

Stockage gratuit contre petit accompte. L'infrastructure interne est également à liquider
Heures d'ouverture : 9 h - 12 h; 13 h 30 - 18 h 30; samedi 9 h - 17 h non-stop; lundi fermé
Tous les mercredi soirs : nocturne jusqu'à 21 h 00 Surface de vente : 2'000 m2

001134

Petites annonces du vidéotex, classées:

A consulter, à insérer: jour et nuit, 7 jours sur 7 !

Taper
*** 4111 #**
*** IMPAR #**
*** RTN #**

Vélos de montagne et course à pied

Un relais pour remplacer la MegaMicro à La Chaux-du-Milieu

Le manque chronique de neige en cette année 1990 a eu raison de la MegaMicro, cette fameuse course de ski de fond qui devait se dérouler le week-end prochain dans toute la région. Initialement, un critérium (course à l'américaine) était agendé le vendredi soir à La Chaux-du-Milieu. Il est remplacé par un relais de vélos de montagne et course à pied dimanche 25 février dès 9 h 30.

Organisateurs de cette manifestation, les membres de la Société de jeunesse tiennent tout de même à ce qu'il se passe quelque chose... même si la neige n'est pas décidée à faire son apparition. Ils ont donc imaginé cette course ouverte à tous, dont les départs en ligne et arrivées sont donnés au centre du village, près du collège.

Il est possible de s'inscrire individuellement ou à deux dans différentes catégories: dames ou juniors (enfant + parent), hommes, mixtes ou individuels. Les premiers effectuent un tour, environ deux kilomètres et demi, les suivants deux tours. Les cyclistes passent le relais aux coureurs. Des animations, avec musique, speaker et petite restauration, sont prévues sur place. En cas de mauvais temps, un repli est possible dans la Grande salle. (paf)

● *Les inscriptions peuvent se faire sur place, dimanche 25 février dès 9 heures, ou auprès de Laurent Vuille, tél. 039 36 11 52.*

CELA VA SE PASSER

Rencontre des aînés aux Ponts-de-Martel

Jeudi 22 février les membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel se retrouveront pour une nouvelle séance particulière puisque celle-ci débutera **à 12 heures** par un repas pour lequel les participants sont priés de s'inscrire.

La rencontre se poursuivra à 14 heures avec un culte alors qu'une demi-heure plus tard les aînés auront l'occasion d'entendre le choeur des dames paysannes de la région qui interpréteront plusieurs morceaux choisis de leur répertoire. (p)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera.

Permanence médicale: ✆ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ✆ 31 10 17.

● avis urgent

BOULANGERIE PATISSERIE
J.-J. BOSSON
LES PONTS-DE-MARTEL

Réouverture le 22 février 1990

Les agriculteurs du district se mobilisent

Non à la mise sous protection des terres «marécageuses»

Non, les agriculteurs des vallées des Ponts-de-Martel et de la Brévine n'entendent pas se laisser grignoter leurs terres qui tomberaient sous le coup de nouvelles dispositions sur la protection des marais. Ils l'ont clairement dit hier aux Ponts-de-Martel lors de l'assemblée générale de la Société d'agriculture du district et ont créé à ce propos une commission de travail et d'étude rattachée à la société. Ils sont à ce propos appuyés par le Chef du département de l'agriculture, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi.

A propos de ce lourd et épineux dossier, M. Jaggi a eu les mêmes propos fermes qu'il a déjà eu l'occasion de tenir en d'autres circonstances et devant le Grand Conseil notamment.

Après le conservateur de la nature, René Nussbaum, a abordé les aspects techniques et juridique de ces projets de nouvelles dispositions sur la protection des hauts marais, le Conseiller d'Etat Jaggi s'est pour sa part engagé sur le terrain politique.

Malgré un courrier récent provenant de la Berne fédérale, – et envoyé par express – reçu le 6 février dernier, et que M. Jaggi qualifie «d'ultimatum» tant le délai de réponse était court, le Conseil d'Etat ne s'est pas exécuté demandant une prolongation.

«Le canton entend rester maître de son territoire. Pas question d'accepter un diktat de la Berne fédérale» a-t-il dit, en précisant que le Conseil d'Etat «reste favorable à une protection raisonnable de la nature et reste favorable au dialogue».

Pour lui ce dialogue ira en s'élargissant, notamment avec les communes et les agriculteurs concernés. C'est après celui-ci que l'Etat de Neuchâtel enverra son rapport à Berne. Celui-ci contiendra ses contre-propositions. Mais M. Jaggi a expliqué qu'il fallait lui laisser le temps de travailler sérieusement, d'ouvrir une procédure de consultation avec toutes les personnes intéressées et de rejeter la pression que Berne exerce sur le canton, en expédiant – le 6 février dernier notamment – des documents manquant d'exactitude et établis avec un évident manque de prudence.

«Nous défendrons les compétence cantonales» a réaffirmé le Conseiller d'Etat qui a parlé de recours possibles au Tribunal fédéral en cas de décisions trop hâtives de la part de la Confédération.

«Il faut prendre en compte tous les intérêts en présence afin de se retrouver dans un juste équilibre» a-t-il dit.

Pour lui d'ailleurs, en parfait accord avec feu l'ancien président de commune de La Brévine Huguenin – dont un agriculteur rappela les propos – «les agriculteurs sont les meilleurs protecteurs des marais». Et d'ajouter qu'il refusera d'être «mis devant le fait accompli à la faveur d'une éventuelle adoption d'un arrêté fédéral urgent».

EXPLOITATIONS MENACÉES

Les participants ont abondé dans ce sens. Estimant que bon nombre d'hectares de marais sont déjà protégés. Soit 11 au Cerneux-Péquignot, 20 sur le territoire communal de La Brévine et bien davantage encore dans la vallée des Ponts-de-Martel.

«Actuellement 133 hectares de tourbières sont déjà protégés» a avancé le président de la société, Jacques-André Schwab.

Pour un agriculteur, René Meylan, une mainmise fédérale sur les terres appartenant à des exploitants représentente une atteinte aux droits de l'Homme et à la propriété.

Henri Mercier, du Cerneux-Péquignot, pense qu'il faut déjà savoir apprécier ce qui a été fait en guise de mise sous protection et songe surtout aux jeunes agriculteurs dont les exploitations seraient mises en péril par des mesures plus draconiennes.

D'accord a renchéri M. Jaggi, «nous devons maintenir le plus intact possible l'outil de travail des paysans».

A titre d'exemple Walter Willener, directeur de la Chambre cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) a expliqué que sur 29 exploitations concernées par ces possibles nouvelles dispositions, dans la vallée des Ponts-de-Martel, deux disparaîtraient.

C'est d'ailleurs à la suite de ses conseils, et celui du comité, que l'assemblée a décidé de créer une commission de travail et d'étude, rattachée à la société d'agriculture du district qui veillera au grain. Elle sera formée d'exploitants concernés par ces menaces qui proviendront de toutes les communes touchées.

La commission travaillera de concert avec les conseils communaux respectifs, la CNAV et pourra compter sur l'appui de tous les agriculteurs du district. (jcp)

Une assemblée déterminée hier après-midi aux Ponts-de-Martel. (Photo Impar-Perrin)

Chanter avec le cœur

Les Neuf de Chœur à La Brévine

Ils courent à travers le monde pour chanter l'amitié, l'amour, le bonheur et la liberté. Nostalgie du temps passé qu'ils se plaisent à rappeler dans leurs airs, les Neuf de Choeur ont fait un tabac à La Brévine à l'occasion de la dernière veillée de la saison organisée par la Société d'embellissement.

Dans l'atmosphère chaleureuse et bondée de la Grande salle de l'Hôtel de Ville, les Neuf de Chœur – qui ne sont en fait que huit – montent sur les planches avec leur hotte remplie de chansons d'autrefois ou composées par un des musiciens. Avec le sourire aux lèvres et un extraordinaire enthousiasme, ils parlent de la vie et évoquent leurs peines, leurs joies et leurs amours...

Des paroles qui n'oublient pas les ponts de Paris qui s'allument de je t'aime, le chercheur d'or qui s'en revient plus pauvre qu'avant ou le petit garçon qui n'a pour toute compagne qu'une petite guenon. Le spectacle est aussi composé de chansons mimées qui lient la drôlerie d'une situation à un jeu de scène bien conçu.

AVENTURES PARTICULIÈRES

C'est le prétexte pour raconter les aventures de Perrine la servante, de l'ours qui fait peur au bûcheron et qui mange tous les moutons ou de cinq filles à marier plutôt... particulières: celle qui a quarante ans, celle qui a un oeil en biais, celle qui a de la barbe au menton, celle qui a le nez comme une pomme de terre et celle qui est sauvage mais jolie comme un coeur. Le choix est vite fait!

Avec les Neuf de Chœur, le public refait le monde et entre dans la ronde des terriens heureux pour proclamer la paix sur terre. Des interprètes, sept sont Neuchâtelois et amateurs, le huitième est français et soliste du groupe. Tous déploient une remarquable aisance vocale. L'ensemble est bien équilibré et sonne agréablement. Un seul regret, la trop grande ressemblance avec les Compagnons de la chanson desquels ils faudrait davantage se démarquer en imaginant une touche plus personnelle.

UN NOUVEAU DISQUE

Le groupe va sortir prochainement un enregistrement de dix-huit tubes chez CBS, un grand éditeur.

Autant dire que le disque va être distribué dans le monde entier. «Une façon de se faire connaître ici et ailleurs et peut-être décrocher des engagements», confie Eddy Jeannet, un de ses membres. (paf)

Huit musiciens pour chanter la liberté et la joie de vivre. (Photo Favre)

Suseni: on ne laisse pas tomber

Le Parlement des jeunes persiste et signe

Le Parlement des jeunes, au Locle, est sur la même longueur d'ondes que Suseni. Dans sa séance d'hier soir, il a décidé de poursuivre son action, a nommé une commission ad hoc et a octroyé une somme de 1000 à 1500 francs en faveur de la Roumanie.

Ce n'est pas la première fois que le Parlement des jeunes agit en faveur de Suseni. Rappelons son action d'avant Noël, sous forme des petites bougies de l'espoir. L'argent recueilli (plus de 1000 francs) a été consacré à l'achat de bottines chaudes pour les enfants de là-bas. Une décision qui a dû être prise ultra-rapidement, comme l'expliquait le président du Parlement Lambert Tripet. Cela pour répondre à des critiques assez vertes de Patrick, qui estimait qu'on aurait pu consulter les autres membres, et qui s'inquiétait de la bonne marche des finances.

Le Parlement a ensuite décidé de poursuivre son action en faveur de Suseni. Après une discussion avec trois des quatre ambassadeurs envoyés par la Mère-Commune (voir notre édition d'hier), on a formé une commission forte de trois membres dont Yves, membre de l'exécutif. Jean-Pierre Tritten, président de la ville, les a quelque peu aidé à débroussailler le protocole!

L'un des points à l'ordre du jour consistait à octroyer un don à une association humanitaire de la région; de justesse (par 21 voix) le Parlement a décidé de l'affecter à Suseni, soit une somme de 1000 à 1500 francs.

PROJETS EN COURS

D'autre part, les projets en cours ont fait l'objets de rapports.

– Centre des jeunes: Julien a annoncé qu'il faudrait voter un crédit pour du matériel et nommer des responsables. On pourrait louer la salle de paroisse une fois par mois.

– Groupe mur à graffiti: Lambert expliquait qu'on pourrait poser un nouveau mur, que cela coûterait bon marché renseignements pris. Un autre membre proposait de peindre des murs déjà existants (en demandant la permission).

– Groupe bus navette Le Locle-La Chaux-de-Fonds: il faudra voir avec les bus ALL (pour que notamment les jeunes Loclois puissent aller gratuitement à la Braderie, comme les Chaux-de-Fonniers peuvent venir gratuitement aux promos...)

– Groupe rue piétonne: on a déjà choisi trois rues. Reste à voir s'il est possible de les fermer. (cld)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 21 AU 27 FÉVRIER

Amis des chiens Le Locle. – Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pédigrées. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 heures à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).

CAS groupe féminin Roche-Claire. – Dimanche 25 février, course pédestre Jura. Rendez-vous des participantes vendredi 23 février à 18 heures au Cercle de l'Union. Organisatrice, Y. Rutti, tél. 31.22.89. Jeudi 1er mars, dîner au Bémont, inscriptions jusqu'au 26 février, J. Montandon, tél. 31.39.45.

CAS groupe des Aînés. – Stamm le lundi à 18 heures au restaurant du Jura.

CAS section Sommartel. – Vendredi 23, assemblée mensuelle à 20 heures au restaurant de la Jaluse. Samedi 24, Le Chasseron, itinéraire selon enneigement. Mardi 27, gymnastique à 18 h 30 à Beau-Site. Gardiennage: MM. A. Perret et Th. Perret.

Choeur d'hommes «Echo de l'Union». – Jeudi 22 février, à 20 heures, répétition au Cercle de l'Union, M. A. Calame 16. Lundi 26 février, congé.

Club du berger allemand. – Entraînement samedi 24 février à 14 heures à Cortaillod.

Club des loisirs, Le Locle. – Jeudi 22 février, à 14 h 30 au Casino, «Voyage en Afrique», exposé avec dias de A. Tinguely.

Contemporaines 1919. – Exceptionnellement, rendez-vous le mercredi 21 février à 14 h 30 au Cercle de L'Union.

Contemporaines 1923. – Mercredi 21 février, rencontre à 14 h 15 à La Croisette.

FMU La Montagnarde. – Samedi 24 février, course en peau-de-phoque, Combe-Biosse, Chasseral. Rendez-vous à 9 heures au Pâquier devant le collège. Org. Vinvent Montandon, tél. (039) 28.28.45

Société canine. – Entraînements: le samedi dès 14 heures au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 heures, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigrée.

«Nos informations sont objectives»

Fichiers: Neuchâtel joue la transparence

Il ne se passe plus un jour sans que ne soit découvert quelque fichier soigneusement celé dans les tréfonds d'un tiroir. L'affaire, car c'en est bien une, agite à juste titre le landerneau politique. L'administration fédérale est au cœur de la tourmente. Qu'en est-il de l'administration neuchâteloise? La question est posée par le parti radical, qui annonce son intention de déposer une interpellation lors de la session du Grand Conseil de mars prochain (voir notre communiqué ci-dessous)

De quelles garanties et possibilités de contrôle dispose Neuchâtel? Le canton s'est pourvu assez récemment – un peu plus d'une année – d'une autorité de surveillance chargée de veiller à l'application de la loi cantonale sur la protection de la personnalité. Formée de trois membres (un juge professionnel et deux juristes) et de trois suppléants, elle s'appuie sur un bureau spécialisé en informatique afin de maîtriser la gestion de ses tâches. Elle est dirigée depuis le 1er janvier de cette année par Daniel Hirsch, président du tribunal du district de Boudry.

La commission a pour fonction de collecter et de gérer les informations de toute nature détenues par les services de l'Etat et les communes, en vue de leur publication. Son rôle consiste, de là, à veiller à ce que soit protégé l'accès aux données. Daniel Hirsch précise: «Sa compétence permet à l'autorité de surveillance d'intervenir lorsque le citoyen se voit refuser l'accès aux informations qui le concernent, en vertu de la préservation d'un intérêt public ou privé par exemple. Dans ce cas, nous pouvons nous substituer à lui, et prendre connaissance desdites données».

LE CITOYEN PROTÉGÉ

La législation neuchâteloise s'est dotée, au cours des dernières années, des instruments propres à protéger le citoyen dans ce domaine sensible.

Ainsi que nous le déclare le conseiller d'Etat Francis Matthey, responsable des Finances, l'ensemble des fichiers et autres collections de renseignements qui relèvent des services de l'Etat doivent être déclarés et publiés. Un devoir imposé par la loi sur la protection de la personnalité du 14 décembre 1982, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1986. Il en va de même pour les communes.

INVENTAIRE

A cet effet, un recensement a permis, en 1987, de dresser l'inventaire de tous les fichiers cantonaux et communaux, tant informatisés que gérés manuellement.

Expression de la Loi cantonale sur la protection de la personnalité, ce registre a pour fonction essentielle de permettre au citoyen de s'orienter. Dans le cas par exemple où il désire connaître les informations qui lui sont liées.

PLUSIEURS CLASSEURS FÉDÉRAUX

«Cette déclaration de fichiers représente plusieurs classeurs fédéraux», remarque Laurent Memminger, chef du Service cantonal d'organisation. «Ces fichiers ne doivent en principe contenir que des informations utiles. Les informations caduques doivent être supprimées».

Un point central que celui de l'actualisation des données... dont la responsabilité est laissée à l'appréciation des services. A relever que certaines informations peuvent être conservées aux fins d'archivage, en fonction de leur intérêt historique. «Nos informations sont objectives et non subjectives, au contraire des données récoltées par la Confédération, susceptibles d'être beaucoup plus sensibles», conclut L. Memminger.

P.Br.

VIE POLITIQUE

Fichiers: qu'en est-il sur le plan cantonal?

«L'affaire des fichiers» de la Confédération émeut actuellement l'ensemble du monde politique fédéral et la population suisse, chaque jour un peu plus surprise par les nouvelles révélations apportées au dossier. Or, comme il n'existe pas de véritable police fédérale ayant d'importants moyens d'investigation, il s'avère que ces fichiers ont sans doute été avant tout «nourris» par des sources cantonales.

Dès lors, le groupe des députés radicaux du Grand Conseil estime important de savoir ce qu'il en est réellement sur le plan neuchâtelois. A cet effet, il déposera lors de la prochaine session de mars une interpellation pour demander au Conseil d'Etat:

– s'il existe au sein des divers services de l'administration cantonale (police, justice, militaire, finances, par exemple) des fichiers secrets dont il a connaissance;

– s'il est certain qu'il n'existe pas d'autres fichiers tenus par la seule administration, sans que le pouvoir politique soit au courant;

– si, le cas échéant, ces fichiers ont été dûment créés à partir d'une base légale connue;

– si ces fichiers répondent à toutes les conditions légales posées dans la nouvelle Loi cantonale sur la protection des données;

– qui a accès à ces fichiers;

– si ces fichiers sont régulièrement mis à jour, les anciennes données étant périodiquement supprimées, après un certain nombre d'années;

– si la raison d'être de ces fichiers est régulièrement réexaminée et remise en question;

– si leurs données ont été et sont encore transmises régulièrement, ou de manière sporadique, à d'autres services officiels (Confédération, autres cantons, étranger).

Soucieux de la protection des libertés individuelles, le groupe des députés radicaux souhaite obtenir du Conseil d'Etat des réponses claires, précises et complètes à ces diverses questions.

François Reber
Président du groupe des députés radicaux

Quitter la drogue

Pierre Rey invité de la Nouvelle Société helvétique à Neuchâtel

Directeur de la Fondation du Levant, Pierre Rey travaille depuis presque vingt ans dans le domaine de la toxicomanie. Il a parlé lundi à Neuchâtel du traitement et de ses difficultés.

Invité de la Nouvelle Société helvétique, Pierre Rey a relevé d'abord que la perception des causes de la toxicomanie n'a guère évolué en 20 ans, et que l'alcoolisme reste dix fois plus important en Suisse: 18.000 toxicomanes pour 180.000 alcooliques chroniques.

Ce qui a changé, c'est l'apparition de la polytoxicomanie. Alors que le haschich, le LSD ou l'héroïne avaient des clientèles bien spécifiques, on prend aujourd'hui n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où. Mais la demande que font au Levant ceux qui veulent quitter la drogue est toujours la même.

CHAQUE FOIS QUE L'ON VEUT

C'est difficile parce que la drogue permet de trouver son plaisir chaque fois qu'on le veut, pour autant qu'on ait de la poudre. Outre ce deuil du plaisir, la désintoxication exige qu'on fasse le deuil des amis et de l'identité forgée dans le «milieu».

Le Levant, dont 60% des pensionnaires sont placés là par la justice, «est un lieu de changement, pas un lieu où on laisse passer le temps», dit son directeur. C'est aussi un laboratoire où les gens sont mis dans des situations variées, pas toujours agréables. Le cuisinier par exemple doit se débrouiller avec huit francs par jour et par personne. Il y a des mécontents, des critiques qu'il devra affronter.

UN CONTRAT STRICT

Elément délicat: la représentation de l'autorité, avec laquelle le toxicomane est presque toujours en conflit. Elle est basée au Levant sur la responsabilité, sur le contrat très strict que constitue l'entrée au centre. Les manquements, une sortie non autorisée par exemple, seront sanctionnés par le groupe, qui décide à la majorité.

A celui qui entre en traitement, dit Pierre Rey, «on réserve une exigence très grande et très ferme, dans une ambiance chaleureuse». Quitter la drogue, dit-il aussi, c'est avoir envie de vivre. Et cela exige aussi des raisons de vivre.

JPA

«Midi Tonus»: la forme plutôt que les calories

Nouvelle campagne du Service cantonal des sports

Midi sonne, deux heures vous séparent de la reprise de votre activité professionnelle. Pas vraiment envie d'épuiser ce laps de temps en dialoguant avec votre assiette? Qu'à cela ne tienne: le Service cantonal des sports vous propose un moment de détente à l'égide de «Midi Tonus», du nom de sa nouvelle campagne. Elle débutera en mars dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Le Service cantonal des sports lance dès le 5 mars sa campagne «Midi Tonus». Inscrite dans le fil des précédentes actions et étendue sur une période de trois semaines – jusqu'au 24 mars – elle offre une détente sportive à tous ceux qui souhaitent entretenir leur forme, sans contrainte ni esprit de compétition, entre 12 et 14 heures.

Soutenue par l'Association suisse du sport et par les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel pour un budget total de 16.000 francs, «Midi Tonus» inscrit au programme différentes activités thématiques quotidiennes, susceptibles de répondre aux goûts et intérêts les plus variés. Les thèmes seront accessibles à tous et adaptés à la motivation, à l'ambition ou plus simplement à l'envie de chacun. Un à deux animateurs, compétents dans les disciplines spécifiques, seront présents afin d'orienter les participants.

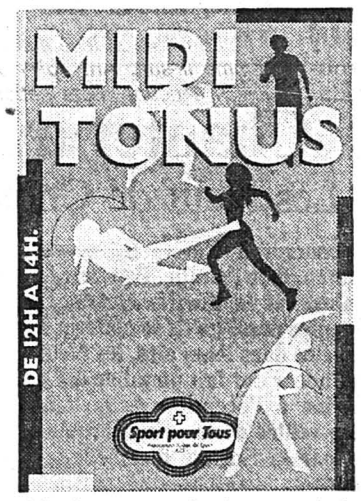

Le service des sports a contacté deux mille commerces et entreprises dans le cadre de cette campagne. Adjoint au chef du service cantonal des sports, Eric Kohler précise que la durée de «Midi-Tonus» a pour l'heure valeur de test. «Nous verrons par la suite si la campagne correspond à un besoin. Le cas échéant, nous répéterons l'opération, durant la mauvaise saison».

Une participation modique de 2 francs par jour sera demandée aux participants. Les activités proposées seront annoncées chaque jour par voie de presse.

(pbr)

Patience pour une passerelle

Les piétons sans pont à Boudry

Définitivement bouclé, le pont du Lion d'Or va particulièrement manquer aux piétons, aux enfants... Le détour obligé est long. Quant à la passerelle prévue, il faudra encore patienter. Le président de commune, Denis Pieren, envisage un transport communal jusqu'à son installation.

Même les piétons n'osent plus l'emprunter. (Photo Comtesse)

Rongé par les eaux tumultueuses de l'Areuse, le pont du Lion d'Or s'est partiellement effondré dimanche en début de soirée. Il date de 1842. D'abord fermé à la circulation, il a été complètement interdit même aux piétons lundi soir. Interrogé hier, le président de commune, M. Denis Pieren, a expliqué qu'il n'était pas question de le rouvrir. Le danger d'un effondrement total persiste.

Pour les automobilistes, quelques centaines de mètres en plus ou en moins... Mais pour les piétons, ce pont conduit directement au Littorail. De nombreux enfants en sont tributaires aussi. A pied, un détour prend vite des proportions conséquentes... Pour eux, M. Pieren s'est déjà approché de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs. Un petit bus serait disponible, mais il s'agit de lui trouver un chauffeur... Toute une organisation. Sa mise en route va dépendre du délai nécessaire à l'installation d'une passerelle provisoire pour traverser l'Areuse. L'entreprise contactée étudie le problème; il faudra bien plus longtemps si aucune passerelle toute faite ne convient et si la topographie oblige à une construction particulière. On devrait en savoir plus d'ici à vendredi.

AO

NEUCHÂTEL 29

Le programme

	NEUCHÂTEL	LA CHAUX-DE-FONDS
	Salle de gymnastique Collège de la Promenade **Piscine,** Collège du Mail	**Salle de gymnastique** Collège Numa-Droz
	THÈMES	THÈMES
LUNDI	**Equilibre - Jonglage** (Promenade) initiation et perfectionnement	**«Modern Jazz»,** danse
MARDI	**Gym - Jazz** (Promenade) **Natation** (Mail), initiation et petits jeux	**Initiation au trampoline**
MERCREDI	**Afro - Danse** (Promenade)	**Mime, expression corporelle**
JEUDI	**Mime, expression corporelle** (Promenade)	**Jeux de balles** volley - basket - tchouk
VENDREDI	**Jeux de balles** (Promenade) volley - basket - tchouk **Natation** (Mail) jeux et perfectionnement personnel	**Equilibre - Jonglage** initiation et perfectionnement

NEUCHÂTEL

Voiture en feu

Lundi à 20 h 45, les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus avec trois véhicules dans les gorges Seyon où une voiture avait pris feu. Malgré une rapide intervention, le véhicule, une Citroën BX, a été complètement détruit.

Accident de travail

Hier à 7 h 45, rue des Tunnels 7, dans le bâtiment des Travaux publics, un ouvrier, M. Venizio Camozzi, 33 ans, s'est pris le pouce de la main gauche entre les pinces d'un sécateur pneumatique. Blessé, il a dû être transporté à l'Hôpital des Cadolles.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Pat Cisarano & The bad Boys.

Pharmacie d'office: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL

M. Alcide Lesquereux, 1903.

Février 1990 No 1 Paraît 8 fois l'an

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois

mémento

DU JEUDI 1er AU 4 MARS
Séjour de ski du 1er mars à Zinal

28 AVRIL
Cours «Bien conduire No 1»

LUNDI 30 AVRIL
Assemblée générale de la section à la grande salle Dixi au Locle

12 MAI
Cours «Bien conduire No 1»

DU 2 AU 4 JUIN
Course de Pentecôte

DÉPANNAGE
En cas de panne en Suisse, veuillez composer le No 140

RENSEIGNEMENTS
Section Jura Neuchâtelois du Touring Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.
℘ 23 11 25

Initiatives... poison d'avril

Le 1er avril, et ce n'est pas une farce, nous serons appelés à nouveau à nous prononcer sur plusieurs initiatives dont quelques unes ont sujet l'avenir du réseau autoroutier et routier suisse.

Les initiants écologistes, se prétendant, voire même, se déclarant hypocritement les seuls garants de notre sécurité, s'auréolant en plus et à faux d'idées sociales et généreuses; ces initiants donc, nous invitent par deux initiatives libellées en quatre textes, dont la teneur est je pense plus qu'utile et nécessaire à faire connaître, afin de pouvoir mieux cerner les risques qu'elles enferment tant sur les plans de l'économie de notre pays, son développement intérieur, ses relations futures avec cette Europe qui se forme sous nos yeux, ses conséquences quant à une meilleure sécurité routière et aussi, eh oui... une dégradation de la nature et surtout le respect de l'être humain.

La première de ces initiatives lancée par l'A.S.T. (Association Suisse des Transports) dénomée maintenant «Trèfle à trois» a perdu en route la quatrième de ses feuilles, car frileusement l'association précitée a retiré des textes celui ayant trait sur la non-construction de la Transjurane; impudents ces Messieurs mais guère téméraires, avaient-ils peur que la poudre leur saute au visage.

Voici donc la teneur des initiatives refusées par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales:

Initiative populaire «pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»

La constitution fédérale est complétée comme il suit: Art. 36bis, 7e al. (nouveau). 7Aucune route nationale ne sera construite ni exploitée entre Morat et Yverdon.

Initiative populaire «pour un district de Knonau sans autoroute»

La constitution fédérale est complètée comme suit: Art. 36bis, 8e al. (nouveau). 8Aucune route nationale ne sera construite dans le district de Knonau (district d'Affoltern ZH). Aucune route d'accès à une route nationale ne sera exploitée dans le district de Knonau ni sur le territoire de la commune de Birmensdorf ZH.

Initiative populaire «contre la construction d'une autoroute entre Bienne et Soleure-Zuchwil»

La constitution fédérale est complétée comme il suit: Art 36bis, 9e al. (nouveau). 9Entre Zuchwil et Bienne, aucune route nationale ne sera construite ni exploitée dans les districts de Bucheggberg, Lebern et Büren.

La seconde, elle est encore plus limitative, insidieuse et abérrante.

Intitulée «Halte au bétonnage», lancée par des représentants de milieux politiques proches des verts et des organisations progressistes (POCH), ses visionnaires dont la largesse d'esprit frise la fixité, vous proposent ni plus, ni moins que l'arrêt total de toutes constructions routières et la démolition de ce qui s'est fait depuis 1986.

Teneur de l'initiative

L'initiative est libellée de la façon suivante: la constitution fédérale est complétée comme il suit: Art 36 quarter (nouveau).

1 Le réseau routier suisse ouvert au public et généralement accessible au trafic motorisé ne doit pas dépasser sa superficie totale relevée au 30 avril 1986.

2 De nouvelles routes ou extensions de routes ne peuvent être réalisées que si des surfaces équivalentes du réseau routier suisse ouvert au public et généralement accessible au tafic motorisé sont réaffectées à d'autres fins dans la même région.

3 Les Cantons peuvent accorder une dérogation dans les cas suivants:

a. Lorsqu'une région à habitat dispersé se trouve dans une situation intolérable en raison d'une desserte insuffisante et qu'aucune solution de rechange ne peut être envisagée;

b. Lorsque l'abandon d'un projet de route ou d'autoroute rend nécessaire des travaux d'adaptation au réseau routier.

4 Sont réservées les dispositions édictées par les cantons et les communes concernant la participation des électeurs aux décisions en matière de construction routière.

Le Touring Club Suisse et la section Jura Neuchâtelois ne peuvent admettre de tels raisonnements, je vous en décris ses raisons.

Les raisons de l'opposition du TCS à ces initiatives

Le TCS est toujours intervenu en faveur de l'achèvement du réseau autoroutier. Il s'est laissé guider par les considérations suivantes:

– Seul un réseau efficace de voies express est capable de véritablement décharger les villages et les villes du trafic de transit. Un tel réseau ne peut être efficace que s'il est achevé. L'absence de quelques tronçons réduit considérablement l'efficacité de l'ensemble du système. La conséquence est encore plus grave lorsque ces tronçons sont éliminés du réseau de façon arbitraire et sans égard à l'ensemble, comme le prévoit l'initiative du «trèfle à trois».

– Aujourd'hui, toutes les constructions et installations pouvant affecter sensiblement l'environnement doivent obligatoirement être soumises à une étude d'impact sur l'environnement. C'est là le résultat d'une sensibilisation plus grande de la population aux problèmes d'environnement. Il est certain que, grâce à l'introduction de cette obligation, les constructions répondent mieux aux impératifs de la protection de l'environnement. Le maître d'œuvre tout comme les écologistes sont tenus d'accepter le résultat d'une telle étude. Il convient de souligner que le tronçon Greng-Löwenberg, par exemple, a déjà subi cette épreuve avec succès. L'étude d'impact de la section Yverdon-Avenches en est au stade de la consultation. En ce qui concerne les tronçons de la N4 et de la N5, les travaux sont en cours.

Lutter contre l'initiative du «trèfle à trois» revient à soutenir des décisions qui ont été prises démocratiquement par les représentants du peuple et le gouvernement. Notre réseau autoroutier constitue une tâche politique de première importance qui doit être menée à bien. L'achèvement du réseau de routes nationales permet d'augmenter la sécurité du trafic sans pour autant renoncer à préserver l'environnement.

DES INITIATIVES IRRESPONSABLES SUR LE PLAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les partisans de l'initiative prétendent que les routes de contournement des localités seraient suffisantes.

Il est aujourd'hui généralement admis que les autoroutes sont les voies de communication les plus sûres. Le risque d'être blessé est sept fois plus faible sur une autoroute que sur une route à l'intérieur des localités et trois fois moindre que sur les autres routes hors localités. Les chiffres fournis par le rapport de la commission Biel sont clairs et incontestables. Ils montrent que la construction de la N1 entre Avenches et Yverdon permettrait de réduire de 60 le nombre des blessés; celle de la N4, dans le district de Knonau, abaisserait même ce nombre de 100. Ces chiffres ont été calculés en 1981. A l'heure actuelle, il n'existe encore aucun rapport qui vienne démentir les résultats du travail méticuleux de cette commission. Les tendances qu'il met en évidence sont, aujourd'hui encore, tout à fait valables.

Ces considérations s'appliquent également à la N5 entre Soleure et Bienne. La construction de ce tronçon permettrait de réduire le nombre de blessés d'environ 40 personnes par année.

Environ 220 blessés et une dizaine de morts en moins, voilà ce que pourrait apporter la construction des trois tronçons contestés. Ces accidents surviennent principalement dans les villages; les victimes sont donc surtout des piétons, des conducteurs de deux-roues et des enfants. Ce sont eux qui bénéficieraient le plus du détournement du trafic de transit. Quiconque se soucie véritablement de la sécurité routière ne saurait par conséquent raisonnablement s'opposer à l'achèvement de notre réseau autoroutier.

ENTRAVES À LA CIRCULATION SANS SOLUTIONS DE REMPLACEMENT CONVAINCANTES

Les partisans de l'initiative prétendent que davantage de routes attirent davantage de trafic, et que les routes de contournement de localités suffisent.

Les bonnes routes qui permettent une circulation fluide présentent un attrait certain pour le trafic de transit. Déchargée de ce trafic qui, autrefois traversait ses villages, la population concernée jouit d'une meilleure qualité de vie.

Venant des auteurs des intitiatives, la proposition de construire des routes de contournement au lieu d'autoroutes est insolite. De nombreuses organisations qui soutiennent l'initiative du «trèfle à trois» approuvent également l'initiative «Halte au bétonnage». Or cette dernière rendrait totalement impossible la construction de routes de contournement.

Cela montre clairement qu'il s'agit en premier lieu pour ces gens d'entraver le trafic, voire de l'empêcher. Les auteurs de l'initiative n'envisagent pas sérieusement des routes de contournement. La prétendue solution de remplacement qu'ils proposent n'est en fait qu'une manœuvre facile à percer, une simple tactique en vue des votations.

PRÉJUDICE PORTÉ AUX RÉGIONS ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

Quiconque considère l'essor économique de toutes les régions déjà reliées au réseau autoroutier ne peut nier le rapport qui existe entre le développement économique et la desserte routière. Le fait que les signatures proviennent en grande partie de régions déjà bien desservies laisse songeur. 30% des signatures émanent du canton de Zurich et 20% du canton de Berne. La Suisse centrale (Lucerne, Schwyz, Uri, Obwald et Nidwald) ne possède pas de bonnes liaisons routières avec la grande agglomération de Zurich. La décision de continuer à entraver leur développement économique ne devrait somme toute pas être prise par des régions déjà développées. Les contrées horlogères du pied du Jura et, en particulier, l'agglomération de Bienne se trouvent dans une situation analogue.

ELARGISSEMENT DU FOSSÉ ENTRE ROMANDIE ET SUISSE ALÉMANIQUE

A l'heure actuelle, la Romandie n'est reliée à la Suisse alémanique que par une route nationale de deuxième classe (N12) qui, dans l'ensemble, est insuffisante. En 1982, les citoyens du canton de Vaud se sont clairement prononcés en faveur du maintien dans le réseau des routes nationales du tronçon Avenches-Yverdon.

Or, pour cette section également, 50% des signatures proviennent des cantons de Zurich et de Berne. Une acceptation de cette initiative élargirait certainement le fossé entre la Romandie et la Suisse alémanique.

ENTRAVES POLITIQUES

Les partisans de l'initiative prétendent qu'il est temps, après plus de 20 ans, que le peuple puisse à nouveau se prononcer sur la construction des routes nationales.

Notre réseau de routes nationales a donné plus d'une fois lieu à des débats publics: lors de son établissement en 1960, à la fin des années 70 lors de la votation sur l'initiative «Démocratie dans la construction des routes nationales» qui a clairement été rejetée par le peuple et, dans les années 80, lors du réexamen par une commission fédérale présidée par le conseiller national Biel de six tronçons contestés. Parmi ceux-ci figuraient les sections de la N1 (Morat-Yverdon) et de la N4 (district de Knonau). En 1986, le Parlement a entériné la proposition de maintenir ces tronçons dans le réseau des routes nationales présentée par cette commission.

Chercher à saboter des décisions claires, prises démocratiquement et ceci en épuisant toutes les voies de droit que nous offre la démocratie, relève de l'entrave abusive de nos moyens politiques.

De ce fait, et pour que notre pays, nos régions puissent encore espérer en des possibilités de développement, nous ne pouvons vous inviter qu'à un rejet massif de ces initiatives.

Le président, D. Diacon

Convocation à l'assemblée générale

Chers Sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la 62e Assemblée Générale ordinaire de la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse,

Lundi 30 avril 1990, à 18 h 30,
à la Salle Dixi au Locle.

ORDRE DU JOUR

1. Salut aux invités
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 avril 1989.
3. Rapport de gestion du Président sur l'exercice 1989.
4. Rapport du caissier sur les comptes 1989.
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Discussion des rapports et décharge au comité et au caissier.
7. Budjet 1990.
8. Elections statutaires.
9. Divers.

Pour être valablement discutées, les propositions personnelles doivent parvenir au président **au plus tard 15 jours avant l'Assemblée** (art. 12 alinéa 4 des statuts).

Dés 20 h. la traditionnelle choucroute sera servie aux membres ayant pris part à l'assemblée. Afin de couvrir une partie des frais d'organisation, une modeste contribution de 5 francs sera perçue à l'entrée.

La présentation de la **carte de sociétaire 1990** est indispensable (la possession d'une carte Touring-Secours ne donne pas ces droits). Seuls les membres du TCS ont le droit d'assister au repas pour autant qu'ils soient présents à l'assemblée.

Le comité de votre section compte sur une très nombreuse participation et vous remercie de l'intérêt que vous portez à la vie de votre Club!

En espérant vous rencontrer lors de notre assemblée, nous vous prions de croire, chers Sociétaires, à nos sentiments les meilleurs.

Le Président
D. Diacon

La Secrétaire
H. Gallet

La nouvelle Peugeot 309 GTI:

PARFAITE

La perfection se révèle par son nouveau style attrayant. Par son châssis sportif d'une rigidité exemplaire. Par son équipement complet avec sièges sport, verrouillage central, lève-vitres électriques, direction assistée progressive, jantes en alliage avec pneus larges, et de nombreux autres accessoires de série. Par son dynamique moteur de 1,9 litres de 88 kW/120 cv (CEE). Par son concept de confort familial offrant 5 places, un coffre géant et un grand hayon s'abaissant maintenant jusqu'au pare-chocs.
Eprouvez la Peugeot parfaite de la classe compacte chez nous.
Peugeot 309 GTI 3 portes:
Fr. 23 895.–.
Peugeot 309 GTI 5 portes:
Fr. 24 430.– (ill.).
Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.

PEUGEOT 309 GTI
VIVRE SA LIBERTÉ.

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds ✆ 039/26 42 42
Le Locle ✆ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT TALBOT**

L'important, c'est vous

La Chaux-de-Fonds 039/23 63 83
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)

ideal job
TEMPORAIRE & FIXE

RENAULT 21

La nouvelle NEVADA.

5 ou 7 places. 1721 cm³/95 ch ou 2165 cm³/110 ch (catalyseur US 83), A partir de **Fr. 20 650.–.**

Garage P. Ruckstuhl SA
La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 54 – ✆ 039/28 44 44
Le Locle:
Garage Cuenot, rue du Marais, tél. 039/31 12 30
Les Ponts-de-Martel:
Garage du Carrefour, Montandon G.-A., tél. 039/37 11 23
Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

Audi

Beau choix permanent de voitures d'occasion
Réparations toutes marques
DÉPANNAGE NUIT ET JOUR
080/22 43 84

J.-F. STICH
SPORTING SA
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

Dépannage 24/24

GARAGE INTER AUTO
J. CASSI & A. IMHOF SA

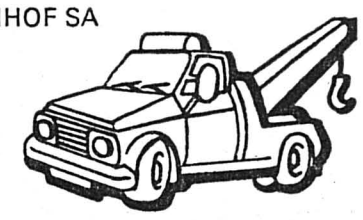

- Achat
- Vente
- Neuves
- Occasions toutes marques

✆ 039/26 88 44
Charles-Naine 33 2300 La Chaux-de-Fonds

Dépannage 24/24

Les 215 km/h les plus raisonnables.

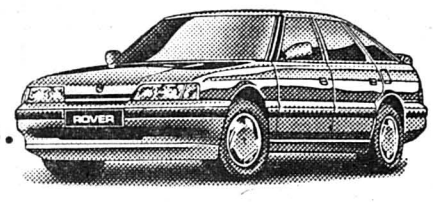

La nouvelle Rover Vitesse.
Puissante et rapide: V6,
24 soupapes, 169 ch, Cw = 0,30.

ROVER

GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 42 80

ROVER

novoptic
Av. Ld-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 39 55

tout pour la vue...

novoptic
D.-Jeanrichard 23
Le Locle
✆ 039/31 15 05

Diététique
LA HUCHE
Mme E. Rœhrig
Av. L.-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 26 02

Fatigue scolaire, surmenage, stress, perte de sommeil.
Nourrissez votre cerveau et vos nerfs avec une nourriture de choix.
Pour petits et grands le MOLAT s'impose!
Lécithine de germes au goût exquis.

HEUS ELECTRICITÉ SA
Electricité·Téléphone
☎ 23.81.88
Daniel-Jeanrichard 11
LA CHAUX-DE-FONDS

Au Locle votre spécialiste pour SUBARU 4x4 CITROËN

Garage et carrosserie Burkhalter
Jaluse 2 – Le Locle – ✆ 039/31 82 80

Le FISCAPLAN UBS, une épargne bienvenue à l'heure de la retraite.

Epargner c'est prévoir, et avec le FISCAPLAN UBS c'est encore payer moins d'impôts. Voyez votre conseiller UBS. Il vous dira comment maintenir votre niveau de vie habituel durant votre retraite.

Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

On ne change pas le succès... On l'enrichit!

TOYOTA
La nouvelle Hiace 4x4 vous attend pour un essai.

La nouvelle Hiace possède des reprises époustouflantes, dès les bas régimes. Elle offre un gigantesque volume utile et un maximum de confort à ses occupants.
Hiace Wagon 4x4: *9 places, 4 cylindres à essence, avec catalyseur, 2438 cm³, 88 kW (120 ch) DIN, 5 vitesses et transmission intégrale enclenchable,* ***fr. 31 350.–;***
Hiace fourgonnette 4x4, fr. 28 550.–;
Hiace commerciale 4x4, fr. 28 700.–.
La Hiace existe en plus de 30 variantes, à partir de ***fr. 23 950.–.***

Sensationnel pour des utilitaires.

GARANTIE TOTALE: 3 ANS OU 100 000 KM.
6 ANS DE GARANTIE CONTRE LA CORROSION PERFORANTE.

Garage et carrosserie des Montagnes
Michel Grandjean S.A.
CENTRE de VENTE
TOYOTA
Av. Léopold-Robert 107-117
La Chaux-de-Fonds

Des spécialistes pour répondre à vos attentes: essais, vente, entretien.

AVIS

Jean-Denis Haag

Je serai présent au **Salon de l'auto** sur le stand **HONDA**
Je me ferai un plaisir de vous y retrouver du vendredi 9 au dimanche 11 mars 1990.

Billets d'entrée gratuits à disposition jusqu'à épuisement...

HONDA AUTOMOBILES
Carrosserie et Garage des Eplatures
Jean-Denis Haag SA
Bd des Eplatures 25-27
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 26 04 55

AUBERGE DU GARDOT
25500 Montlebon
Menu spécial du 1er mars à FF. 100.–.
✆ 0033/81 67 16 26 *Fermé le mardi*

Vos réparations toujours bien soignées chez l'artisan

Serre 9, tél. 039/28 63 89,
La Chaux-de-Fonds

FALZONE
BOTTIER

NOUVEAU
Tableaux en relief

Etain, articles sportifs et publicitaires en tous genres

ILACQUA
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 84 ● ✆ 039/23 26 14

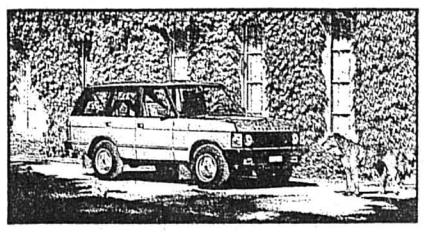

Nouveau:
Range Rover avec ABS.

RANGE ROVER
LA LIMOUSINE DE LUXE TOUTE DIFFÉRENTE.

GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 42 80

La bonne adresse:
Eric ROBERT
TV, VIDÉO, HI-FI
DISQUES
LE LOCLE
D.-Jeanrichard 14

Leasing
FIAT PANDA 1000 Lie
Fr. 149.–/mois
Garage de la Ronde SA
✆ 039/28 33 33

circuits

Nos voyages exclusifs

THAILANDE

BANGKOK CHIANG MAI PATTAYA

Vol de ligne direct avec Thai Smooth as silk

Prix: SFr. 3490.– / 14 jours

Du 10 au 24 novembre 1990

Pour renseignements:
TCS – VOYAGES
88, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 11 22

ANATOLIE FÉERIQUE

Circuit de 10 jours en Turquie du 31 mai au 10 juin 1990

PRIX: SFr. 1770.– incluant un maximum de prestations au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds

UN MERVEILLEUX VOYAGE INÉDIT, UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE À NE PAS MANQUER

TCS VOYAGES REISEN VIAGGI

NOTRE OFFRE:

10 jours de circuit en pension complète, logement dans des hôtels de catégorie moyenne à supérieure, cocktail de bienvenue, repas typiques, soirée folklorique, dîner d'adieux.

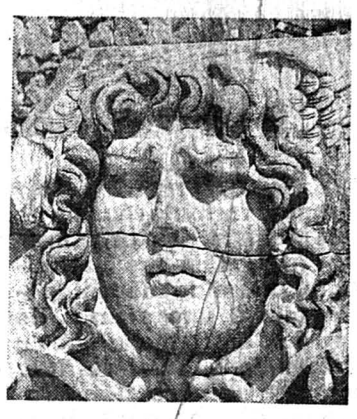

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

TCS – VOYAGES
88, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 11 22

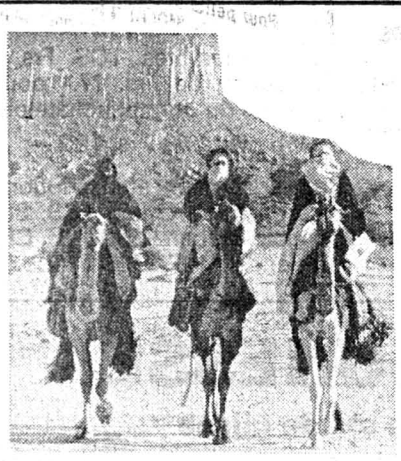

Circuit en Algérie

Randonnée de 9 jours dans **le Hoggar** du 31 mars au 8 avril 1990.

PRIX: SFr. 1620.– au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

VENEZ PASSER 9 JOURS DANS UN AUTRE MONDE

Renseignements et inscriptions:
TCS – Voyages
88, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 11 22

NOUS VOUS OFFRONS:
9 jours de circuit, logement dans des hôtels de catégorie moyenne à supérieure à Alger et Tamanrasset et en bivouac pendant le circuit.

ITINÉRAIRE:
Genève – Alger – Tamanrasset – Mertouek – Tazrouk – Tamekrest – Tagrera – Tamanrasset – Alger – Genève.

TCS VOYAGES REISEN VIAGGI

L'AVENTURE AU FIL DE L'EAU

RAFTING – HYDROSPEED – CANOË DANS LES GORGES DE LA DRANSE

VARIANTE A: 5 mai 1990 – 1 JOUR Fr. 190.–
VARIANTE B: 5 - 6 mai 1990 – 2 JOURS Fr. 340.–

Renseignements et inscriptions:
TCS-VOYAGES, 88, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 22
Demandez notre programme détaillé – ATTENTION ! Nombre de places limité

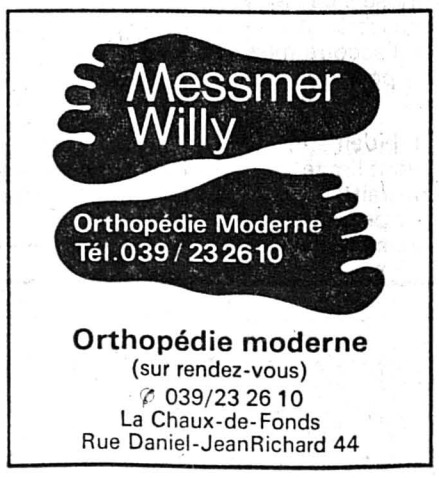

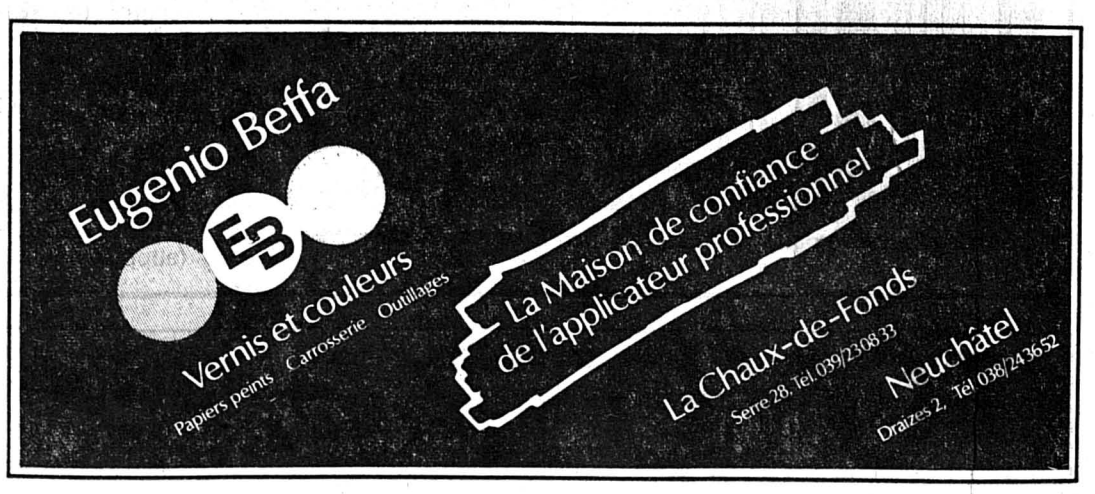

Fin du cours de mécanique-automobile 1989-1990

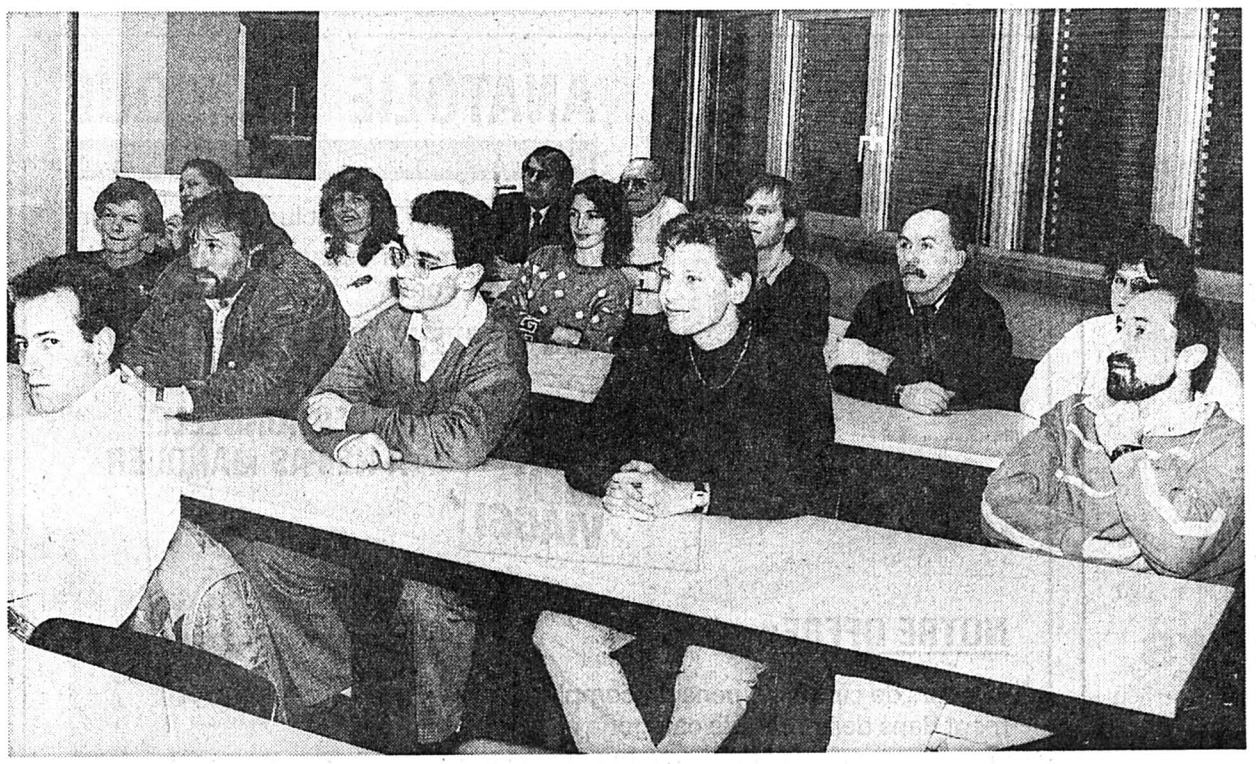

(HG - Photo Schumacher)

Réitérant la formule réussie de l'année passée, les organisateurs ont convié les participants au cours de mécanique-automobile à une séance de clôture au Centre technique de Fontaines dans le Val-de-Ruz.

Propriété de la section neuchâteloise du Touring Club, ce centre est cependant ouvert à tous les técéistes.

Après avoir écouté un exposé détaillé et illustré de M. Pascal Capt sur les diverses prestations qu'offre le TCS à ses membres, les participants ont visité les installations modernes et performantes du centre. La géométrie des roues, les freins, les amortisseurs, l'exactitude du tachymètre peuvent être contrôlés. Peuvent être obtenus également le contrôle anti-pollution, le banc d'essai de puissance d'un moteur, un diagnostic sur l'état de votre moteur, de votre véhicule.

Rappelons ici que le Centre technique TCS de Fontaines est habilité, par l'Etat, (Service cantonal des automobiles) pour effectuer les expertises périodiques des voitures de tourisme requises par la loi, (prix pour técéistes Frs. 30.- au lieu de Frs. 40.-).

Après la visite desdites installations, participants et moniteurs se sont réunis autour d'une longue table où une joyeuse «verrée» et un buffet campagnard les attendaient.

Ce moment de détente fut propice aux échanges d'opinions et aux commentaires sur le cours qui prenait fin.

Avant de clore ce compte-rendu, nous désirons remercier toutes les personnes qui ont travaillé à la réussite de ce cours ainsi que les participants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté durant son déroulement.

Vignette autoroutière

Rappel!...

Dès le 1er février 1990 la vignette autoroutière 1989 est devenue caduque.

Tout automobiliste désireux de rouler sur autoroute doit acquérir la vignette 1990 (de couleur violette cette année). Une amende de Frs. 100.- est appliquée à tout contrevenant.

Notre Office TCS, avenue Léopold-Robert 88, se fera un plaisir de vous procurer la nouvelle vignette (prix Frs. 30.-) qui est également obtenable dans les bureaux de poste et dans de très nombreux garages.

Rappelons que l'ancienne vignette doit être enlevée (la laisser peut vous valoir également une amende).

Le bon truc... pour la décoller sans rayer ou abîmer votre pare-brise. Mieux qu'un canif ou autre objet tranchant, utiliser le sèche-cheveux, elle se décolera sans peine.

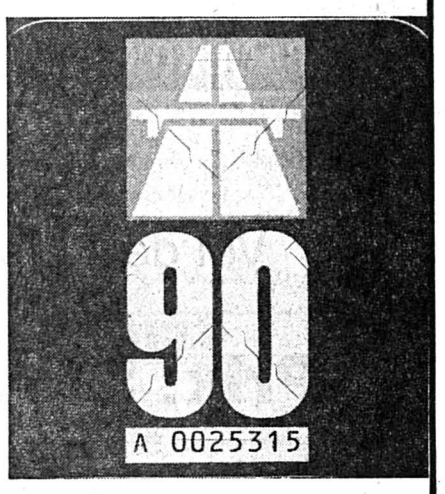

Cours «Bien conduire–mieux réagir»

A tout conducteur automobile soucieux de parfaire ses réflexes. d'améliorer ses réactions au volant lors de situations imprévues, le TCS propose, depuis plus de 25 ans maintenant, les cours de conduite «Bien conduire-Mieux réagir».

Pour notre région, ces cours ont lieu à Courgenay, sur la piste du TCS.

Organisé sur une journée, le samedi, chaque cours comprend deux parties, l'une, théorique, de deux heures environ, l'autre, pratique, sur piste, pour le reste de la journée. Il y est enseigné comment amorcer correctement dépassements et virages, comment rétrograder ou freiner à fond sur routes sèches, mouillées ou enneigées, le contre-braquage et autres finesse de conduite.

Ces cours sont ouvert à tous, membres et non-membres du Touring Club à des conditions toujours favorables.

Lieu: Courgenay – Piste du TCS

Horaire: De 8 h à 17 h 30 environ. Possibilité de se restaurer sur place.

Dates: **Cours I:** les samedis 28 avril, 12 mai, 19 mai, 9 juin, 15 septembre, 29 septembre, 6 octobre 1990.

Cours II: les samedis 20 octobre, 3 novembre 1990.

Prix: Membres TCS Frs, 80.- (Réduction de Frs. ??.- pour les membres du Jura neuchâtelois).

Non membres Frs. 100.--

Renseignements et inscriptions auprès de notre Office TCS, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 22.

Notre course de Pentecôte

Les Gorges du Doux

N'allez pas croire qu'après un détour dit de «sagnard» ou une faute d'orthographe dans notre titre, vous allez vous retrouver sur les rives de notre enchanteresse rivière jurassienne.

Cette année, et malgré la ressemblance toponymique, le but de notre voyage-découverte sera des gorges à l'aspect sauvage que nous parcourrons en chemin de fer à vapeur reliant Tain l'Ermitage dans la plaine du Rhône à Lamasque, porte de ce pays légendaire qu'est le Vivarais.

Le samedi 2 juin, départ de notre région via Genève, Grenoble, puis, escaladant les contreforts du Vercors, nous nous rendrons à Villars-de-Lans où le premier repas nous sera offert. L'après-midi, au sortir des fantastiques gorges de la Bourne, nous retrouverons la vallée du Rhône à l'aspect déjà méditerranéen. Un léger détour nous permettra de découvrir la réalisation issue des fantasmes d'un facteur-créateur dénommé Cheval, à savoir le «Palais Idéal». De là, nous rejoindrons Valence, but de notre première étape où nous logerons deux nuits dans un hôtel de bonne qualité.

Le dimanche 3 juin, libérés des contraintes de la conduite, nous irons découvrir ces gorges du Doux, cela dans un authentique matériel du début de ce siècle, locomotive à vapeur et voitures-voyageurs en bois et à plates-formes. Le train passe sur d'impressionnants viaducs, tel celui du Duzon, et nous amènera à Lamasque, charmante cité gastronomique chère à Maurice Ravel. Le repas servi, nous aurons loisir de découvrir la bourgade. Retour à notre gîte d'étape de Valence par le même moyen de locomotion. Repas du soir dans un restaurant du lieu, soirée libre permettant la découverte de cette très agréable ville, limite de ce Midi que les purs Provençaux surnomment «La ville midi moins le quart».

Lundi 4 juin, étape de retour par l'autoroute. Nous passerons par Pérouges, cité au cachet médiéval où, après le repas de midi, l'habituel rendu nous sera «imposé». La fin de l'après-midi sera consacrée au retour et, comme à l'accoutumée, nous nous réunirons pour une dernière agape.

Inscrivez-vous rapidement, le nombre de places étant limité.

Venez-y, on s'y distrait!!!

Prix: Frs. 290.- par personne (supplément pour chambre à un lit)

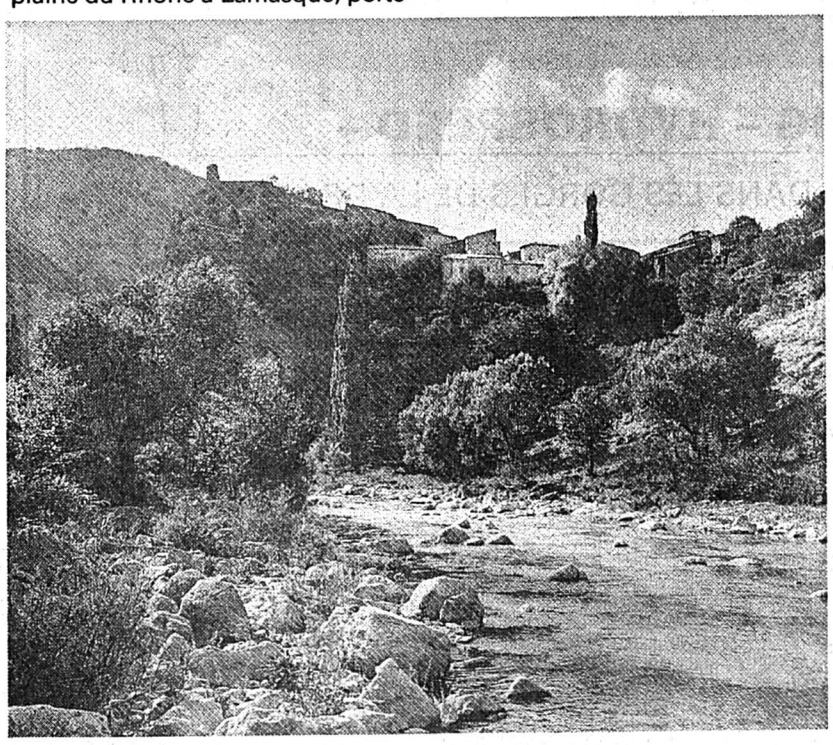

Clin d'œil sur l'un des plus beaux paysages sauvages de cette région.

TCS-JEUNESSE

Semaine de ski de glisse

(snowboard et monoski)

Quand: du 1er au 7 avril 1990

Où: à Aminona près de Crans-Montana

Prix: Fr. 390.- tout compris (hôtel avec pension complète, snowboard et monoskis, skipass, professeur de ski)

Le camp est ouvert à tous les jeunes de nos sociétaires, âgés de **16 à 18 ans**, du débutant au crack. Les progrès seront garantis grâce à notre team de professeurs de ski brevetés de l'Association Suisse de snowboard.

Les places disponibles sont limitées! En cas de surinscription, les participants seront tirés au sort.

Le programme détaillé et des bulletins d'inscription seront disponibles dès fin février à notre Office, 88, av. Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/23 11 25

Paraît huit fois l'an, en principe le 3e mercredi de chaque mois, sauf en janvier, mars, juillet et novembre

Régie des annonces
Mathey-Publicité
Avenue de l'Hôpital 18,
2400 Le Locle
✆ 038/31 42 83

Photographe du bulletin
Uniphot Schneider
2053 Cernier

Editeur
Section Jura Neuchâtelois
du Touring Club Suisse
88, avenue Léopold-Robert
✆ 039/23 11 25

Rédaction-Administration
Commission du bulletin de section
Rédacteur responsable: H. Gallet

Prochaine parution
Mercredi 18 avril 1990

TOYOTA La marque la mieux placée dans la statistique des dépannages du TCS

Avenue Léopold-Robert 117
✆ 039/23 64 44
La Chaux-de-Fonds

Les lacs de l'utopie

Vocation touristique pour les marais des Verrières et de Noiraigue?

Quel lac superbe! Jeudi, au plus fort du déluge, il devait mesurer plus de 500 mètres de longueur. Hier, sous le soleil printanier de février, les Verrières ressemblaient aux Taillères. Et si l'on bouchait l'entonnoir qui vide ce plan d'eau? Avec le lac de la Clusette, couvé depuis six ans par l'ENSA, il y aurait de la planche à voile dans l'air et un véritable développement touristique à la clé pour le Val-de-Travers.

A l'entrée est des Verrières, entre la route de la Côte-aux-Fées et les tourbières, le creux marécageux s'est rempli d'eau la semaine dernière. Certaines maisons avaient les pieds dans l'eau. Profondeur du lac? Sans doute trois bons mètres, vu le raccourcissement des poteaux téléphoniques...

PLANCHES À VOILE

On peut rêver? Alors rêvons... Créer un plan d'eau dans ce secteur inonderait des terrains marécageux et quelques pâturages. Les éleveurs perdraient plusieurs hectares, mais un droit de pêche leur serait accordé en compensation. Et ils pourraient louer des planches à voile...

Comme aux Taillères, le lac des Verrières attirerait des milliers de touristes pendant la belle saison. Les cafés, les hôtels, les magasins et les stations d'essence regorgeraient de monde le dimanche. Dans ce nouvel Eldorado touristique, les Verrisans raconteraient la légende de la Male-combe et du château de la Citadelle, deux lieux proches du lac...

DES LÉGENDES

L'origine du nom des Verrières viendrait des vitriers vivant dans une petite île au milieu des marécages, «comme une ville entourée de fossés» écrivait Abraham Amiest en 1692. Ils devaient couper beaucoup de bois pour leurs hauts fourneaux et entrèrent en conflit avec les paysans de la localité. Il y eut un combat, sanglant. Les fourneaux de la Male-combe furent détruits et les vitriers obligés de cultiver la terre à leur tour.

Au-dessus des Marais, une éminence porte le nom de «La Citadelle». Une légende à l'origine obscure et incertaine prétend qu'un château s'y trouvait autrefois... On affirmait, au siècle passé, qu'il existait encore en ces lieux des souterrains et des fondements d'une grande épaisseur. Des chercheurs de trésors y auraient trouvé des bijoux en or. On peut rêver...

LE LAC DE LA CLUSETTE

L'augmentation de la consommation d'énergie électrique pourrait relancer un jour le projet de créer un plan d'eau dans les Sagnes rouges de Noiraigue. Il n'est pas vieux: 1983. Partant du constat que le débit de l'Areuse est le même que celui du Rhône à Oberwald, l'ENSA projetait de creuser un bassin de 630 millions de litres sur 18 hectares au pied de la Clusette. Un tunnel sous le creux du Van aurait permis d'alimenter une usine hydroélectrique à Treytel, près de la Pointe-du-Grain, 290 mètres plus bas...

Avec ce projet, l'ENSA pensait 120 millions de kWh, au lieu des 65 livrés actuellement par les cinq usines des gorges. Durant la nuit, des pompes auraient refoulé l'eau du lac de Neuchâtel dans celui de la Clusette. Petit problème: il ne serait resté que 250 litres par seconde pour l'Areuse période d'étiage... Par contre, ce lac aurait fait le bonheur des véliplanchistes, des touristes et des nageurs. L'Etat l'a rangé dans un tiroir et le ressortira peut-être un jour...

JJC

Le lac des Verrières. Il ne passera pas l'hiver. *(Photo Impar-Charrère)*

«Rendre les handicapés polyvalents»

Un rôle social actif pour le centre ASI à Travers

Ouvert en 1981, année des handicapés, le centre ASI à Travers fait œuvre utile. D'un atelier de 7 personnes au départ, on est passé à un effectif de 31, de 20 ans à l'âge de la retraite. La bonne conjoncture économique actuelle produit ses effets également dans le domaine social, d'autant plus que le centre réalise essentiellement des travaux de sous-traitance.

«Nous essayons de rendre les handicapés le plus polyvalents possible et nous diversifions au maximum leurs tâches. Ils auront ainsi un travail moins monotone. Nos horaires sont très libres et variables. Mais personne n'est obligé de venir.

En plus des permanents, nous avons des personnes en stage, pour des périodes allant de 3 à 9 mois. Nous leur apportons une formation et certains peuvent être replacés dans le secteur privé, dans le domaine de la mécanique notamment. C'est très difficile car l'handicapé doit alors atteindre un rendement suffisant» précise Michel Tisserand, directeur de l'atelier.

VIE ACTIVE

Ce type d'institution est un élément non négligeable. Il permet aux handicapés de sortir de leur solitude, de mener une vie active et d'avoir un rôle social. L'indemnisation versée pour leur labeur apporte un complément à la rente de l'AI, pas très élevée, c'est connu.

«Les secteurs d'activités du centre ASI sont le conditionnement, principalement l'encartage, la mécanique, l'électricité et la menuiserie. Nous travaillons à 95% pour la sous-traitance, mais nous essayons de diversifier et de créer nos propres produits. Nous collaborons étroitement avec les autres centres du canton, principalement pour la fabrication de jouets en bois» explique M. Tisserand.

PROJETS

Mais si certaines entreprises tiennent compte des difficultés de gestion inhérentes à un atelier pour handicapés, d'autres agissent comme avec un partenaire industriel classique. Les problèmes d'organisation rencontrés empêchent également le développement rapide de produits.

«La diversification est difficile. Nous avons des projets, comme par exemple une mangeoire à oiseaux. Le problème n'est pas tant de les vendre mais de pouvoir assurer les commandes. Si nous décrochons un contrat avec un grand distributeur et qu'il en faut quelques milliers pour les commercialiser, nous ne pourrons pas les produire. Cependant 1989 a été une bonne année, nous avons pu améliorer l'infrastructure des ateliers. Une cafétéria boisée a été aménagée et sans faire appel à des entreprises extérieures» termine M. Tisserand.

Parmi les dons reçus, signalons celui du fonds de solidarité en faveur des grévistes de Dubied. L'argent a servi à équiper les places de travail de chaises ergonomiques. A signaler que des «portes ouvertes» sont prévues pour la fin du printemps.

MDC

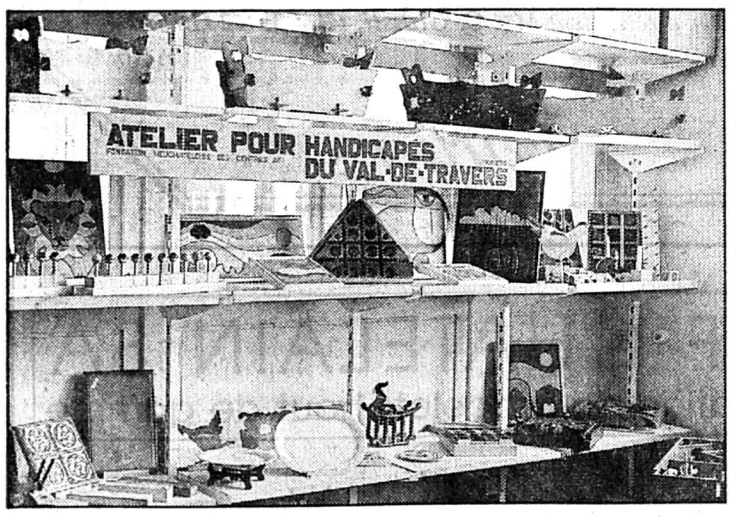

Jouets éducatifs en bois. Une belle activité. *(Photo Impar-MDC)*

Bio-Briquettes à l'honneur!

Pierre Dubois en visite au Val-de-Travers

Hier, Pierre Dubois, chef du département de l'Economie publique s'est rendu à St.-Sulpice et à la Côte-aux-Fées. Il a d'abord visité l'usine de bio-briquettes avant de prendre de l'altitude pour voir à l'œuvre une centrale de chauffe utilisant le nouveau combustible écologique. (Voir notre édition du 16 février)

«Pierre Dubois a trouvé notre projet très intéressant et a été surpris par son ampleur. Il nous enverra quelqu'un du service de l'énergie et un rapport sera établi. M. Dubois a promis de faire tout ce qui est en son pouvoir pour nous aider.

Malheureusement, il semble que notre projet soit trop avancé pour bénéficier de l'arrêté Bonny. L'Etat devrait cependant pouvoir prendre en charge une partie des intérêts, mais seulement sur le tiers de l'investissement» précise Daniel Quartier, un des fondateurs de Bio-Briquettes.

Après le battage publicitaire fait par la promotion économique du canton de Neuchâtel autour «des fleurons étrangers» venus s'installer, il serait bon d'accorder plus d'intérêt aux entreprises locales. Le rôle du développement endogène n'est plus à démontrer. Le caractère social et l'aspect protection de l'environnement de l'entreprise devraient lui donner une dimension et un crédit supplémentaire.

(mdc)

NEUCHÂTEL 33

Feu nourri sur le stand

Fenin-Vilars-Saules refuse la rénovation du stand de tir

Le stand de tir de Vilars a fait du bruit, lundi soir à l'assemblée générale de la Côtière. Et c'est notamment pour éviter de plus grandes nuisances sonores, que le Conseil général a refusé d'octroyer le crédit que proposait d'accorder le Conseil communal à la société de tir «Les Armes réunies». En fin de soirée, la commune unanime décide son adhésion au SIVAMO.

Le projet de la société de tir était ambitieux. 250.000 francs pour installer l'eau courante et construire des sanitaires au rez-de-chaussée, prévoir une dalle entre le 1er étage et la cantine, et pourvoir le stand de 4 cibles électroniques. Tellement ambitieux que «Les Armes réunies» ont demandé la participation financière de Valangin, Boudevilliers, Fontaines, Engollon, et bien sûr la Côtière. Craignant une augmentation considérable des nuisances, le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules ne l'a pas entendu de cette oreille. Après plus d'une heure de palabres, il a refusé (12 voix contre 1) l'octroi des 60.000 francs demandés.

Il semblerait même que le législatif se soit fait l'écho assez fidèle de la population. Une «prise de température» effectuée par une conseillère générale, ayant fait ressortir une certaine résistance au projet.

Au chapitre des grandes eaux, on notera l'octroi unanime d'un crédit de 16.000 francs pour l'installation d'un appareillage concernant le traitement des eaux et la mesure des débits des sources.

Unanimité également pour l'adhésion au Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises. SIVAMO qui a déjà fait parler de lui dans le district!

En fin de séance, le Conseil général a encore appris que la commission «Opération Villages roumains» était dissoute, faute d'avoir pu parrainer un village à temps. Il faut maintenant laisser l'initiative aux privés. La commune montre d'ailleurs l'exemple en versant 3.000 francs à la «Chaîne du bonheur».

D.S.

Voir et être vu

Voyeur septuagénaire devant le Tribunal de police de Cernier

Cruel dilemme pour M. W.: il fallait voir, mais sans être vu. Pour parvenir à ses fins, le prévenu met sur pied une installation digne des établissements les plus «chauds» de nos capitales européennes. Le jugement est remis à quinzaine.

En droit suisse, le voyeurisme, en tant que tel, ne constitue pas une infraction. Par contre, il y a bel et bien violation du domaine privé, lorsqu'une personne observe quelqu'un à son insu, grâce à des appareils de prises de vue (jumelles) où une mise en scène particulière (article 179 quater du Code pénal suisse).

Hier, M. W. comparaissait devant le Tribunal du Val-de-Ruz, pour violation de l'art. 179 quater CPS, délit poursuivi sur plainte. Les plaignants reprochaient à M. W. d'avoir, à plusieurs reprises, commis des actes de voyeurisme à leur insu.

Au rez-de-chaussée du pavillon de M. W., à côté du garage, un petit studio est loué en octobre à la plaignante. Plusieurs fois, celle-ci entend des bruits suspects, derrière la porte-fenêtre ou le miroir! «Il y avait un raclement, comme si on poussait une planche derrière un mur.»

Rendus méfiants par ces bruits réitérés, la plaignante et son compagnon ne tardent pas à découvrir le pot-aux-roses. Ils démontent le miroir, à partir duquel ils avaient cru déceler des courants d'air. Surprise, derrière ce miroir: un trou béant!

En plus, la glace est sans tain, on peut donc parfaitement voir à travers celle-ci.

Alertée aussitôt, la gendarmerie rend une visite de courtoisie à M. W. Dans le garage, l'installation diabolique est mise à nu. Après avoir fait coulisser une planche de bois qui bouche le trou, on se trouve de l'autre côté du miroir sans tain. Ainsi, on peut observer à loisir ce qui se passe dans le studio, sans être vu.

Interrogé une première fois par la police, M. W. nie l'évidence. Ce trou qui permet de communiquer entre le garage et le studio «a été fait pour la maquette de trains installée par un ami dans mon garage». Bizarre quand on pense que le trou était situé à 1 m 50 du sol. A moins qu'il ne s'agisse de trains à crémaillère! Dans un second temps, M. W. avoue: «J'ai pu épier ma locataire.»

Devant le tribunal, le prévenu se rétracte, laissant entendre qu'il aurait avoué sous la pression des gendarmes. Sans commentaire, rétorquent ceux-ci!

Pour l'avocat des plaignants, la peine de 10 jours d'emprisonnement, requise par le substitut du procureur, est trop courte. Il se dit même scandalisé par l'attitude de M. W., dans cette affaire. Le défenseur de M. W., après s'être lancé dans une querelle de doctrine à propos de 179 CPS, conclut à la libération de M. W.

Affaire à suivre, le jugement sera rendu le 6 mars.

D. S.

● *Le Tribunal de police était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.*

Ce soir
20 heures
précises

ANCIEN STAND

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société Mycologique de La Chaux-de-Fonds

40 tours dont 1 carton tous les 10 tours.
Superbes quines – Lots de consolation – Super tour.
Abonnements: Fr. 18.– pour les 40 tours. Coupons à Fr. -.50.

123840

offres d'emploi

Pourquoi pas?

Un tiers de votre vie se déroule au travail!

Un tiers de votre vie
se doit d'être de très bonne qualité!

POURQUOI?
Parce que OK Personnel Service veille à votre bien-être professionnel.

C'EST POURQUOI!
Nous recherchons pour deux grandes entreprises de la place, des:

secrétaires bilingues

allemand-français

pour les départements
de l'administration des ventes.

Ce poste s'adresse à vous!

PARCE QUE
vous êtes capable de travailler au sein d'une petite équipe et cela de manière autonome et indépendante.

Nous sommes à votre disposition pour en parler en toute discrétion.

Pourquoi pas? 584

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

Raffinerie de Cressier

Recherche d'un meilleur environnement

Désire engager pour son département **Production**

UN OPÉRATEUR

chargé de contrôler et d'assurer le bon fonctionnement de nos installations de raffinage.

Nous demandons:
- une formation de base confirmée par un certificat fédéral de capacité dans des domaines tels que: mécanique, électricité, dessin technique, chimie;
- la volonté d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine du raffinage du pétrole;
- la disponibilité de travailler en équipe de jour comme de nuit;
- âge idéal: 21-26 ans.

Nous offrons:
- une formation complémentaire par nos soins, un travail intéressant dans une entreprise moderne;
- des prestations sociales avancées;
- la possibilité de promotion pour des candidats capables d'assumer des responsabilités.

Les intéressés sont invités à nous adresser leurs offres en téléphonant à notre département du personnel, ✆ 038/48 21 21 ou à nous retourner le talon ci-dessous. 000350

Poste: opérateur

Nom: Prénom:

Rue: Localité:

Nom: Profession:

Tél.:

Shell

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire au Noirmont cherche pour fin mars

employée de ménage à 50%

Les renseignements désirés peuvent être obtenus auprès de Mme Angela Cattin, gouvernante, tél. 039 53 17 17.

Les offres avec prétentions de salaire sont à adresser au **CJRC, 2725 Le Noirmont.**

14-69524/4x4

Fischer
Moulage plastique
Boudry

Pour camion semi-remorque neuf, nous cherchons:

chauffeur poids lourd

Nous demandons:
- très bonne présentation, âge 30 - 45 ans;
- expérience dans la conduite de camions;
- consciencieux, sens des responsabilités.

Nous offrons:
- place stable;
- ambiance de travail agréable;
- salaire, selon capacités.

Faire offre écrite ou prendre rendez-vous pour un entretien. ✆ 038/42 11 79. 40152

Raffinerie de Cressier

Recherche d'un meilleur environnement

engage un

INGÉNIEUR-CHIMISTE ETS

en qualité de

CHEF DE LABORATOIRE

qui sera responsable du contrôle des analyses de la qualité de nos produits de fabrication ainsi que de l'organisation et de la distribution du travail au personnel de laboratoire.

Nous demandons:
- un sens développé de l'organisation;
- de l'aptitude à diriger une équipe de collaborateurs;
- de bonnes connaissances d'anglais et d'informatique.

Nous offrons:
- un travail varié et intéressant;
- des conditions sociales modernes.

Les intéressés sont priés de nous adresser leurs offres manuscrites accompagnées de leur curriculum vitae à Raffinerie de Cressier SA, Département du personnel, case postale 17, CH-2088 Cressier, ✆ 038/48 21 21 000350

Shell

Nous désirons engager pour une entreprise de la place:

ouvrières

expérience dans le montage de boîtes.

Places stables. 584

La petite annonce. Idéale pour dénicher la bonne occase.

Fabrique de bracelets cuir
cherche pour tout de suite ou à convenir

piqueuse sur bracelets cuir

travail en atelier ou éventuellement à domicile.

Débutante peut être formée par nos soins.
Faire offre sous chiffres 28-123914 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

SELLITA WATCH CO SA

Nous cherchons une

employée de fabrication

Nous souhaiterions engager une personne connaissant, si possible, les fournitures d'horlogerie, sérieuse et capable de prendre des responsabilités.

Une période de formation serait envisagée.

Entrée en service tout de suite ou à convenir.

Adresser offres à: SELLITA WATCH CO SA
Emancipation 40, 2301 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/27 11 33, N. Lachat 012373

Cartier

C.T.L. Horlogerie S.A. (Compagnie des technologies de luxe), société nouvellement établie à Saint-Imier et assumant la production de produits horlogers, engage

personnel pour:

emboîtage

posage de cadrans

C.T.L. vous offre un travail varié dans un cadre agréable, au sein d'une équipe jeune et dynamique et des prestations sociales de premier rang.

*Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de service à **C.T.L. S.A., rue Pierre-Jolissaint 37, 2610 Saint-Imier,** ou contacter directement **Mme C. Grässli, tél. 039 42 11 75.***

93-55170/4x4

Cartier

G+F CHATELAIN SA
fabrication de bracelets haut de gamme

désire engager

un opérateur-régleur

qui sera chargé du réglage de machines automatiques et qui participera activement aux opérations de production effectuées dans un de nos départements. Connaissances de base en mécanique souhaitées.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec notre chef du personnel, ✆ 039/23 59 34, ou d'envoyer leur offre de service à l'adresse suivante:

**G + F CHATELAIN SA, Département du personnel
Rue des Recrêtes 1, 2300 La Chaux-de-Fonds** 699

La «der» de «Prévert en délire»

Un spectacle pour l'action Saint-Imier - Matei

La dernière représentation de son spectacle intitulé «Prévert en délire» la troupe des Compagnons de la Tour a décidé de la consacrer à Matei, village roumain parainé par Saint-Imier. Avant de s'investir dans la préparation de son nouveau spectacle, commencé l'automne dernier.

André Schaffter, metteur en scène de la troupe erguélienne, relève que ce «Prévert en délire» aura été une expérience très positive, au niveau de l'enrichissement personnel des acteurs d'une part, de la réaction du public et des échos divers d'autre part. «En fait, nous avons réussi un véritable tour de force, en montant une pièce faite uniquement des textes d'un poète».

Quoi qu'il en soit, c'est à un spectacle fort bien rodé que l'on pourra assister en fin de semaine, pour cette neuvième et ultime représentation. A relever que la paroisse catholique a mis gracieusement sa salle à disposition de la troupe.

POÉSIE AUSSI

Les Compagnons de la Tour travaillent donc depuis quelques mois à leur prochain spectacle, une pièce de l'écrivain français Jean Tardieu (né en 1903), «La cité sans sommeil». Une pièce de théâtre cette fois, mais éminemment poétique elle aussi.

Un «magicien du langage»: l'expression d'André Schaffter pour qualifier Jean Tardieu, cet écrivain qui fut comparé à Michaud dans son oeuvre poétique, puis à Ionesco dans ses débuts théâtraux, le metteur en scène des Compagnons jugeant cette dernière comparaison un brin excessive. Quoi qu'il en soit, «La cité sans sommeil» constitue à nouveau un morceau de choix et une entreprise difficile, «tant de choses étant écrites entre et derrière les lignes de l'histoire».

L'histoire, justement, en deux mots. Un Etat imaginaire, sur lequel règne un dictateur qui a trouvé un moyen subtil d'imposer sa loi: supprimer le sommeil de ses «sujets». Sa police parallèle surveille le peuple, mais ne l'empêchera pas de renverser sa dictature.

TROP FIN POUR ÊTRE POLITIQUE

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, et André Schaffter le souligne: «Il ne s'agit pas du tout d'une pièce politique. Tardieu nous épargne un discours politique linéaire, son texte étant bien trop fin pour cela.» «L'auteur nous dit avant tout que l'humour, la poésie et l'idéalisme triomphent de passablement d'embûches, dans une histoire riche de poésie.»

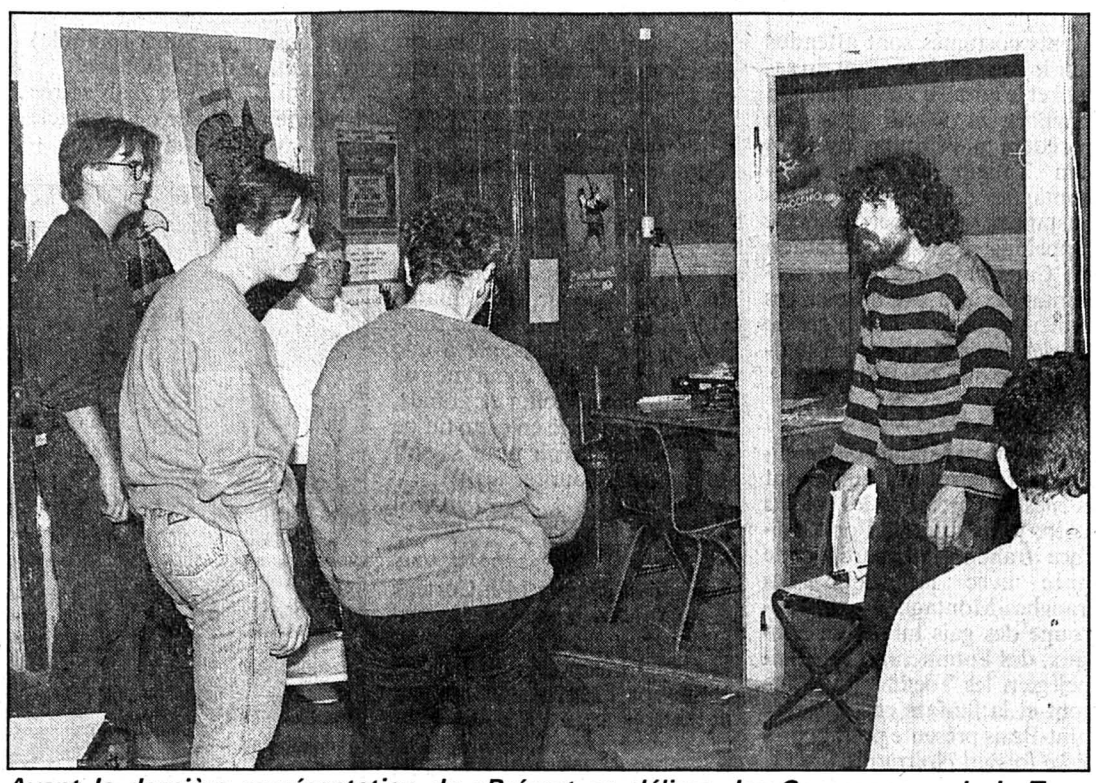

Avant la dernière représentation de «Prévert en délire», les Compagnons de la Tour travaillent déjà leur nouveau spectacle. (Photo Impar-Eggler)

Dix acteurs sont engagés dans cette entreprise de longue haleine, un membre de la troupe travaillant à la bande originale de son et lumière, particulièrement importante dans ce spectacle, les décors – assez compliqués, parce que devant suggérer des cadres extérieurs particuliers – et les costumes étant également réalisés par les Compagnons eux-mêmes.

ÉNORME TRAVAIL

La première de «La cité sans sommeil», interprétée par une troupe ayant subi passablement de changements – disponibilités des membres obligeant – est prévue pour le festival régional de Tramelan, en septembre prochain. Une affaire à suivre et, d'ici là, un énorme travail sur la planche des Compagnons de la Tour.

(de)

● *Dernière représentation de «Prévert en délire», par les Compagnons de la Tour, le dimanche 25 février à 17 heures, à la salle Saint-Georges; entrée gratuite, collecte versée intégralement au fonds de l'action Saint-Imier - Matei.*

Le mime Quellet, puis Sarcloret

Le festival Imagine Espace Noir, organisé dans le cadre des actions visant à permettre la survie de cette dernière coopérative culturelle, se poursuit jusqu'à dimanche.

Au programme immédiat, outre les expositions présentées à la galerie, dans le hall et à la taverne, le fameux mime René Quellet se produira ce soir mercredi, dès 20 h 30, dans «Mime and Co».

Pour demain, les organisateurs ont reçu une fort agréable surprise: la participation et le soutien inconditionnel de Sarcloret, qui se produira ce jeudi 22 février en compagnie de deux amis. Le spectacle débutera à 20 h 30 avec, en première partie, Gilles Abherve et Denis Margadant, qui chanteront Brassens. En seconde partie, Sarcloret donc, accompagné par Denis Margadant. (de)

CANTON DE BERNE

La chasse aux fraudeurs

Roland Benoît se penche sur l'affaire Plumey

Les caisses cantonales bernoises semblent bien avoir souffert, elles aussi, de pertes en rapport avec l'affaire Plumey. Le député udc Roland Benoît, de Corgémont, juge en tous les cas qu'une enquête sérieuse se justifie pleinement, afin de démasquer les investisseurs bernois qui n'auront pas déclaré les fonds confiés au fameux escroc.

Roland Benoît souligne, en préambule, que l'escroquerie d'André Plumey, qui porte sur quelque 300 millions de francs, comporte des ramifications importantes dans tout l'Arc jurassien. Et de rappeler, ainsi que les enquêtes d'autres cantons l'ont confirmé, que les fonds confiés à Plumey n'étaient pas déclarés au fisc.

RECHERCHES ET SANCTIONS?

Le député agrarien pose dès lors cinq questions au gouvernement, en commençant par lui demander s'il est au courant des sommes confiées par des Bernois à Plumey et si l'intendance cantonale des impôts a fait des recherches et entrepris des démarches afin de consulter le dossier de l'affaire.

Dans le cas contraire, Roland Benoît souhaite savoir si l'intendance cantonale des impôts va prendre les mesures nécessaires pour démasquer les fraudeurs bernois et si, cette enquête faite, elle lui révélera le nombre de prêts consentis à Plumey d'une part, non déclarés au fisc d'autre part, ainsi que la somme totale de ces dépôts non déclarés.

IMPÔT RÉCLAMÉ?

Le parlementaire du Bas-Vallon demande enfin si l'impôt soustrait et les intérêts moratoires seront réclamés aux fraudeurs et si ces derniers seront frappés d'amendes.

(de)

Bourses: décourageant...

H. Boillat: un questionnaire complexe

Dans un postulat déposé durant la session qui s'achève, le député Hubert Boillat, radical tramelot, souhaite que les formules de demandes de bourses soient simplifiées, dont il juge que leur complexité peut se révéler dissuasive...

L'intervenant précise que la personne adressant à l'Etat une demande de subside de formation doit remplir non moins de 6 pages de questionnaires divers. Et de souligner la complexité de celui intitulé «budget», et long de deux pages; une complexité telle, selon Hubert Boillat, que non seulement le requérant, mais encore les personnes distribuant les formules – directeurs d'écoles ou d'établissements de formation professionnelle – ne s'en sortent pas.

VIVE L'INFORMATIQUE...

Une seule solution pour les requérants: s'adresser directement aux fonctionnaires de la section des subsides de formation...

Soulignant que ces questionnaires étaient relativement simples, avant que l'on n'introduise leur traitement par ordinateur, Hubert Boillat juge que cette complexité peut même exercer un effet dissuasif sur l'éventuel boursier.

Dès lors, le député tramelot invite le gouvernement à étudier une simplification permettant aux principaux intéressés de remplir eux-mêmes leur demande. (de)

TRAMELAN

Pas de fausses notes

Résultats encourageants pour les accordéonistes

Tout baigne dans l'huile au sein du Club mixte des accordéonistes que préside Mme Thérèse Dufaux. Un bilan positif aussi bien en ce qui concerne la musique que la partie administrative. Des résultats encourageants confirmés par un concert qui a obtenu, à nouveau, un succès retentissant.

Après avoir retracé les différentes activités du Club mixte des accordéonistes, Mme Dufaux présidente a remis différentes attentions à plusieurs membres méritants du club qui se sont dévoués au cours du dernier exercice. Elle a également eu le plaisir de mettre à l'honneur Mme Sylvia Bernhard et M. Marc-André Boss pour leur 30 ans d'activité ainsi que Hélène Binggeli, Fabricio Vaccher, Gabriel Schott et Thérèse Dufaux qui se dévouent sans compter depuis 15 ans déjà.

Directeur compétent et dévoué, Georges Richard présentait le rapport de la commission musicale. Pour le directeur, satisfaction totale en ce qui concerne le domaine musical. Il relève les progrès remarquables des juniors en individuel puisque 7 ont participé au concours à Berne et que 3 ont réussi une sélection pour la finale, soit Jean-Luc Froidevaux, Sylvie Kaempf et Florian Uhlmann. A relever que Jean-Luc Froidevaux, malgré une note cassée à son instrument, a épaté le jury.

Pour Georges Richard, on remarque une nette progression du point du vue qualité et niveau de difficulté. En présentant des candidats dans des degrés plus difficiles, on peut dire, au vu des résultats, que la relève est assurée si on a encore un peu de patience. Aussi, Michel Schott et Mme Daisy Kessler qui s'occupent des jeunes ont été vivement remerciés.

En ce qui concerne les seniors, Georges Richard se montre également très satisfait. Preuve en main, il rappelle le succès remporté par le dernier concert et les éloges du jury à l'encontre du club tramelot à l'occasion du dernier festival. Il relève l'effort consenti par chaque membre afin d'assister avec assiduité aux répétitions ce qui n'est pas toujours évident pour ceux qui viennent de l'extérieur ou qui sont étudiants.

Le programme d'activité pour 1990 est lui aussi accepté et se présente comme suit: une délégation se rendra à Genève pour assister aux assises de l'ARMA. 9 juin: concours de la médaille romande à Genève; 24 juin, Festival à Tavannes; 6 et 7 juillet, Foire de Tramelan; 23 novembre, match au loto; 26 janvier 1990 concert annuel. Le club participera également à diverses manifestations et apportera la note musicale lors de différentes assemblées ou réunions de sociétés. Le 18 août, course du club.

Après avoir eu des paroles élogieuses à l'égard du directeur M. Georges Richard, Mme Dufaux a rappelé la composition du comité: présidente: Thérèse Dufaux; vice-président: Marc-André Boss; secrétaire correspondance: Rose-Marie Voirol; verbaux: Marie-Claude Châtelain; caissière: Daisy Kessler; directeur: Georges Richard; sous-directeur et formation des juniors: Michel Schott; membres: Hélène Binggeli, Colette Berset, Madeleine Chaignat; Commission musicale: Georges Richard et Michel Schott; délégué à l'UST: Fiorito Roberto; délégué à l'ARMA: Gabriel Schott; à l'AJB: Marc-André Boss; Vérificatrices des comptes: Marlyse Burion et Hélène Binggeli.

(vu)

Députés indignés

Grand Conseil: services de renseignement sur le gril

Durant plusieurs heures, le Grand Conseil a commenté mardi les activités des services de renseignement de la police cantonale. Si certains députés se sont carrément déclarés indignés par la surveillance exercée par la police, d'autres ont avancé l'idée d'une réforme des services incriminés.

Les critiques les plus virulentes sont venues de la gauche, des écologistes et de l'Action nationale. Certains députés ont soupçonné les services de renseignement de la police cantonale d'en faire davantage que ce que les sphères fédérales attendent d'eux.

Quant aux 35.000 microfilms composant le fichier bernois, le Parlement n'a pas encore décidé s'ils relèveront de la commission de gestion ou d'une commission spéciale d'enquête.

Pour leur part, les porte-parole bourgeois ont plaidé en faveur d'une attitude empreinte de réserve. Les critiques concernent en effet presque exclusivement la police fédérale alors que l'inspection effectuée par le préposé cantonal à la protection des données dans le fichier de la police bernoise n'a pas révélé d'infractions particulières.

Enfin, le conseiller d'Etat Benjamin Hofstetter a donné l'assurance que le malaise entourant la sécurité de l'Etat a été pris en considération. La révision totale de la loi sur la police cantonale constituera un premier pas dans ce sens lors de la prochaine législature. Jusqu'à nouvel ordre, les examens de sécurité, effectués surtout pour le compte de la Confédération, seront suspendus, a rappelé M. Hofstetter. (ats)

Cargo 2000: attention...

F. Dätwyler et les régions périphériques

Dans un postulat déposé tout récemment, le député imérien et socialiste Francis Dätwyler fait état de ses préoccupations pour les régions périphériques, en matière de transport de marchandises par les CFF.

Le parlementaire socialiste rappelle tout d'abord que les CFF préparent actuellement des mesures de restructuration, pour leur trafic de marchandises, placées sous le titre de «Cargo 2000».

Or à son avis, ce genre de restructuration recouvre bien souvent une diminution des prestations, particulièrement dans les régions périphériques, tel le Jura bernois par exemple. Et de s'arrêter sur le cercle vicieux constitué par la baisse du trafic entraînant une baisse de l'offre, et vice versa, pour finalement justifier un démantèlement du réseau.

RATIONALISATION, OUI, DISPARITÉS, NON

S'il comprend la volonté de rationalisation des CFF, Francis Dätwyler refuse cependant qu'elle conduise à des disparités régionales. Et de souligner que les impératifs de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la politique des transports exigent une qualité de desserte équivalente pour l'ensemble du pays.

Dès lors, l'intervenant charge le gouvernement de veiller à ce que la politique du trafic marchandise des CFF ne se fasse pas au détriment des régions périphériques. (de)

Tarzan dans les Franches

Le programme du Carnaval du Noirmont a été dévoilé

La société de Carnaval du Noirmont a dévoilé hier à la presse le programme de quatre jours de folie carnavalesque, les nouveautés et le thème de l'élection du Mardi gras.

Depuis trois ans le Carnaval des Franches-Montagnes a pris un essor considérable attirant un public toujours nombreux spécialement pour le cortège du dimanche après-midi. Cette année les quatre meilleures cliques de la ville de Bienne seront présentes au Noirmont, plus de 300 enfants costumés sont attendus pour le cortège des enfant du samedi et le cortège allégorique du dimanche et Mardi gras l'on procèdera à l'élection du plus beau Tarzan des Franches-Montagnes nommé pour la circonstance «super-Tarzan». Rappelons que l'organisation du Carnaval des Franches-Montagnes qui est devenu ces dernières années «une grosse bastringue» repose sur un budget de quelque 100.000 francs.

ORGIE DE CLIQUES

Ce ne sont pas moins de 12 cliques et fanfares qui animeront les rues, le cortège et les soirées quatre jours durant. Forte présence franc-montagnarde cette année avec la clique des Franches-Montagnes qui regroupe des gais lurons de Muriaux, des Pommerats et de Saignelégier, les Toetché du Noirmont et la fanfare costumée de Saint-Brais présente pour la première fois au Noirmont.

Comme à l'habitude les enfants costumés formeront leur propre cortège samedi dès 14 h avec une participation record de groupes d'écoliers et d'élèves des écoles enfantines. A l'issue du cortège, tous les enfants costumés pourront participer au concours de masques qui leur est spécialement réservé.

Patronage L'Impartial

En plus des récompenses et du prix souvenir, les enfants candidats au concours de masques pourront participer à une tombola gratuite pourvue de prix surprises. Petits et grands, chacun est assuré en cette fin de semaine d'en avoir pour sa soif de rire et de sourire.

GyBi

LE PROGRAMME

Samedi 24 février: 14 h Cortège des enfants – concours de masques – concert d'ensemble avec la clique biennoise Pip-Pop, la clique des Franches-Montagnes et les Toetché. 20 h Soirée dansante avec «Music and Lights» – concours de masques – concert de cliques-super tombola.

Dimanche 25 février: 14 h 30 grand cortège humoristique (40 chars et groupes burlesques, 12 cliques et fanfares) – 16 h 00 concert de cliques à la halle des Fêtes (remise de la tune aux enfants costumés, super-tombola) – animation dans le village.

Mardi 27 février: 20 h soirée dansante à la halle de spectacle avec «Music and Lights» – concours de masques réservé aux adultes – élection du plus beau Tarzan des Franches-Montagnes – cotillons et serpentins – super-tombola.

Les personnes qui souhaitent participer à l'un des concours de masques sont priées de se présenter devant le jury avant 21 h sans faute.

Douze cliques et fanfares animeront le Carnaval du Noirmont. (Photos Impar-Bigler-a)

Elle se sort seule de l'engrenage

Vol et stup au Tribunal correctionnel de Delémont

Prévenue de vol et d'infractions à la loi sur les stupéfiants, une jeune fille de 19 ans comparaissait hier matin devant le Tribunal correctionnel de Delémont présidé par Pierre Lachat.

Ayant commencé normalement des études commerciales, mais se heurtant, dans la période adolescente, à un vide existentiel, Mlle V. B. plongera dans la délinquance primaire, sur fond de toxicomanie.

Consommation de haschish, de marihuana, de cocaïne, d'héroïne, puis petit trafic pour subvenir à sa consommation personnelle, un vol à l'étalage, sont les délits de l'engrenage dans lequel elle sombrera de 87 à fin 89.

Après un premier séjour en prison, une errance plus grave assortie d'une fugue en ville de Berne dans le petit monde de la drogue et des trafiquants, la conduira une deuxième fois en prison. Période charnière et douloureuse après laquelle elle se ressaisira totalement.

Aujourd'hui complètement sevrée de toute drogue, elle poursuit son apprentissage avec concentration et motivation. Les références écrites de son employeur et de son directeur d'école ne font écho que de son bon comportement et de sa volonté de réussir.

Après avoir «touché le fond», elle se sent bien aujourd'hui «comme étrangère» à ce passé mouvementé dont elle devait répondre hier devant la justice.

«Il faut individualiser la situation de V. B... c'est un petit poisson, une petite consommatrice... ce sont les gros poissons qu'il faut emprisonner... vous avez affaire à une délinquante primaire, au casier vierge... Pour V. B. il y a eu sevrage par la volonté seule, sans médicament ou autre ersatz, genre méthadone... Elle a pris son destin entre ses mains», plaidait notamment Me Yves Maître. Il tentait également de faire libérer sa cliente des circonstances aggravantes (trafic en bande et vente d'héroïne dont la quantité avoisine les 10 grammes).

Les juges n'ont pu suivre la requête du défenseur qui demandait entre autres une peine inférieure à quatre mois. Ils l'ont reconnue coupable de vol à l'étalage et d'infractions à la loi sur les stupéfiants; la quantité de drogue n'a pas été retenue mais la prévention grave de trafic «en bande» n'a pu être écartée en raison des agissements répétés de V. B., de connivence avec son demi-frère et autres trafiquants notoires.

Elle a été condamnée à une peine d'un an de prison (moins les 53 jours de préventive) assortie d'un sursis sur deux ans. Elle devra également s'acquitter des frais de justice qui s'élèvent à quelque 5000 francs.

P. S.

Des relations à court terme

Une délégation polonaise en visite dans le Jura

Invitée par le Département de l'économie publique, une délégation de responsables économiques polonais, emmenée par l'ambassadeur de Pologne en Suisse accompagné de ses attachés commerciaux, a visité le Jura mardi. Elle a rencontré une vingtaine d'industriels jurassiens et visité quatre entreprises de la région. Elle a ensuite tenu un séminaire d'échanges à Delémont. La conclusion de relations économiques entre partenaires jurassiens et polonais est envisagée à très court terme, suite à cette première prise de contact.

La délégation polonaise comptait une dizaine de personnes, dont quatre représentants du Commerce extérieur de Varsovie et les collaborateurs de l'Ambassade de Pologne à Berne. Du côté jurassien, sous la conduite du ministre de l'Economie Jean-Pierre Beuret, on trouvait ses collaborateurs et une vingtaine d'industriels jurassiens intéressés et choisis en fonction de leurs possibilités de conclure des transactions commerciales et industrielles avec la Pologne.

La délégation polonaise a visité dans la matinée les entreprises von Roll, métallurgie, Robinson Nugent, composants électroniques, ainsi que Safed, traitements thermiques à Delémont, de même que la fabrique de pompes Busch & Cie à Chevenez.

PROCESSUS EN COURS

Les premiers contacts entre le Jura et la Pologne ont été noués l'été dernier, à l'occasion de la venue au Marché-Concours de Saignelégier d'un groupe folklorique polonais. Ils se sont poursuivis depuis lors sous l'égide du Département jurassien de l'économie, à la faveur du processus de démocratisation, puis de celui de libéralisation du commerce et des échanges, instaurés petit à petit à Varsovie.

Les représentants polonais à Delémont ont souligné que l'économie polonaise s'ouvre au libéralisme, aux échanges commerciaux et industriels internationaux, à la convertibilité de la monnaie. Dans ce contexte, des entreprises jurassiennes peuvent apporter leur savoir-faire et vendre leurs produits sur de nouveaux marchés, ce qui n'exclut nullement des échanges en sens inverse.

DANS QUELS SECTEURS?

Des possibilités existent dans l'épuration industrielle, les machines d'emballages, le conditionnement des produits alimentaires, les machines-outils, l'électronique, la protection de l'environnement, les télécommunications, la mise en valeur des produits agricoles.

Les délégués polonais ont souligné qu'après avoir traité exclusivement avec un seul partenaire géant, leur pays est désormais ouvert à toutes les formes de partenariat, de petite envergure également. De leurs côtés, tant l'Etat du Jura que celui de Pologne se sont dits prêts à faciliter les relations de partenariat et la recherche de solutions aux problèmes de main-d'oeuvre qui peuvent en découler.

Tant au cours des visites d'usine que lors du séminaire qui les a suivies, les délégués polonais ont affirmé que plusieurs possibilités de transactions existent. Elles feront l'objet d'études approfondies, notamment lors d'une prochaine mission jurassienne en Pologne. Il devrait en résulter des transactions concrètes qui peuvent être conclues dans un très proche avenir.

V. G.

L'AST étend son action

Gros succès pour le train à trois thunes

Dès aujourd'hui, la section jurassienne de l'Association suisse des transports (AST) propose à la population jurassienne trois nouveaux abonnements généraux au porteur (AGP) aux gares de Delémont, Porrentruy et Bassecourt.

Par ailleurs des démarches sont en cours avec les CJ et la commune de Saignelégier pour offrir de semblables prestations aux Francs-Montagnards. L'essai réalisé en gare de Delémont depuis le début de l'année avec un abonnement connaît un tel succès que l'AST a décidé de mettre à disposition du public un deuxième AGP à la gare de la capitale et d'en introduire un à Porrentruy.

Après avoir été contactée par la municipalité de Bassecourt, elle a également déposé un AGP à la gare de cette localité ceci grâce à la participation financière de la commune.

Rappelons que la mise en dépôt de ces abonnements généraux au porteur aux guichets des gares de Porrentruy, Bassecourt et Delémont permet aux utilisateurs de se déplacer sur l'ensemble du réseau ferroviaire pour la somme de 15 francs par jour.

L'abonnement doit bien sûr être réservé à l'avance.

(Imp/ast)

Collision en chaîne à Delémont

Hier à 14 h, sur la rue Auguste-Quiquerez, une collision en chaîne s'est produite entre trois voitures. Une automobiliste qui avait l'intention de tourner à gauche s'est mise en ordre de présélection. La voiture qui la suivait s'est arrêtée, alors que la troisième n'a pas pu s'immobiliser à temps. De ce fait, elle a heurté les véhicules la précédant. Les dégâts sont importants.

Trois-quarts d'heure plus tard, sur le parc du Marché Migros, pour une cause indéterminée, un automobiliste a perdu la maîtrise de son auto qui est allée s'encastrer sous un camion remorque sur le quai de déchargement. Les dégâts sont également conséquents.

Avec vous dans l'action
L'Impartial

Place aux faiseurs de rire

Bassecourt: tranche de bonne humeur au Carnaval du Jura

Désormais traditionnel, le Carnaval du Jura qui se déroulera en cette fin de semaine à Bassecourt déplace les foules depuis de nombreuses années. Pour 1990, les organisateurs ont voulu un carnaval décapant, mordant mais aussi esthétique. La tenue des chars de dimanche a été particulièrement soignée cette année et côté animation, les organisateurs n'ont pas lésiné sur la dépense en invitant les deux humoristes français Pierre Palmade et Jean-Marie Bigard.

GyBi

● *Dimanche 27 février dès 14h30: cortège humoristique et concert de cliques à la halle des Fêtes - lundi 26 février: spectacle «eclaffant» dès 20 h à la halle des Fêtes avec Pierre Palmade et Jean-Marie Bigard.*

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

EMMANUEL et VELEDA
ont la joie d'annoncer
3280 grammes
de responsabilités en plus

JACKY JOHNATAN

le 19 février 1990

Famille Emmanuel MANZON
2336 Les Bois

BRAVO À

Vincent Wermeille...

...député de Saignelégier, qui vient d'être diplômé en marketing après avoir suivi plus de 300 heures de cours.

Christian Maître...

...fils d'André, de Saignelégier, qui vient d'être nommé membre de la Commission d'experts fédéraux de l'USIE et maître auxiliaire d'électronique à l'Ecole professionnelle de Fribourg. (y)

SERVICES

JURA

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51 13 01. **Service ambulance:** ✆ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51 22 28; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53 11 65; Dr Bosson, ✆ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ✆ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ (039) 51 12 03.

JURA BERNOIS

Conte pour deux mimes

Dans le plus pur style «dimitrien» à Reconvilier

«L'apprenti bouffon» est un conte burlesque imaginé et joué par Cornelia Montani et Joe Sebastian Ferrer, dans le plus pur style «dimitrien». Un style dont les deux interprètes sont d'ailleurs imprégnés, pour avoir suivi les cours et travaillé avec le fameux Dimitri.

Cornelia Montani et Joe S. Ferrer travaillent ensemble depuis 1987, notamment en tant que conférenciers dans «Variété-Varietà», au Teatro Dimitri. En 1988, ils créent leur propre groupe, le «Tandem tinta blu», avec lequel ils se produisent en Suisse et à l'étranger, notamment au festival international de théâtre de rue, à Londres.

PAROLE, CHANT, JONGLAGE ET CIE

Dans leur dernier spectacle, les deux bouffons tessinois inventent un voyage à travers le rire, la sensibilité et l'émotion. Ils présentent une histoire spectaculaire, turbulente et comique, mettant en scène un roi et une princesse en quête d'un nouveau bouffon, qui sera confronté à un parcours semé de surprises et d'aventures.

Le tout dans la plus pure tradition de la commedia del arte, le fantastique en plus. Parole, chant, musique, acrobatie, jonglage et magie composent les étapes du parcours initiatique de l'apprenti bouffon.

La sobriété du décor, la fantaisie des costumes et des accessoires mettent en valeur l'habileté gestuelle des acteurs.

(comm)

● *«L'apprenti-bouffon», au Théâtre de l'Atelier, à Reconvilier, le 23 février à 20 h 30.*

Anton Knüsel lauréat

Le prix de musique du canton de Berne a été attribué

Le prix de musique 1989 du canton de Berne a été attribué à Anton Knüsel, directeur de l'Oratorienchor de la ville de Berne depuis plus de 20 ans. Dotée de 10.000 francs, cette distinction récompense la diversité de son engagement dans la musique, notamment en tant que maître de chapelle et directeur de chorale, a précisé mardi l'Office d'information cantonal (OID). Engagé par le Théâtre municipal depuis près de 40 ans, Anton Knüsel y a assumé plusieurs fonctions parmi lesquelles maître d'étude et directeur de chorale. Le prix sera remis dimanche à l'occasion d'un concert donné par l'Oratorienchor.

(ats)

Les radicaux claquent la porte

Séance houleuse au Conseil de district du Laufonnais

La séance du Conseil de district du Laufonnais a été marquée mardi soir par un coup d'éclat: à la suite des vives critiques formulées par le pdc au sujet de l'annulation par le Grand Conseil bernois du scrutin sur le rattachement du Laufonnais à Bâle-Campagne, et à la suite des craintes exprimées par les socialistes quant à la tension qui règne actuellement dans la vallée, les représentants du Parti radical démocratique (prd) ont quitté la salle.

Poursuivant sa séance, le Conseil de district a rejeté la décision du Grand Conseil bernois.

Il s'est prononcé en faveur d'une décision rapide du Tribunal fédéral en vue de trancher cette question et a exigé des autorités bernoises qu'elles prennent toutes les dispositions nécessaires pour assurer le calme et la sécurité dans le district.

Le Conseil de district du Laufonnais a en outre estimé que, dans l'intérêt de la population locale, il convenait que le différend soit rapidement traité par le Tribunal fédéral et que des contacts soient pris avec les cantons de Berne et de Bâle-Campagne pour trouver une solution à l'affaire. (ats)

Trafic perturbé

Hier vers 15 h 30, une personne a été happée par le train et tuée sur le coup, à la sortie de Bienne, au lieu dit Mahlenwald (chemin des Vignes). C'est la raison pour laquelle les trains ont subi passablement de retard dans la région tandis que plusieurs correspondances étaient rompues, jusqu'à 73 minutes pour le maximum, les témoins n'ayant pas osé déplacer le corps en attendant que la police ait effectué son travail.

Un convoi a notamment été bloqué longuement à Mahlenwald, tandis que certains voyageurs ont été transportés par bus, en fin d'après-midi. (de)

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
✆ (039) 211135 - Télex 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ✆ (039) 283476
Le Locle ✆ (039) 311442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

SERVICES

Saint-Imier, Espace Noir: 20 h 30, «Mime and Co», René Quellet.

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ✆ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, patinoire des Lovières: 13 h 30-16 h 15, patinage pour public.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ✆ 032/97 51 51. Dr Meyer ✆ 032/97 40 28. Dr Geering ✆ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 97 42 48; J. von der Weid, ✆ 032/97 40 30.

CANTON DU JURA

Zizanie à la PC

Audience du Tribunal des Franches-Montagnes

Suite à une dénonciation des autorités communales du Noirmont, quatre Noirmontains recevaient chacun un mandat de répression assorti d'une amende de 300 fr. «pour s'être soustrait à des travaux dans le cadre d'un cours de protection civile» qui s'est déroulé en novembre 1989. Parmi les quatre amis en question, M. A. refusait de payer et faisait opposition à cette mesure répressive; il comparaissait hier après-midi devant le juge Charles Wilhelm.

Marc Arn, le chef local de la protection civile, expliquait longuement dans un premier temps comment le 2e jour, «la bande des quatre» s'était comportée à l'envers du réglement qui régissait ce fameux cours. Selon lui, les quatre «gaillards» avaient snobé la soupe aux pois du cours et préféré s'esquiver bruyamment dans leurs véhicules privés – ce qui serait contraire aux usages dans le cadre d'un cours de protection civile – pour aller se sustenter dans un restaurant des Emibois.

Fort de son rôle de responsable qui n'entend pas que le réglement soit contourné, M. Arn s'est rendu au-dit restaurant et a licencié aussi sec les quatre hommes, qui, selon lui «étaient pleins comme des vélos et voulaient lui casser la gueule». Cette ambiance quelque peu échauffée se répétait ensuite lorsque les quatre compères, arrivés sur les lieux du cours terminé, rendaient leurs effets «en les lançant en l'air et par terre», puis, lorsqu'ils intervenaient très impoliment, à la clôture du cours, devant la table réunissant le maire du Noirmont, l'état-major PC et autres responsables... Entre autres péripéties...

Deux des trois amis de M. A. venus témoigner apportaient unanimement un autre son de cloche accusant notamment M. Arn de comportement militaire et d'arrogance agressive, d'autant qu'il aurait refusé d'entrer en matière sur leur requête, soit: pouvoir changer de chantier du fait qu'ils souffraient tous de maux divers, maux pour lesquels ils ont notamment été exemptés du service militaire.

Après avoir entendu tout le monde et la plaidoirie de Me Voirol, Charles Wilhelm reconnaissait M. A. coupable de s'être soustrait à l'obligation de servir mais admettait qu'il «n'avait pas réellement dérangé le bon déroulement du cours»; il le libérait donc de cette dernière prévention.

Admettant également que finalement, «les faits paraissaient moins importants que lorsque – dossier à l'appui – il avait rédigé le mandat de répression, le juge Wilhelm diminuait l'amende de 200 francs.

(ps)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Fontainemelon: un carnaval au village

Jeudi 22 février 1990, la Bibliothèque des jeunes organise une petite fête de carnaval. Il y aura, tout d'abord, un cortège musical dans les rues du village, puis un souper canadien au préau couvert du collège. Cette petite fête prendra fin avec l'écoute de plusieurs contes et histoires féeriques.

Le cortège, dont le départ est prévu à 18 heures au collège, passera par l'avenue Robert, la rue du Centre, le chemin des Loges, le quartier Vyfonte et Châtelard. De retour au collège, la boucle est bouclée!

Les déguisements seront faits de masques, grimages et vieux habits. Quant à la musique, elle sera donnée par des tambours, des casseroles et des couvercles!

Parents et enfants sont invités à participer. Préparez vos déguisements! (ha)

L'oppression sous sol

«Passages» pour piétons pressés à Neuchâtel

Images fortes, une création inspirée des événements roumains. (Photo Comtesse)

Jusqu'au 15 mai, les piétons qui prendront le temps de s'arrêter dans le passage inférieur de la Place Pury remarqueront dix panneaux exposés par Christiane Dubois, une artiste de Rochefort.

«Passages», tel est le titre général de ces œuvres qui forment un tout.

Le graphisme est beau. Le message est oppressant. Il touche la conscience au plus profond. (at)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ✆ 63 25 25. **Ambulance:** ✆ 117.

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53 34 44. **Ambulance:** ✆ 117.

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Paul Roy:
Monsieur et Madame André Roy et leurs enfants:
Claude-Alain, Nathalie,
Délia et François Jossi et leurs enfants,
Madame et Monsieur Michel Hölzel-Roy et leurs enfants:
Nicolas et Annick,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne ROY

qui s'est endormie paisiblement, dans sa 83e année.

LE LOCLE, le 18 février 1990.

Le culte et l'incinération ont eu lieu mardi 20 février, dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. Paul Roy
Girardet 15
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA JEUNESSE RURALE NEUCHÂTELOISE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
François BUCHS

membre actif.

Elle gardera de lui un souvenir ému.

LES CONTEMPORAINES 1930 DU LOCLE

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie-Louise MICHELIN

dont elles garderont un excellent souvenir.

IN MEMORIAM

Pierina MARMY

1987 - 21 février - 1990

Trois ans déjà que tu nous as quittés.

Ta famille

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MONSIEUR JEAN BALLINARI

sa famille exprime sa gratitude et remercie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve.

Les présences ou les messages, lui ont été un précieux réconfort.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

MADAME JEANNE-MARIE ROTH-FATTON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur don, leurs envois de fleurs, leur message de condoléances, l'ont entourée durant sa pénible épreuve.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

2112 MÔTIERS, février 1990.

La famille de

MONSIEUR RODOLPHE ANKER

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues, vous remercie sincèrement vous tous qui avez pris part à sa douloureuse épreuve par votre présence, vos messages, dons ou envois de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci tout spécial à M. le Dr Daniel Roux.

NEUCHÂTEL, février 1990.

Suisse romande

9.55 **Demandez le programme!**
10.00 **Temps présent**
Comme deux gouttes d'eau.
10.55 **Petites annonces**
11.00 **Spécial cinéma**
Gros plan sur Diane Kurys.
11.55 **Petites annonces**
12.00 **La petite maison dans la prairie** (série)
A la découverte du monde.
12.45 **TJ-midi**
13.15 **Doña Beija** (série)
13.40 **Côte Ouest** (série)
Les meilleures intentions.
14.30 **Patou l'épatant**
16.10 **La clinique de la Forêt-Noire** (série)
La décision.
17.00 **Patou l'épatant**
17.40 **Shérif, fais-moi peur!** (série)
Jude et Daisy.
18.35 **Top models** (série)
19.00 **Journal romand**
19.20 **24 paquets**
19.30 **TJ-soir**
20.05 **A bon entendeur**

A 20 h 20

Rallye

Série réalisée par Sergio Martino, avec Giuliano Gemma, Lorraine de Salle.
Le Paris-Dakar a mal tourné. De nombreux concurrents ont disparu dans la tempête. Eddy est introuvable et doit certainement être blessé. Alain Costa apprend qu'il est arrivé quelque chose à Giorgia et décide de renoncer à la course.

21.25 **Elections cantonales vaudoises**
22.45 **TJ-nuit**
23.00 **Mémoires d'un objectif**
Salut aux artistes!
23.50 **Bulletin du télétexte**

TCR Téléciné

12.30* **European Business Channel**
13.00* **Popeye**
13.10* **M.A.S.H.**
13.35* **Popeye**
13.45 **Décode pas Bunny**
15.10 **Le lion et le vent**
Film d'aventures américain de John Milius, avec Sean Connery, Candice Bergen et John Huston (1975)
17.10 **Les Chouans**
Drame français de Henri Calef, avec Jean Marais, Madeleine Robinson (1946). Histoire et amour. Un drame romanesque plein de bruit et de fureur
18.45 **Elle et nous**
Série comique
19.05* **TCR Sports**
19.40* **Popeye**
19.50* **M.A.S.H.**
20.15* **Popeye**
20.24* **Ciné-journal suisse**

20 h 30

Taxi Driver

Thriller américain de Martin Scorcese, avec Robert De Niro, Jodie Foster et Albert Brooks (1976). Ancien combattant de la guerre du Vietnam, Travis se fait embaucher comme chauffeur de taxi à New York. Au volant de son «taxi jaune», il voit la mégalopole jonchée de poubelles, avec ses prostituées, ses drogués et ses voyous. Obsédé par cette décadence, il décide de réagir...

22.20 **Whisky, vodka et jupon de fer**
Comédie américaine en n/b de Ralph Thomas, avec Katharine Hepburn et Bob Hope (1956). Une bonne comédie classique, satire pas vraiment sérieuse de certaines mœurs politiques
23.55 **Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia**
Film à suspense mexicano-américain de Sam Peckinpah, avec Warren Oates (1974). Poursuite impitoyable sous le soleil mexicain

France 1

6.00 **Mésaventures** (série)
6.30 **Les amours romantiques** (feuilleton)
6.58 **Météo - Flash info**
7.20 **Avant l'école**
8.25 **Télé shopping**
8.55 **Club Dorothée matin**
11.25 **Jeopardy**
11.55 **Tournez... manège**
12.30 **Le juste prix**
13.00 **Journal**
13.30 **Météo - La Bourse**
13.35 **21, Jump Street** (série)
Tel père, tel fils.
14.30 **Club Dorothée**
17.45 **Le Top jeunes**
17.50 **Hawaii police d'Etat** (série)
La dernière heure.
18.50 **Avis de recherche**
18.55 **Santa Barbara** (feuilleton)
19.20 **La roue de la fortune**
19.50 **Tirage du tac-o-tac**
19.55 **Le bébête show**
20.00 **Journal - Météo**
20.35 **Tapis vert**
20.40 **Tirage du loto**

A 20 h 45

Sacrée soirée

Spécial carnaval, avec Patrick Sébastien, François Périer.
Variété avec Françoise Hardy, Marie-Paule Belle, Jimmy Somerville, Felicia, Eva Gambus et Calypso, Dee Dee Bridgewater, Rita Mitsouko.

22.35 **La louve**
Série réalisée par José Giovanni, avec Mimsy Farmer, Georges Corraface.
0.05 **TF 1 dernière**
0.20 **Météo - La Bourse**
0.25 **Mésaventures** (série)
0.50 **TF 1 nuit**
1.25 **C'est déjà demain** (série)
1.50 **TF 1 nuit**
2.35 **Cogne et gagne** (série)
3.25 **Intrigues** (série)
3.50 **Histoires naturelles**

France 2

6.30 **Télématin**
8.35 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
8.55 **Eric et Noëlla**
11.45 **Flash info - Tiercé**
11.50 **Eric et Noëlla**
12.30 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal**
13.35 **Météo**
13.40 **L'homme qui tombe à pic** (série)
Le remplaçant.
Colt remplace sur un plateau de tournage son ami Steve Ferris, cascadeur, victime d'un accident très grave.
14.30 **Eric et Noëlla**
17.05 **Giga**
Interview, reportage BD.
18.10 **Mac Gyver** (série)
Série avec Richard Dean Anderson, Dana Elcar, Judith Chapman.
18.55 **INC**
Les polyvitamines: des tromperies.
19.00 **Des chiffres et des lettres**
Quinzième coupe des champions.
19.25 **Dessinez, c'est gagné**
19.59 **Journal**
20.30 **Météo**

A 20 h 40

Six crimes sans assassins

Téléfilm de Bernard Stora, avec Jean-Pierre Marielle, Fabrice Luchini, Etienne Chicot, etc.
A la suite de la mort par balles d'un couple, dans une pièce close, et de la disparition de l'assassin, un commissaire mène une enquête jonchée de cadavres.

22.15 **Fruits de la passion**
23.10 **Edition de la nuit**
23.25 **Météo**
23.30 **Du côté de chez Fred**
Dossier spécial: le procès opposant le comte Nicolaï Tolstoï à Lord Aldington.

France 3

8.00 **Samdynamite**
11.25 **La BD pour le dire**
11.53 **Espace 3**
12.00 **12/13**
13.00 **Les secrets de la mer Rouge** (série)
13.30 **Montagne**
14.03 **Fidelio**
14.30 **Cherchez la France**
15.03 **Dans la cour des grands**
17.05 **Une pêche d'enfer**
17.30 **Guillaume Tell** (série)
17.55 **Denver, le dernier dinosaure**
18.03 **C'est pas juste**
18.30 **Questions pour un champion**
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.10 **Editions régionales**
20.05 **La classe**

A 20 h 35

Fauteuil d'orchestre: Les Grands

Pendant ce temps-là... Jacques Brel.
De 1952, date de son premier disque, à 1977, Brel a marqué l'histoire de la chanson. Il a chanté la vieillesse, la mort, l'amour, la solitude et l'amitié.

22.15 **Soir 3**
22.35 **Mille bravo**
23.35 **Carnet de notes**
Sonate N° 59, de Haydn, interprétée par C. Collard.

Demain à la TVR

9.40 Demandez le programme!
9.45 Zap hits
10.30 Rallye
11.35 A bon entendeur
11.55 La petite maison dans la prairie

RTN-2001

6.00 **Informations SSR**
6.10 **Couleur café**
6.45 **Journal régional**
7.00 **Informations SSR**
7.45 **Journal régional**
8.00 **Informations SSR**
8.15 **Revue presse neuchâteloise**
9.00 **Claire à tout faire**
11.00 **Cannibale**
12.15 **Journal régional**
12.30 **Informations SSR**
13.00 **Dédicaces**
14.00 **Secteur privé**
16.30 **Hit Parade**
18.00 **Informations SSR**
18.20 **Pyjama vole**
18.30 **Journal régional**
19.00 **Magazine thématique**
20.00 **Point de rencontre**
24.00 **Informations SSR**
0.05-6.00 **Couleur 3**

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Le journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Naftule, vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Objectif mieux vivre! 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande: prélude. 20.30 Concert. 22.15 Postlude. 22.30 Démarge. 0.05 Notturno.

La Cinq

7.30 **Matinée sur la Cinq**
12.35 **Duel sur la Cinq**
13.00 **Le journal**
13.35 **200 dollars plus les frais** (série)
14.40 **Inspecteur Derrick**
15.45 **L'homme qui valait trois milliards** (série)
16.45 **Youpi, l'école est finie**
18.50 **Journal images**
19.00 **Reporters**
19.45 **Le journal**
20.30 **Drôles d'histoires**
20.40 **Histoires vraies**
La délivrance (téléfilm)
23.30 **Nomades**
0.05 **Les polars de la Cinq**

La Six

10.05 **M6 boutique**
10.20 **Boulevard des clips**
11.45 **Adieu mes quinze ans**
12.05 **Chacun chez soi**
12.30 **La petite maison dans la prairie**
13.20 **Madame est servie**
13.45 **Dynastie**
14.35 **Lucas Tanner, un homme à part**
15.45 **Chasseurs d'images**
16.05 **Match musique**
17.25 **M6 info**
17.30 **L'homme de fer**
18.25 **M6 info**
18.30 **Cagney et Lacey**
19.25 **Roseanne**
19.54 **6 minutes**
20.00 **Madame est servie**
20.35 **Le complot du silence** (téléfilm)
22.10 **Le Saint**
23.05 **Soixante minutes**
24.00 **6 minutes**

La sept

14.30 Méthode Victor. 15.00 Les voisins de Joe Leahy. 16.30 Chefs-d'œuvre immortels en péril. 17.00 Dionysos suite. 18.00 Dandin (film). 20.00 Roger Planchon. 21.00 Sandra (téléfilm). 21.50 Un ange passe (téléfilm). 22.45 Dynamo. 23.15 Cuba: personne ne voulait entendre.

Suisse alémanique

8.30 Schulfernsehen. 11.00 Zischtigs-Club. 13.00 Ein Heim für Tiere. 13.55 Nachschau am Nachmittag. 16.10 Tagesschau. 16.15 DRS nach vier. 17.00 Kalle Bakom - Hinter dem Bretterzaun. 17.20 Schlips. 17.50 Gutenacht-Geschichte. 18.00 Die glückliche Familie. 18.55 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau - Sport. 20.05 Zeitspiegel. 21.00 Übrigens. 21.10 Schauplatz. 22.05 Tagesschau. 22.25 Concerto grosso.

Allemagne 1

9.03 Unter der Sonne Kaliforniens. 9.45 Sport macht frohe Herzen. 10.03 Begegnungen. 11.00 Heute. 11.03 Der grosse Schatten (film). 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tennis. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Martha Jellneck (film). 21.45 Im Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Jetzt schlägt's Richling. 23.05 Wie ein Fels auf der Bühne. 0.05 Tagesschau.

Allemagne 2

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Die stillen Stars. 14.15 Der Film zum Buch. 16.00 Heute, 16.03 Schlitzohr. 16.20 Logo. 16.30 Löwenzahn. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.30 Hitparade im ZDF. 20.15 Kennzeichen D. Deutsches aus Ost und West. 21.00 Der Denver-Clan. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Kontext. 22.40 Schöne des Tages (film).

Allemagne 3

8.15 Fit und frisch. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulfernsehen. 15.45 Report. 16.30 Einmal gedacht, für immer gemacht.17.00 Die Einladung.17.30 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Falcon Island. 18.50 Philipp. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Schlaglicht. 20.00 Albert Schweizer. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Das Mittwochsthema. 22.15 Ein schönes Mädchen wie ich (téléfilm). 23.50 Nachrichten.

Suisse italienne

13.00 TG flash. 13.10 Hockey su ghiaccio. 14.00 Dall'archivio dei Mondiali di calcio. 15.40 Frontiera a nord-ovest (film). 17.15 Bigbox. 17.45 TG flash. 17.55 Un cartoon al giorno. 18.00 La vera storia di spit Mc Phee (téléfilm). 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Il commissario Kress. 21.20 Sulle orme dell'uomo. 22.15 TG sera. 22.35 Il rito (film).

Italie 1

10.40 Ci vediamo. 11.40 Raiuno risponde. 12.05 Piacere Raiuno. 13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Occhio al biglietto. 14.10 Il mondo di Quark. 15.00 Scuola aperta. 15.30 Ciclismo. 16.00 Big! 18.05 Italia ore sei. 18.40 Lascia o raddopia? 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.30 Hans Bririker e i pattini d'argente (film). 22.05 Telegiornale. 22.15 Sanremo international. 23.15 Mercoledì sport. 0.30 TG 1

tve Internacional

17.55 Los mundos de Yupi. 18.20 Naturaleza secreta. 18.50 Pumuky (série). 19.20 Hablando claro. 19.50 Katie y allie (série). 20.20 Informativos territoriales. 20.30 Telediario. 21.00 El tiempo. 21.15 El tiempo es oro. 22.10 Jack, el destripador (série). 23.05 Ciudades perdidas. 0.10 Telediario y teledeporte. 1.00 La bestia con cinco dedos (film).

Eurosport

6.00 The world business report. 6.30 European business Channel. 7.00 The DJ Kat show. 9.30 Eurosport menu. 10.00 Basketball. 12.00 Football. 13.00 WWF wrestling. 15.00 World Championship motor sport. 16.00 European swimming cup. 17.00 Benson & Hedges Masters snooker. 18.00 Nordic ski world cup. 19.00 1989 rodeo showdown and western festival. 20.00 Trans world sport. 21.00 World Championship boxing. 23.00 Football. 1.00 Adventure hour.

Suisse alémanique

7.15 Revue de presse. 8.30 Zum neuen Tag. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 14.05 En personne. 15.00 Nostalgie nach Noten. 17.00 Welle eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio Musicbox. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Album pour la jeunesse. 16.00 Rosace. 16.30 Maîtrise de Radio-France. 17.00 Au gré des vents. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 23.07 Jazz club.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-Infos. 7.50 culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal Top. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Francofolies. 19.30 Radio Varicelle. 20.00 Couleur 3 ou reportage sportif.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Allô Maman bobo! 16.30 DJ time. 18.35 Magazine régional. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom.

À VOIR

Salut les artistes!

Ils sont suisses, ils ont fait le grand saut en «montant» à Paris, un mythe qui ne leur a pas fait de cadeau pourtant. Bernard Haller, Michel Guex, Fernand Berset ou Michel Bühler avaient un petit nom en Suisse romande, ils se sont retrouvés sans nom du tout à Paris, se faufilant avec plus ou moins de succès dans les cabarets, les cafés-théâtres et les salles de la rive gauche.

Certains ont réussi, d'autres sont revenus à leurs origines expériences faites et espoirs déçus. Monter à Paris ou l'espoir de quelques jeunes artistes suisses: un reportage réalisé à l'époque (1970) par Jean-Claude Deschamps et Gérald Mury visible dans le cadre de la série «Mémoire d'un objectif».

(cp)

● **TSR, ce soir à 23 heures.**

Les clochards pleurent Drexel Burnham Lambert

Somptueusement nourris sur les restes des agapes quotidiennes des «golden boys» de Drexel Burnham Lambert, les clochards et les pauvres de Beverly Hills pleurent la disparition de la grande firme financière new-yorkaise.

Les sans-logis avaient en effet coutume depuis deux ans de s'assembler dans un parc, près du siège californien de Drexel, et de dîner des plats cuisinés Cajun, filets de boeuf, gâteaux au fromage et autres spécialités culinaires quotidiennement laissés par les jeunes financiers et le personnel.

»Ils étaient notre principale source d'approvisionnement et nous n'avons personne pour les remplacer», déclare Ted Landreth, un responsable d'une organisation de charité, Greater West Hollywood Food Coalition, qui distribuait ces somptueux repas à 250 personnes par jour en moyenne.

NOURRITURE PHÉNOMÉNALE

»La nourriture de chez Drexel était phénoménale, bien meilleure que celle de la plupart des restaurants de luxe», affirme Landreth. Son organisation collectait chaque jour pour au moins 500 dollars de nourriture chez Drexel, ce qui représentait environ 40% de ce qu'elle pouvait réunir au total.

Michael Milken, principal artisan de la montée de Drexel au firmament de Wall Street et dirigeant de la branche californienne de la firme, avait décidé d'offrir à tous ses employés, du financier à la brigade d'entretien, la qualité de nourriture et le cadre des meilleurs restaurants.

L'idée, explique le chef des cuisines, était de les dissuader d'aller dans les restaurants locaux, où ils auraient pu commettre des indiscrétions sur les activités de la firme et perdre plus de temps qu'il est utile à des financiers pressés et avides de gros gains.

Plus de 3000 des 5300 employés de la firme ont reçu leur lettre de licenciement vendredi dernier, suivant la mise en faillite de la firme, jeudi, après un défaut de paiement sur 100 millions de dollars de prêts.

PERSONNE N'AVAIT VU LA FIN

Il apparaît aujourd'hui que personne et peut-être pas même la direction de la célèbre firme n'avait vu venir la fin. «Je n'ai pas encore bien réalisé, personne n'arrive vraiment à y croire», déclare June Schultz, une des responsables qui a appris la nouvelle par sa secrétaire alors qu'elle était en vacances en Floride.

Les golden boys de Berverly Hills ont organisé une fête jeudi soir dans un restaurant jamaicain bon marché, près des bureaux de Drexel. «Ils ont appelé ça leur dernière folie», raconte une serveuse du restaurant, Evelyn Agbayani. «Ils sont devenus fous. Ils ont dit qu'ils seraient une cinquantaine, finalement, il étaient 250. Ça ne m'étonne pas qu'ils aient fait faillite, ils ne savent pas compter»... (ats-jc)

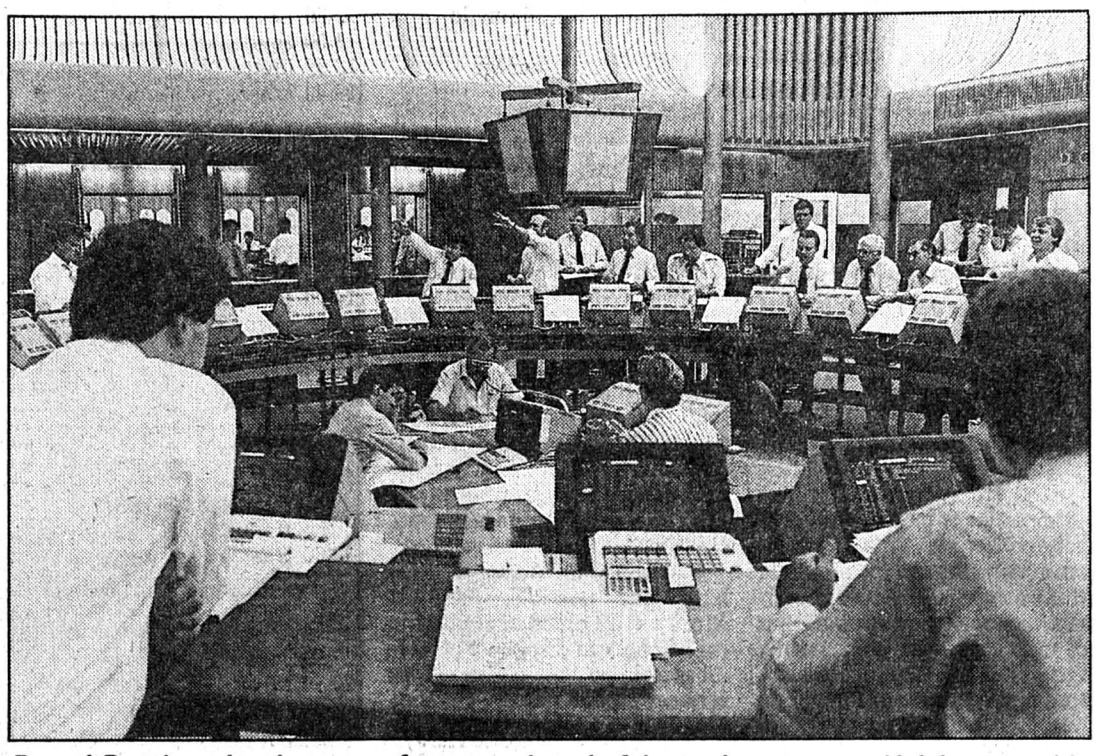

Drexel Burnham Lambert: une fortune colossale faite en bourse, une déchéance rapide comme l'éclair. (Photo Widler-a)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 45, 21 h, Quand Harry rencontre Sally (12 ans).
Eden: 21 h, Outrages (16 ans); 18 h 30, Cinema Paradiso (12 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Ripoux contre Ripoux (12 ans).
Scala: 16 h, 18 h 30, 21 h, Le cercle des poètes disparus (12 ans); 14 h 30, Oliver et Compagnie (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 20 h 15, Le cercle des poètes disparus (12 ans); **2:** 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La Baule-Les Pins (16 ans); **3:** 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le temps des gitans (16 ans).
Arcades: 16 h, 20 h, Connaissance du monde: L'homme face aux volcans.
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Shirley Valentine (16 ans).
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Leviathan (16 ans).
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Ripoux contre Ripoux (12 ans).
Studio: festival de films du tiers monde: 15 h, Zan Boko; 18 h 30, L'épidémie de rire; 20 h 30, Pourquoi Bodhi Dharma est-il parti vers l'Orient?

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 17 h 45, Dani, Michi, Renato et Max.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h, La foire d'empoigne de Jean Anouilh, (Galas Karsenty-Herbert)

CONSOMMATION

Consommateur demande protection

C'est avec des centaines de millions de consommateurs que l'Europe de demain profile son identité. Si les industriels et exportateurs préparent leur marketing en se frottant les mains, les consommateurs sont un peu oubliés. La Commission fédérale de la Consommation vient d'établir le statut comparatif du consommateur suisse avec ses semblables européens. Plutôt désavantageux.

Même si la Suisse n'est point membre de la CEE, ses échanges commerciaux impliqueraient que le consommateur suisse soit au bénéfice des avantages de ses homologues européens. En matière de protection, le Suisse se découvre gagnant sur deux points: il est mieux protégé dans le domaine des denrées alimentaires et de la publicité télévisée.

Il est perdant sur 5 autres points: le crédit à la consommation, la révocation des contrats sur le pas-de-porte, la garantie des agences de voyage, la transparence des banques et la responsabilité du fabricant face au produit.

La Fédération romande des Consommatrices qui signale ces manques (voir JAM No 179, février 90) insiste sur ce dernier point et avec elle, certains membres du Parlement de même que le Bureau fédéral de la consommation.

Le Conseil fédéral va certainement inclure ce thème à la réflexion qui doit être tenue sur la responsabilité des centrales nucléaires, ouvrages hydrauliques, etc. L'ensemble du système, trop vieillot, fera vraisemblablement l'objet d'une loi spéciale ou d'un article spécifique à passer aux Chambres, nous dit-on au Bureau fédéral de la consommation.

Les consommateurs doivent donc œuvrer pour ne pas être oubliés. Comme certains le demandent (voir D.P.No 982) on peut imaginer que la Suisse conserve sa faible avance et comble ses lacunes en adoptant la législation européenne, appliquant une sorte de clause du «consommateur le plus favorisé».

Sur le front de la protection, il faut noter toutefois que les composants des jouets et certains de leurs aspects sont couverts traditionnellement par l'ODA (Ordonnance sur les denrées alimentaires).

Les appareils électriques qui répondent aux normes techniques et de sécurité définies n'ont plus besoin d'être homologués particulièrement, mais sont susceptibles d'être soumis à contrôles.

A quoi s'appliquerait cette nouvelle couverture du consommateur? Le Bureau fédéral de la consommation signale un cas de pièces de béton pour canalisations, trop lourdes pour les grues, et un autre cas de chaise pliante se repliant sur son occupant; la FRC a eu à traiter une affaire de pousse-pousse de poupée qui immanquablement pinçait les doigts des petits utilisateurs.

Mais un simple principe de justice demande que le fabricant soit responsable du fait du produit. (ib)

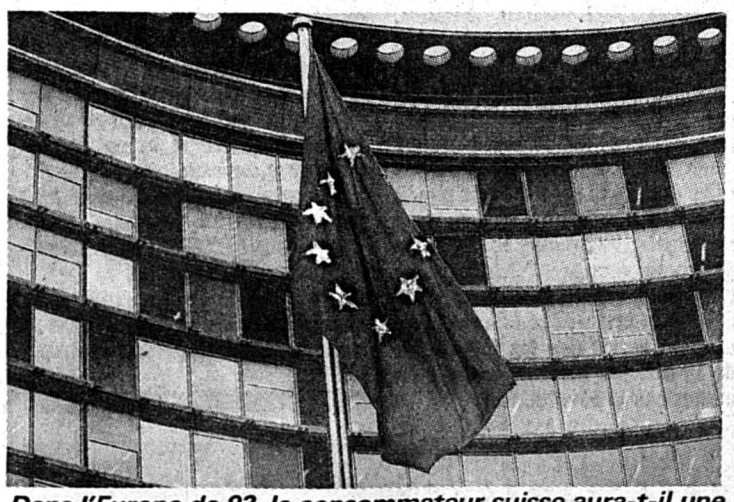

Dans l'Europe de 93, le consommateur suisse aura-t-il une protection étendue? (Photo ASL-a)

À L'AFFICHE

L'Orchestre du Conservatoire en scène!

En cette fin de saison musicale, avant que les examens ne dispersent les jeunes interprètes face à leurs jurés, les professeurs à leurs corrections, l'Orchestre du Conservatoire, composé des uns et des autres, dirigé par John Mortimer, donnera un concert salle Faller.

Au programme la symphonie No. 101 dite «L'Horloge» de Haydn, le Divertimento pour cordes de Bartok et l'Octuor pour instruments à vent d'Igor Stravinsky, en l'occurrence pour flûte, clarinette, deux bassons, deux trompettes, deux trombones. L'œuvre, créée à Paris en 1923, est divisée en trois parties.

La première «Sinfonia», de facture classique, apparaît telle une lente introduction, d'où s'échappent les jeux balancés des instruments, puis un cantabile appuyé sur les basses «en piqué». «Tema con variazione» exposé à la flûte, puis à la trompette, se déroule en prodigieuses variations. Les basses, orageuses, succèdent à la sérénité mélodique.

Le «Finale», splendide et irrésistible développement fugué à 2, 3 et 4 voix, se termine sur une suite d'accords sonnant avec une plénitude et une nouveauté telles qu'on se croirait en présence de toutes les ressources orchestrales.

Une des meilleures architectures de Stravinsky, des mieux équilibrées. Arthur Lourié l'a transcrite pour piano solo: avis aux amateurs!

D. de C.

● **Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, jeudi 22 février, à 20 h 15.**

Igor Stravinsky (Dessin tiré de la collection Sacher)

INSOLITE

Revers de médaille

L'armée américaine est confrontée à une pénurie d'emblèmes et se demande comment elle va décorer les hommes qui se sont battus au Panama. Ces emblèmes mesurent quelques centimètres et sont blasonnés d'une gerbe et d'un fusil. Quelque 13.000 soldats devraient les recevoir, sur les 25.000 qui ont participé à l'intervention américaine au Panama.

Mais l'armée n'en a plus en stock; elle a dû en commander 10.000 aux sociétés privées pour l'équivalent de un franc la pièce... (ap)

Les Français et l'amour

Exactement une femme sur deux n'a eu qu'un partenaire sexuel au cours de sa vie; 57% des Français ont déjà fait l'amour en voiture et 86% n'ont pas changé leur comportement sexuel depuis l'apparition du SIDA: telles sont quelques-uns des rappels de divers sondages que l'on retrouve dans le dossier «Les Français et l'amour» du «Nouvel observateur».

Dans ces neuf sondages déjà publiés ces quatre dernières années, on se rend aussi compte que 11% des Français font habituellement l'amour en moins d'un quart d'heure, que 15% ont déjà fait l'amour dans leur cuisine et que 23% s'ennuient en faisant l'amour (15% des hommes et 31% des femmes).

Quatre pour cent des hommes disent avoir eu des relations avec un autre homme et 17% sont atteints de troubles de l'érection (42% après 40 ans). Plus étonnant, 14% des catholiques pratiquants disent ne pas avoir d'érection de temps à autre lors d'une relation sexuelle, contre 7% des athées... (ap)

MOTS CROISÉS

No 46

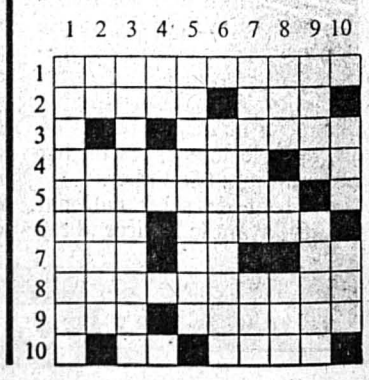

Horizontalement: 1. Chanter à voix basse. 2. Roublarde. – Patrie d'Abraham. 3. Pamphlet. 4. Exprimer. – Préposition. 5. Condiment. 6. Lentille. – Rien. 7. Période historique en 1968. – Dans. – Fille d'Inachos. 8. Rosacées. 9. Apparue. – Halera. 10. Possessif. – Lac d'Ecosse.

Verticalement: 1. Succinctement. 2. Adverbe de lieu. – Illusion. 3. Objets. 4. Ile. – Possessif. 5. Réservent. 6. Américain du Sud. 7. Ecrira. – Courroux. 8. Fit du mal. – Préposition. – Arrivés. 9. Va sans but. – Fraction. 10. Direction. – Se lança.

Solution No 45

Horizontalement: 1. Endommager. 2. Vermoulu. 3. Abuse. – Pi. 4. Digression. 5. Elue. 6. Mie – Etrave. 7. Ma. – SS. – Ag. 8. Equatorial. 9. Nus. – Amélie. 10. Tee. – Eté. **Verticalement:** 1. Evidemment. 2. Ne. – Iliaque. 3. Drague. – Usé. 4. Ombre. – Sa. 5. Moue. – Esta. 6. Musset. – OMS. 7. Ales. – Rare. 8. Gu. – Agile. 9. Po. – Ait. 10. Rainée. – Lee.

Dumitru Mazilu et son pays

L'avenir de la Roumanie et son passé

Dumitru Mazilu continuera à se battre pour l'avènement d'une véritable démocratie en Roumanie. Mais en homme libre, indépendant, non inféodé à un parti. Ce révolutionnaire de la première heure a abandonné fin janvier la vice-présidence du Conseil du Front de salut national (CFSN), échaudé par la persistance en son sein de «méthodes staliniennes». Mazilu, que Ceausescu avait empêché de venir présenter son rapport sur la situation «cauchemardesque» des droits de l'homme en Roumanie, fut vivement applaudi le 14 février par les membres de la Commission des droits de l'homme réunis à Genève. Tout de suite après, il faisait le point pour nous sur la situation dans son pays.

Dumitru Mazilu ne partage pas l'avis de la dissidente Doïna Cornea qui demande de suspendre toute aide à la Roumanie jusqu'à l'instauration d'une vraie démocratie et parle de confiscation de la Révolution. **«L'héritage laissé par Ceausescu est si désastreux que nous avons besoin d'aide, et maintenant surtout, pour pouvoir avancer et changer quelque chose»,** estime l'ex-vice-président du CFSN qui respecte cependant l'opinion de son «amie» Cornea.

Quelle aide apporter?

La question ne se pose pas puisque la Roumanie a besoin de tout. **«Nous n'avons quasi rien, pas d'argent, pas d'industrie, pas d'agriculture, pas de médecine, pas même de nourriture et de chaleur dans les maisons»,** déplore Dumitru Mazilu. Il appartient au monde – USA, Canada, URSS, Europe de l'Est et de l'Ouest en particulier – de se déterminer sur l'aide qu'il entend apporter à la Roumanie. Une seule chose importe: que cette aide soit rapide, immédiate.

Dumitru Mazilu recommande d'apporter une assistance directe, **«de ville à ville de village à village, de personne à personne, de vous à moi».** Inutile de passer par le gouvernement et sa bureaucratie! Le peuple a soif de contacts directs, désormais parfaitement possibles puisque la Roumanie, pays libre décidé à coopérer, fait mainteant partie de la maison commune européenne.

L'ex-numéro deux du CFSN n'exclut pas qu'une partie de l'aide internationale ait été détournée. **«Nous avons créé il y a quelques semaines des groupes de jeunes, des étudiants, chargés de contrôler que l'aide parvienne bien jusqu'à la population. Nous avons confiance en eux».**

Dumitru Mazilu s'est entretenu durant son récent séjour à Genève avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, dont le sous-secrétaire général Jan Martenson. Il a évoqué l'aide que les Nations-Unies pourraient apporter avant et pendant les prochaines élections. A la tête de la commission qui planche sur la loi électorale et la future constitution, ce juriste de formation a eu des échanges intéressants, avec des «collègues suisses» notamment, concernant l'envoi de conseillers techniques pour préparer le scrutin et d'observateurs pour en garantir la correction.

par Patrice NEUENSCHWANDER

Des observateurs et conseillers juridiques suisses? **«Pourquoi pas»,** répond Mazilu.

Mais ce que Dumitru Mazilu attend surtout de la Suisse, c'est qu'elle aide les Roumains à récupérer la fortune de Ceausescu bloquée dans ses banques. **«Nous en avons tellement besoin! Il s'agit d'une somme énorme, constituée en partie d'or, vraisemblablement beaucoup plus importante que ce que nous avons entendu jusqu'ici et que l'on ne pourra rendre au peuple roumain qu'avec l'aide de la Suisse. Je sais qu'elle est désormais disposée à faire tout ce qui est possible pour nous aiser à établir les faits et à répondre aux multiples questions qui subsistent dans cette affaire».**

Exclu du PC en 1986, obligé de vivre en résidence surveillée, Mazilu jura qu'il ne sera plus jamais membre d'aucun parti. Une fois suffit! (Photo pn)

Nouveau visage

Quel visage prendra la Roumanie après les élections? **«Celui d'un pays libre et véritablement démocratique»,** répond l'ancien responsable du Front. Pour autant que le scrutin se déroule librement et sans la moindre falsification. Dumitru Mazilu songe à l'élection directe de candidats selon un système – une élection à la proportionnelle semble avoir peu de chance mais rien n'est encore dit – qui aura rencontré l'aval de tous les partis. Que les élections se déroulent correctement, le 20 mai ou un peu plus tard, c'est à voir, et la Roumanie retrouvera la démocratie, avec un parlement classique et des pouvoirs séparés.

Les partis historiques (ceux que veut soutenir le PRD) ont-ils une chance de remporter les élections? Difficile à dire car il existe au moins 37 formations politiques actuellement en Roumanie selon Dumitru Mazilu.

Les partis national paysan, national libéral, démocrate chrétien et social démocrate sont appelés à jouer un rôle important dans l'évolution présente et future du pays. Ces partis «traditionnels et démocratiques» prendront une grande part dans le combat pour la démocratie, ce au moins jusqu'aux élections.

Partisan d'un dialogue aussi large que possible, Dumitru Mazilu se dit prêt à rencontrer le roi Michel qui dispose d'un crédit certain en Roumanie. **«Nous sommes prêts à prendre l'avis de tous ceux qui se sont battus pour le changement et le souverain en exil à Genève en fait partie, que la Securitate a souvent menacé de mort!».** Certains parlent déjà de coopérer avec Michel. L'ancien responsable du Front aimerait quant à lui mieux connaître les désirs du peuple avant de se prononcer sur le rôle que pourrait tenir demain le roi.

«Fascistes et terroristes exceptés, tous les partis ont droit à l'existence, y compris le PC et le Parti socialiste», affirme Dumitru Mazilu qui se félicite de ce que le décret pris le 12 janvier en vue d'interdire le PC fut ultérieurement annulé. **«Nous avons cédé à la pression populaire et ce fut une erreur»,** explique-t-il. Dans une démocratie, tous les partis sont admis mais aucun n'a le droit de gouverner sans le soutien du peuple. Or, il doit être très difficile de trouver aujourd'hui quelqu'un en Roumanie qui soutienne ouvertement le PCR car les Roumains ne veulent plus du totalitarisme.

Sans l'armée

Il n'est pas souhaitable que l'armée prenne le pouvoir, pas même durant l'actuelle période de transition. **«Nous devons coopérer avec les militaires, leur réserver une part du pouvoir mais l'armée doit rester subordonnée à l'autorité politique».**

Dumitru Mazilu soutient les généraux Militaru et Chitac, respectivement ex-ministre de la défense et ministre de l'intérieur, dont l'éviction est réclamée par de nombreux officiers depuis le 12 février. Ces deux hommes ont beaucoup lutté dans la clandestinité contre Ceausescu. Ils ont souffert. **«Sans Militaru, il eût été difficile de réussir la révolution»,** affirme Mazilu. Nicolae Militaru n'en a pas moins dû démissionner le 16 février parce que beaucoup d'officier lui reprochaient d'avoir été trop proche du régime de Ceausescu. Il a été remplacé par le général Victor Stancalescu.

L'ancien vice-président du CFSN a démissionné le 26 janvier parce que certains au sein du Conseil se servaient de «méthodes staliniennes dignes de Ceausescu». Il fait allusion là en particulier à l'organisation fin janvier à Bucarest d'une contre-manifestation par le Front qui était allé chercher les ouvriers dans les usines et leur avait remis une liste des slogans à scander! L'ex-numéro deux du CFSN a aussi constaté que le pouvoir intérimaire de l'époque réunissait beaucoup trop d'anciens communistes peu enclins à rompre avec le totalitarisme.

Mazilu semble davantage satisfait de l'actuel Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) né de l'accord conclu le 1er février entre le CFSN et la trentaine de partis réunis autour d'une table ronde. Ce nouveau conseil est formé d'une coalition de tous les partis également représentés quel que soit leur soutien populaire.. Il s'agit d'un forum du pouvoir semblable à un parlement.

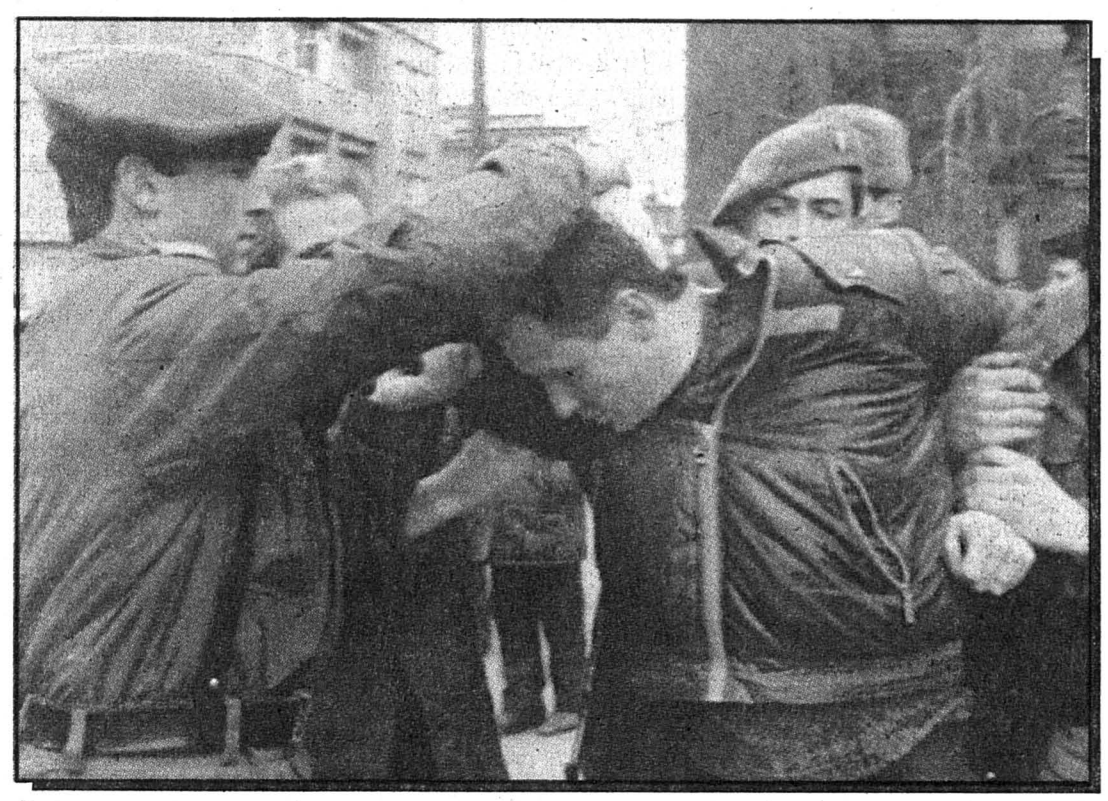

En Roumanie, la «démocratie» n'est pas encore gagnée. Témoins les manifestations qui se sont déroulées ce week-end à Bucarest. Il faudra attendre le résultat du scrutin des élections. Il faut que ces dernières se déroulent librement et sans la moindre falsification. (Bélino ap)

Ce nouveau corps, présidé par Ion Iliescu, constitue un pas important vers la démocratie en cette période de transition selon Dumitru Mazilu.

Quelque chose a changé

Aujourd'hui donc, quelque chose a changé, en mieux. Certes, tous les anciens ne sont pas partis mais l'équilibre semble meilleur. Les nouveaux partis peuvent discuter ouvertement de tout et donner leur avis sur le présent et l'avenir du pays. C'est pourquoi Dumitru Mazilu se dit prêt à coopérer avec ce nouveau conseil si on le lui demande. **«Je continuerai de me battre pour une vraie démocratie et ferai tout mon possible pour l'instaurer en Roumanie»,** assure-t-il quand on lui demande s'il jouera à nouveau un rôle actif dans le futur.

C'est le juriste Mazilu qui a rédigé la plate-forme sur laquelle le Front s'est basé pour gouverner dès le 22 décembre. Il l'a couchée sur le papier après les événements de Timisoara, entre le 17 et le 20 décembre, convaincu que la révolution était en marche. **«Je l'ai conçue après avoir consulté ma femme et mon fils mais personne d'autre (le détail a son importance) puisque j'étais en état d'arrestation et qu'il m'était impossible de voir quiconque»,** explique-t-il. Nommé rapporteur spécial de l'ONU, il avait fait parvenir clandestinement à Genève, au printemps 89, une partie de son rapport et se trouvait en effet en résidence surveillée.

«Dans l'après-midi du 22 décembre, Iliescu m'a demandé de discuter de ma plate-forme avec Brucan. Celui-ci a exigé que l'on remplace mon «Forum civique national» qui devait rassembler toutes les tendances du pays et s'appuyer sur le peuple, par le terme de «Front de salut national» dont ils avaient déjà parlé aux gens. J'ai accepté ce changement contrairement à d'autres qui m'ont fait souffrir», explique Mazilu qui ne désespère pas de voir, avec le temps, ses idéaux démocratiques triompher.

Le Front de salut national existait-il avant le 22 décembre? **«J'ai entendu dire cela, répond Mazilu qui ne dispose toutefois d'aucune preuve attestant des activités du Front avant la révolution, à l'exception de deux ou trois lettres parvenues à l'étranger dont personne ne revendique vraiment la paternité».** En novembre dernier, alors qu'allait s'ouvrir le congrès du PCR, une lettre ouverte très critique à l'égard de Ceausescu était arrivée à Paris. La missive était signée FSN comme l'appel lancé en septembre aux délégués au congrès, réclamant l'éviction du dictateur.

Mazilu ne parlait pas du Front dans sa plate-forme parce qu'il ne savait pas s'il émanait du PCR. Il continue de penser que la révolution fut spontanée. Le Front s'est formé durant la révolution. Le 22 décembre par exemple, 100 000 personnes étaient dans la rue, qui ont choisi leurs représentants devenus aussitôt membres du conseils.

La situation catastrophique que connaissait la Roumanie se trouve à l'origine de la chute de Ceausescu dont l'ex-numéro deux du Front reste convaincu qu'elle ne fut pas préparée par l'URSS. L'Union soviétique par contre a beaucoup et concrètement aidé la Roumanie durant les jours critiques de fin décembre. **«Tout ce que nous avons demandé, nous l'avons reçu, rapidement et à temps. Et Gorbatchev lui-même s'est exprimé en faveur de notre contre-révolution»,** se souvient Mazilu.

Le président Iliescu connaissait-il personnellement le numéro un soviétique? Difficile à dire! Il m'a dit qu'il l'appréciait beaucoup mais ne l'avait jamais vu avant la révolution si ce n'est à la télévision.

Timisoara: la vérité à établir

Que s'est-il réellement passé à Timisoara? Dumitru Mazilu, qui s'est rendu sur place après les violents combats, a vu énormément de gens dans une situation très difficile. Il ne comprend pas qu'on veuille dissimuler quelque chose. **«Pourquoi ne pas faire état de la réalité et ne pas la révéler à l'opinion publique non seulement roumaine mais mondiale,** se demande Mazilu. Et d'ajouter **«qu'il fera tout pour établir la vérité; car le mensonge ne peut servir que les terroristes de l'ancienne Roumanie mais en aucun cas la révolution».**

Il n'est pas impossible pour Dumitru Mazilu que la presse ait été manipulée. Il demande du temps pour vérifier. **«De telles manipulations, si dangereuses pour notre révolution, seraient inacceptables. Nous devons dire l'exacte vérité sur les sacrifices et le sang versé par la jeunesse pour notre cause»,** ajoute Mazilu qui s'en fait un devoir!

Qu'en est-il de la peine de mort que le peuple voulait conserver pour l'appliquer aux membres de la Securitate? **«Elle est définitivement abolie»,** répond Mazilu pour qui la réclusion à perpétuité suffit à punir ceux qui le méritent et vaut mieux que la peine de mort. Tuer est le fait selon lui de gens non civilisés.

Dumitru Mazilu...

... fut chargé en 1985 par la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève d'établir un rapport sur les droits de l'homme et la jeunesse en Roumanie. Il faisait alors partie de la délégation roumaine à cette commission.

«En mai 86, j'ai dit à Ceausescu que j'allais révéler toute la vérité sur la situation en Roumanie. Depuis cet instant, je suis devenu un otage dans mon propre pays», explique-t-il. Il s'entend alors menacer de mort tout comme sa femme et son fils. Sa mère et son frère décèdent et il doute que ce soit de mort naturelle.

Ceausescu ne l'a jamais autorisé à venir présenter son rapport à Genève, arguant que son état de santé ne le lui permettait pas! Le rapporteur spécial de l'ONU Mazilu est tout de même parvenu à faire sortir ses conclusions – accablantes – de Roumanie par des voies clandestines, en avril 88 et mai 89.

Exclu du PC en 86, Dumitru Mazilu vivait en résidence surveillée. Son passeport lui avait été confisqué tandis que son téléphone était coupé et sa correspondance ouverte.

Mazilu jura qu'il ne sera plus jamais membre d'aucun parti. Une fois suffit! Il entend rester libre et indépendant et se battra comme tel, avec ses amis, pour l'avènement de la démocratie. A quand son come-back politique?

P. N.

Demain: ouvert sur... la physique